

BULLETIN
DE
L'ACADEMIE DU VAR

SPARSA COLLIGO.

XC^e ANNÉE
= 1922 =



TOULON
Imprimerie A. BORDATO
7, 12, Rue Chevalier-Paul
1923



BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7531 02475174 6



ACADEMIE DU VAR

—0-0-0—

L'ACADEMIE DU VAR, *fondée en 1800*
a été autorisée en 1811

Depuis 1832, elle publie un Bulletin Annuel

—0-0-0—

BULLETIN

DE

L'ACADEMIE DU VAR

SPARSA COLLIGO

LXXXX^e ANNÉE

— 1922 —



TOULON
Imprimerie A. BORDATO
7 et 12, rue Chevalier-Paul
1923



Ref. 8
12486

Académie du Var

BUREAU POUR L'ANNÉE 1922

MM. Le Général CASTAING, C. *, ♀, C. ♀, *Président.*
D^r REGNAULT, *, ♀, O. ♀, *Secrétaire Général.*
DANOY, O. *, ♀, O. *, *Secrétaire des séances.*
D^r MOURRON, *, ♀, *, *Trésorier.*
PARÈS A.-J., I. ♀, *Bibliothécaire-archiviste.*

PRÉSIDENTS HONORAIRES

MM.

- 1900 BOURRILLY Louis, I. ♀, ♀, *, *Inspecteur honoraire de l'enseignement primaire Ste Marthe. Marseille.*
- 1901 GISTUCCI, Léon, I. ♀. *Inspecteur d'Académie du Var Draguignan.*
- 1914 DRAGEON, Gabriel, I. ♀, ♀, C. ♀, O. *.
- 1920 GONDOIN Jules, *, I. ♀, O. ♀, O. *, *.
-

Liste Générale

DES

MEMBRES DE L'ACADEMIE DU VAR

MEMBRES HONORAIRES

1901 F. FABIÉ, O *, I, ♀, ancien directeur de l'École
Colbert, villa « Les Troënes », La Valette (Var).

MEMBRES TITULAIRES

(à la date du 31 Décembre 1922)

MM.

- 1883 MARTINENG (J. de), propriétaire, quartier Val-Bertrand, Toulon (Var).
- 1893 ARMAGNIN, I. ♀, publiciste, ancien chef de bureau à la Mairie.
- 1896 DRAGEON (Gabriel), I. ♀, C. ♀, O. ♀, vice-consul de Norvège, 7, rue Revel, Toulon.
- 1898 VIAN, *, ♀, docteur en médecine, boulevard de Strasbourg, 44, Toulon.
- PERRETTE Gaston, I. ♀, Lycée Louis-le-Grand Avenue Trudaine à Paris (Seine).
- LASCOLS, docteur en médecine, rue Racine, 7, Toulon.
- PRAT-FLOTTE, ♀, docteur en médecine, rue Victor-Clappier, 47, Toulon.
- ROUSTAN Fr., I. ♀, architecte, rue Victor-Clappier, 27, Toulon.
- 1903 REGNAULT, *, ♀, O. ♀, docteur en médecine, rue Peiresc, 14, Toulon
- 1904 CHARRAS, pharmacien, membre de la Société Botanique de France, Saint-Cyr (Var).
- MOURRON Edmond, O. *, I. ♀, ***, médecin en chef de la Marine, avenue Vauban, 17, Toulon.
- MAGGINI I. ♀, homme de lettres, Les Sablettes-près Toulon.
- 1906 GALL J, professeur d'allemand, Ollioules (Var)

MM.

- 1913 CLAPIER Louis (L'Abbé), curé-doyen, La Seyne (Var)
- ROUSTAN Jules I. ♀, Architecte, r. Dumont d'Urville, 2, Toulon.
- DUROCH Henri, enseigne de vaisseau, Toulon.
- 1914 PARÈS Jacques I. ♀, membre de la société des Auteurs et Compositeurs de Musique, bibliothécaire du «Vieux-Toulon», r. Gimelli, 50, Toulon.
- DANIEL Lucien, pharmacien, bd de Strasbourg, 32, Toulon.
- RAT Jean, *, *, chef de Bataillon en retraite, rue de Chabannes, 14, Toulon.
- MORAZZANI Victor, O. *, *, capitaine de vaisseau, avenue Marceau, 24, Toulon.
- DANOV, O. *, I. ♀, C. *, ***, mécanicien inspecteur de la Marine, boul. de Strasbourg, 54, Toulon.
- SPARIAT (l'abbé), ♀, majoral du Félibrige, aumônier du Cercle Catholique, rue Mirabeau, Toulon.
- 1916 BERTRAND Paul, rue de Rennes, 29. Paris (V^e).
- 1917 FONTAN Pierre, rue Antoine-Bonnet, quartier St-Roch, Toulon.
- ARDOIN (chanoine) archiprêtre de Toulon.
- GONDOIN Jules, *, I. ♀, ♀, O. **, Préfet de l'Ain Bourg.
- CHARREL, professeur libre, botaniste, rue Cathédrale, 7, Toulon.
- GIRARD, Docteur en médecine, Pierrefeu (Var).
- 1918 BLANCHENAY, C. *, **, intendant général, villa «La Tourelle» Brégallion, La Seyne-sur-Mer (Var).
- 1919 BOYER, O. *, ***, Colonel d'Infanterie, 8, place Gustave-Lambert, Toulon.
- DAVELUY, C. *, I. ♀, **, Amiral. Pré-Sandin, St Jean-du-Var, Toulon.
- CASTAING, C. *, ♀, C. ♀, C. ***, général. châlet Gomer quartier Ste-Anne, Toulon.

MM.

- VIDAL, *, I. ♀ docteur en médecine, 39, avenue Alphonse-Denis, Hyères.
- PRADEL, I. ♀ professeur au Lycée de Toulon.
- 1920 BOURGES Emmanuel, hommes de lettres, 52, rue Pi-cot, Toulon.
- DESTELLE, C. *, ♀, C. ♀, C. ♀, C. ♀, O. ♀, O. ♀, colonel en retraite, 26, rue Victor-Clappier, Toulon.
- JOUVENEL Emile, ♀, ♀, ♀, Route de Marseille, Pont-du-Las, Toulon.
- AMORETTI, ♀, directeur de l'Ecole des Beaux Arts, 6, Dumont-d'Urville, Toulon.
- 1921 BERNARD ♀ I., directeur de l'École Rouvière, Toulon.
- Dr FONTAN, O. *, I. ♀, C. ♀, C^d O. ♀, ♀, ♀, médecin général de la Marine, 5, rue Antoine-Bonnet, Toulon.
- DAUPHIN, *, ♀, I., pharmacien-naturaliste, Carcès.
- RICQUER Marcel, ♀, professeur au collège de Béziers.
- 1922 AYMERICH, G. O. *, C. ♀, C. ♀, O. ♀, O. ♀, C. ♀, Général de division, Place de la Liberté, 10, Toulon.
- OUDARD, O. *, ♀, O. ♀, O. ♀, Médecin de la Marine. Bd Jouve, Toulon.
- LAFLOTTE, O. *, ♀, O. ♀, O. ♀, commandant, Vice-Président de la Société de botanique. Rue Gimelli, 6, Toulon.
- ARNAUD, O. ♀, Professeur en retraite. Saint-Paul-en-Forêt, (Var)
- ESCUDIER, ♀, chanoine titulaire, rue Montgolfier, Fréjus.
- GODLEWSKI, chirurgien, rue Joseph Vernet, Avignon.
- CHAMPIGNY, *, ♀, C. ♀, ingénieur, rue de Courcelles, 6. Paris.
- ASTRUC, ♀, ♀, procureur de la République, Draguigan
- GRANDJEAN, ♀, Médecin, vice-président de la Société de botanique. La Seyne-sur-mer. (Var)

MEMBRES ASSOCIÉS

MM.

- 1875 CERCLE DE LA MÉDITERRANÉE, boulevard de Strasbourg, 15.
- 1879 BERTRAND, ancien notaire, rue Molière, 6, Toulon.
- 1889 CERLE ARTISTIQUE, rue d'Antrechaus, 1, Toulon.
- 1882 GIRARD, professeur à l'école normale en retraite, Solliès Toucas (Var).
- 1894 DAUPHIN, *, peintre du Ministère de la Marine. Avenue Colbert, ou Villa Paradis au Cap Brun, Toulon.
- 1895 LAURET, ♀, professeur de musique à l'école Rouvière, route de La Valette, 16, Toulon.
- 1897 M^{me} DE MARTINENG, campagne Val Bertrand, Toulon (Var).
- 1900 LAFAYE, I. ♀, professeur adjoint à la Faculté des Lettres, Boulevard Raspail, 126 à Paris.
- ROSSI, I. ♀, Conservateur du Musée des Beaux-Arts, rue des Marchands, 6, Toulon.
- 1902 COURET, Antoine, notaire, rue Racine, 9, Toulon.
- 1905 BLANC (l'Abbé) curé de Montmeyan (Var)
- 1908 BOURRILLY Joseph, ♀, chef de Bureau des Services administratifs du Protectorat, Résidence Générale, Rabat (Maroc).
- 1909 BONIFAY, publiciste, à Bandol (Var).
- DOLLIEULE, avocat, ancien magistrat, Solliès-Pont, (Var).
- 1917 M^{me} BERTAUD-CHATEAUMINOIS, 69, Boulevard de Strasbourg, Toulon.
- 1919 M^{me} AUROUS (M^{me} BORDENAVE) rue Peiresc, 7, Toulon.
- M^{me} GERMON, rue Emile-Zola, 5, Toulon.
- 1920 M^{me} JULIÉ-VARATGES, St-Cyr-sur-Mer (Var)
- 1922 M^{me} BOUYER-KARR, château de Méaulx, Claviers, (Var).

Concours Littéraires de l'Académie du Var
pour l'année 1923

Prix Jean AICARD (Poésie française)

Sujets aux choix :

1^{er} Sujet : **Le Vol de l'Avion**

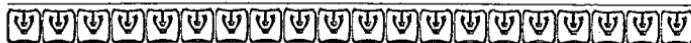
2^e Sujet : **La Forêt brûle**

Prix AMIRAL-SÉNÈS (Eloquence)

1^{er} Sujet : L'Union sacrée de ses fils assure à la Patrie,
son existence, sa richesse et sa grandeur.

2^e Sujet : Un peuple qui aime et cultive les Arts, élève
son idéal et se vivifie

*La proclamation des Lauréats sera faite en séance
solennelle et publique le 3^e Jeudi du Mois de Mai 1923.*



Sociétés Savantes

CORRESPONDANTES DE L'ACADEMIE DU VAR

SOCIÉTÉS FRANÇAISES

ABBEVILLE (Somme). — Société d'Emulation.

AIX (B.-du-Rh.). — Académie des Sciences, agriculture, arts et belles-lettres.

AIX. — Faculté de droit et des lettres, Bibliothèque de l'Université

AIX. — Faculté d'Etudes provençales.

ALGER. — Société historique Algérienne.

AMIENS (Somme). — Académie des sciences, lettres et arts.

AMIENS. — Société des Antiquaires de Picardie.

ANNECY (Hte-Savoie). — Société Florimontane.

ANGERS (Maine-et-Loire). — Société nationale, d'agriculture sciences et arts.

ANGOULÉME (Charente). — Société archéologique et historique de la Charente,

ARRAS (Pas-de-Calais). — Académie des sciences, lettres et arts

ARRAS. — Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais.

AUTUN (Saône-et-Loire). — Société éduenne des lettres, sciences et arts.

AUXERRE (Yonne). — Société des sciences historiques et naturelles.

AVESNES (Nord). — Société archéologique.

AVIGNON (Vaucluse). — Académie de Vaucluse.

BARBEZIEUX (Charente) - Société Archéologique, Historique et Littéraire.

BAR-LE-DUC (Meuse). — Société des lettres, sciences et arts.

BEAUNE (Côte-d'Or). — Société d'archéologie, d'histoire et de Littérature.

BEAUVAIS (Oise). — Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.

BESANÇON (Doubs). — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

BÉZIERS (Hérault). — Société archéologique, scientifique et littéraire.

BLOIS (Loir-et-Cher). — Société des sciences et lettres du Loir-et-Cher.

BOULOGNE (Pas-de-Calais). — Société académique.

BOURG-EN-BRESSE (Ain). — Société des Sciences Naturelles et d'archéologie de l'Ain.

- BOURGES (Cher). — Société historique, littéraire, artistique et scientifique du département du Cher.
- BREST (Finistère). — Société académique.
- CAEN (Calvados). — Académie nationale des Sciences, Arts et Belles-Lettres.
- CAHORS (Lot). — Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot.
- CAMBRAI (Nord). — Société d'émulation.
- CARCASSONNE (Aude). — Société des Arts et Sciences.
- CHALON-SUR-MARNE (Marne). — Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne.
- CHALONS-SUR-SAÔNE (Saône-et-Loire). — Société d'histoire et d'archéologie.
- CHALONS-SUR-SAÔNE. — Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire.
- CHAMBERY (Savoie). — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de la Savoie.
- CLERMONT-FERRAND (Puy-de-Dôme) — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
- COLMAR (Alsace-Lorraine). — Société d'histoire naturelle.
- CONSTANTINE. — Société archéologique du département de Constantine.
- DIGNE (Basses-Alpes). — Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes.
- DIJON (Côte-d'Or). — Syndicat d'Initiative de Bourgogne.
- DIJON. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.
- DOUAI (Nord). — Société centrale d'agriculture, sciences et arts, du département du Nord,
- DRAGUIGNAN (Var). — Société d'études scientifiques et archéologiques.
- DRAGUIGNAN. — Bibliothèque municipale.
- EPINAL (Vosges). — Société d'émulation du département des Vosges.
- GAP (Hautes-Alpes). — Société d'études historiques, scientifiques, artistiques et littéraires des Hautes-Alpes.
- GRENOBLE (Isère). — Société de statistique des sciences naturelles et des arts industriels de l'Isère.
- GRENOBLE. — Académie dauphinoise.
- GUERET (Creuse). — Société des sciences naturelles et archéologiques.
- LAON (Aisne). — Société archéologique.
- LA ROCHE-SUR-YON (Vendée). — Société d'émulation de la Vendée.
- LA ROCHELLE. — Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure.
- LE HAVRE (Seine-Inférieure). — Société Havraise d'études diverses,

- LE MANS. — Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.
- LE PUY (Haute-Loire). — Société d'agriculture, sciences et arts et commerce du Puy.
- LILLE (Nord). — Commission historique du département du Nord.
- LILLE. — Université et Académie.
- LIMOGES (Haute-Vienne). — Société archéologique du Limousin.
- LYON (Rhône). — Académie des sciences, belles-lettres et arts.
- LYON. — Société d'agriculture, sciences et industries.
- LYON. — Bulletin historique du diocèse de Lyon.
- LYON. — Société littéraire, historique et archéologique.
- MACON (Saône-et-Loire). — Académie des sciences, arts et belles lettres.
- MARSEILLE (Bouches-du-Rhône). — Académie des sciences, lettres et beaux-arts. Archives départementales Préfecture.
- MARSEILLE. — Société archéologique de Provence, bd. Longchamps, 63.
- MARSEILLE. — Société de statistique.
- METZ. — Académie de Metz.
- METZ. — Société d'histoire naturelle.
- MONTAUBAN (Tarn-et-Garonne). — Académie des sciences, belles lettres et arts.
- MONTBÉLIARD (Doubs). — Société d'émulation.
- MONTBRISON (Loire). — *La Diana*, société historique et archéologique du Forez.
- MONTPELLIER (Hérault). — Académie des sciences et lettres.
- MONTPELLIER. — Société pour l'étude des langues romanes.
- MONTPELLIER. — Société archéologique.
- MOULINS (Allier). — Société d'émulation et des beaux-arts du Bourbonnais.
- NANCY (Meurthe-et-Moselle). — Société archéologique lorraine et du musée archéologique lorrain.
- NANTES (Loire-Inférieure). — Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.
- NARBONNE (Aude). — Commission archéologique de Narbonne.
- NEVERS (Nièvre). — Société Nivernaise des lettres, sciences et arts.
- NEVERS. — Société départementale d'agriculture de la Nièvre.
- NICE (Alpes-Maritimes). — Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes.
- NIMES (Gard). — Académie de Nîmes.
- ORLÉANS (Loiret). — Société archéologique et historique de l'Orléannais.
- PARIS. — Bibliothèque d'art et d'archéologie, rue Spontini, 19.
- PARIS. — Société nationale des Antiquaires de France, musée du Louvre.
- PARIS. — Revue Epigraphique, rue des Tricots à Clamart Seine.
- PARIS. — Société d'anthropologie de Paris, rue Gimelli, 84.
- PARIS. — Société de protection des paysages de France, rue de Grammont, 26.
- PARIS. — Société philotechnique, rue de la Banque, 8 Mairie du 11^e arrondissement.

- PARIS. — Société d'ethnographie, rue Mazarine, 28.
- PAU (Basses-Pyrénées). — Sociétés des sciences, lettres et arts.
- PERPIGNAN (Pyrénées-Orientales). — Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.
- PERTUIS (Vaucluse). — Société de l'Athénée.
- POITIERS. — Société des antiquaires de l'Ouest.
- RAMBOUILLET (Seine-et-Oise). — Société archéologique.
- REIMS (Marne). — Académie nationale.
- ROLEZ (Aveyron). — Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.
- ROCHECHOUART (Haute-Vienne). — Société des amis des sciences et arts.
- ROCHEFORT (Charente-Inférieure). — Société de géographie et d'agriculture, lettres, sciences et arts.
- SAINTE-BRIEUC (Côtes-du-Nord). — Société d'Emulation des Côtes-du-Nord.
- SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE (Savoie). — Société d'histoire et d'archéologie.
- SAINT-LÔ (Manche). — Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle
- SAINT-MALO (Ille-et-Vilaine). — Société historique et archéologique.
- SAINT-OMER (Pas-de-Calais). — Société des antiquaires de la Morinie.
- SENS (Yonne). — Société archéologique.
- SOISSONS (Aisne). — Société archéologique, historique et scientifique.
- STRASBOURG. — Sociétés de sciences, agriculture et Art du Bas-Rhin.
- TOULON (Var). — Société d'agriculture, de viticulture, d'aviculture, d'horticulture et d'acclimatation du Var.
- TOULON. — Société des Excursionnistes Toulonnais.
- TOULON. — Société Botanique du Var, 7, rue Cathédrale.
- TOULOUSE (Haute-Garonne). — Société archéologique du Midi de la France.
- TOURS (Indre-et-Loire). — Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.
- TROYES (Aube). — Société académique d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.
- VALENCE (Drôme). — Société d'archéologie et de statistique.
- VALENCIENNES (Nord). — Société d'agriculture, sciences et arts.
- VANNES (Morbihan). — Société polymathique du Morbihan.
- VENDÔME (Loir-et-Cher). — Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois.
- VERSAILLES (Seine-et-Oise). — Société des sciences morales, des lettres et arts de Seine-et-Oise.
- VERSAILLES. — Société des sciences naturelles et médicales.
- VIENNE (Isère). — Société des sciences naturelles de Vienne.
- VITRY-LE-FRANÇOIS (Marne). — Société des Sciences et Arts.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

SOCIÉTÉS ETRANGERES

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

BUENOS-AYRES. — Academia nacional de ciencias.

BELGIQUE

BRUXELLES, — Société Royale Malacologique.

ETATS-UNIS

DAVENPORT. — Academy of natural sciences.

MADISON. — Wisconsin Academy of sciences, arts and letters.

MISSOULA. — The University of Montana.

COLOMBUS OHIO. — State University. N. S. A.

WASHINGTON. — Nacional Academy of sciences.

CINCINNATI. — The Lloyd Library, 224, West Court Street Ohio,
U. S. A.

ILLINOIS. — University of Urbana:

ITALIE

ROME. — Academia Reale.

TURIN. — Alti della R. Academia della serenze.

NORVÈGE

CHRISTIANIA. — Videnskablige instituter og Litteraire.

POLOGNE

VARSOVIE. Varsati. — Annales Zoologici musei Polonici historice
Polskie Panstwowe Museum Przyrodnicze, Krakowskie-Przedm,
naturales, n° 26, Warsaw.

RUSSIE

MOSCOW. — Société Impériale des Naturalistes.

SUÈDE

STOCKOLM. — Antiquarisk tidskrift fort Sevrige.

UPSALA. — The geological institution of the University

SUISSE

BERNE. — Institut géographique international.

GENÈVE. — Société des Arts de Genève.

URUGUAY

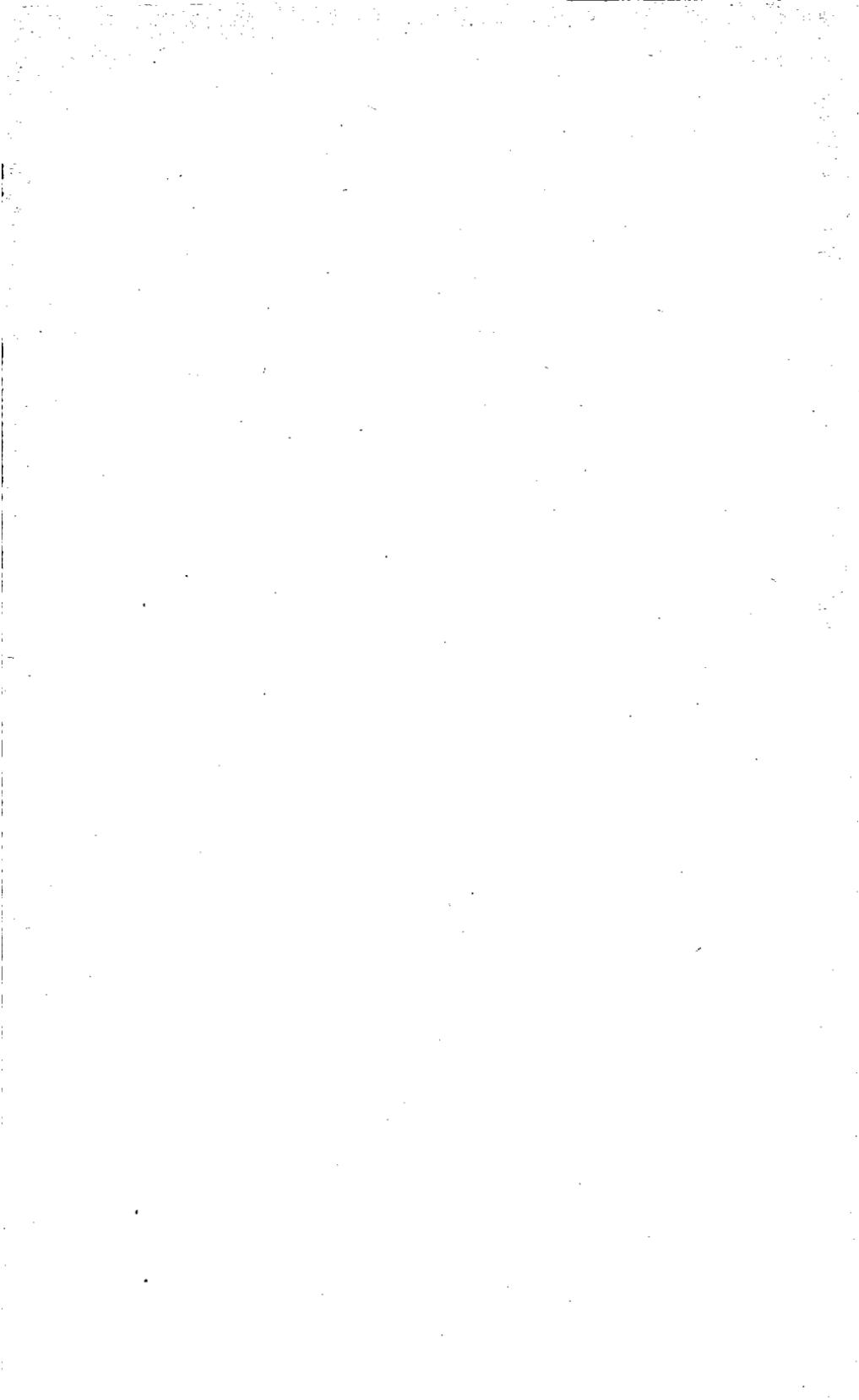
MONTÉVIDEO. — Museo Nacional.

ESPAGNE

Junta de Ciències naturals, Barcelona. Musen Martorell Passeig
de la Irderbriou.

*L'Académie du Var est affiliée à l'Association Française
pour l'avancement des Sciences, Paris, 28, rue Serpente.*

Le service du *Bulletin* est fait à : M. DAURAY, commissariat de
la Propagande Anglo-french Society, 3, rue François-1er, Paris,
ou à Anglo-french Society, Scala Housse, Charlotte street Wi-1
Londres, et à la Bibliothèque Municipale de Marseille.



PREMIÈRE PARTIE

Procès-Verbaux des Séances

4 Janvier 1922 — A l'unanimité M. l'abbé Spariat est nommé trésorier de l'Académie. M. le Président de la Commission historique du département du Nord, à Lille, demande à l'Académie du Var, l'envoi à cette Société, d'une collection complète des publications et des volumes hors série qu'elle possède pour reconstituer sa bibliothèque détruite pendant la guerre. Cet envoi a été aussitôt décidé.

M. le docteur Regnault est désigné pour assister, comme représentant de l'Académie, au 55^e Congrès des Sociétés Savantes, à Montpellier.

M. le Médecin-Général Fontan nous donne un extrait de son livre très apprécié « *Sur les Peintres Toulonnais* », et exalte le magnifique tableau de Victor Gensollen « *Poissons de Méditerranée* ». Dans cette nature morte, si vivante, n'a t'il pas vu grouiller la plupart des espèces qui ne sont pas étrangères à « *La Bouillabaisse* », dont il fait connaître la composition classique.

M. le Colonel Boyer, faisant un rapport sur les Mémoires récents de la Société d'émulation de Cambrai, nous arrête sur une belle étude de la bataille de Malplaquet, faite au bulletin de cette éminente Société, et dans un clair exposé de la célèbre bataille, sait nous émouvoir en montrant la sublime ressemblance au combat de nos soldats de 1709 et de 1914-1918.

* *

8 Mars 1922 — Lecture est donnée d'une correspondance entre l'Académie française et l'Académie du Var, au sujet de l'attribution du prix Cognacq. L'Académie du Var sur la demande de M. Frédéric Masson, secrétaire perpétuel de l'Académie française, accepté d'étudier les dossiers des familles nombreuses, (du Var, des Basses-Alpes, des Hautes-Alpes et des

Alpes-Maritimes), qui sollicitent le prix unique de 25.000 fr. distribué chaque année à la famille la plus méritante de chaque département. Ce rapprochement « *inusité* », de la grande Académie, avec les Académies de province, provoqué par la recherche du bien et qui marque une sympathie renaissante, est fort heureux.

M. Jouvenel lit un émouvant poème « *Soir de Relève* », vécu sur la ligne de feu.

M. le Commandant Rat fait une nouvelle étude remarquable sur la *Relativité* et jette un peu plus de lumière sur cette question si controversée.

Le Président, Général Castaing, lit une lettre qu'il écrivit sur le grave état d'indiscipline du 3^e régiment russe, passagèrement sous ses ordres pendant l'expédition d'Athènes en 1917, au moment de l'institution par Kérensky, des conseils de soldats par compagnie; il nous fait assister à la naissance des Soviets dans l'armée russe.

* * *

Séance du 5 Avril — Le président est heureux de donner les meilleures nouvelles du Capitaine de Vaisseau Morazani qui vient de subir une grave opération... et qui demande à faire à la prochaine séance, la lecture d'un travail médité pendant sa convalescence.

M. Dauphin est désigné, en remplacement du docteur Régnault empêché, pour représenter l'Académie au 55^e Congrès des Sociétés savantes et y produire ses intéressants travaux préhistoriques.

M. Parès, notre distingué archiviste, communique un travail intitulé, « *Un baptême municipal à Toulon sous la Révolution* », et l'Académie souscrit en faveur de l'impression de cette plaquette qui est un affectueux hommage à la famille de l'un de nos éminents collègues.

Sont désignées les commissions en vue de l'attribution en 1922, des prix de Poésie française, (*Prix Jean Aicard*), et d'Eloquence, (*Prix Amiral-Sénès*):

Poésie Française : Général CASTAING, président ; Docteur MOURRON, JOUVENEL, MAGGINI, PRADEL, ARMAGNIN, Inspecteur DANOV.

Eloquence : Général CASTAING, président ; Docteur REGNAULT ; Médecin Général FONTAN ; Commandant RAT ; Colonel DESTELLE ; PARÈS ; Colonel BOYER...

Séance du 3 Mai — Le Président donne lecture de la correspondance d'Avril. Parmi les bulletins reçus, se trouve celui de l'éminente revue Valdôtaine, « *Augusta Pratoria* », dans lequel est inséré un travail important sur l'aménagement des forces hydrauliques de la Lys dont M. le Commandant Rat est prié de faire l'analyse.

Sont présentées les candidatures (de membres titulaires), du Général AYMERICH, du Commandant LAFLOTTE, du Professeur ARNAUD, et du Médecin-chef de la Marine OUDARD, et la candidature, (comme membre associée), de Mademoiselle BOUYER-KARR.

M. Dauphin donne d'intéressantes explications sur le *crâne dolichocephale*, qu'il a découvert dans les environs de Draguignan.

M. le professeur Charrel, avec son humour habituel, nous entretient du mariage musulman.

M. le Capitaine de Vaisseau Morazzani donne ensuite une impressionnante description d'une messe à bord dont la célébration avait tant de grandeur, et exprime éloquemment son regret d'avoir vu disparaître, aux escadres, les aumôniers de marine.

M. Maggini lit une belle poésie « *Lointain Souvenir* ».

* * *

Séance publique du 11 Mai — C'est la veille du premier anniversaire de la mort de Jean Aicard auquel une grande partie de la séance sera consacrée. Après avoir fait un éloge ému du grand poète et avoir salué sa gloire d'écrivain, au nom de l'Académie du Var, dont il était depuis plus d'un demi-siècle, l'illustre membre, le Président lit son rapport en deux fois sur les concours de Poésie française, (*Prix Jean Aicard*), et d'Eloquence (*Prix Amiral Sénès*); il analyse les principales œuvres.

Concours de Poésie française — Le prix Jean Aicard a été décerné, à M. Mattéi, professeur au Lycée de Nice, dont le beau poème sur la Méditerranée, a valu à l'auteur qui la déclamé, une ovation méritée.

La 1^{re} mention a été obtenue par M. Georges Finaud, de la Société des Gens de lettres.

La 2^e mention a été obtenue ex-œquo par M. Mouchard du Lycée d'Aix en Provence et M. Milhaud, du Collège de Béziers.

M. Jouvenel lit, son ode remarquable à Jean Aicard.

Madame Bertaud-Chateauminois, avec sa diction prenante et impeccable, déclame brillamment les « *Trois Orphelins de Jean Aicard* », et les « *Vieilles Maisons* », de Paul Bertrand, notre jeune collègue, très distingué poète, qui dirige avec éclat la Revue Nationale, à Paris.

Concours d'Eloquence — Le prix Amiral-Sénès a été décerné à M. Paul Maurel, instituteur à St Jean-du-Var dont la belle et vibrante composition sur le Paysan de France a été très applaudie.

La première et unique mention a été obtenue par M. Sellié, Directeur-adjoint du Foyer du Marin.

M. Armagnin, lit une poésie du Souvenir « *Un An après* », qui est un délicat hommage posthume à l'auteur du Livre des Petits.

M. Emmanuel Bourges nous dit sa belle dédicace du Livre d'or des glorieux élèves du Lycée de Toulon, tombés au champ d'honneur.

* * *

Séance du 7 Juin — Il est procédé à l'élection de nouveaux membres de l'Académie. M. le Général Aymerich, M. le Docteur Oudard, M. le Commandant Laflotte et M. le professeur Arnaud, après lecture des rapports qui font valoir leurs travaux et leurs titres exceptionnels, sont élus membres titulaires, à l'unanimité. Sur le rapport du Général Castaing, qui fait apprécier les remarquables qualités de cœur et d'intelligence de la distinguée candidate, femme de lettres et petite fille d'Alphonse Karr, Mlle Bouyer-Karr est élue, à toutes mains levées, comme membre associée.

M. Jouvenel présente une intéressante étude sur la “*Crise du Livre*”, qu'il attribue en grande partie, au nouvel état d'esprit d'une jeunesse qui stimule peu son cerveau et que le sport éloigne de la culture intellectuelle.

M. le Commandant Rat lit un beau travail sur la lutte des riches et des pauvres dans la Grèce antique, lutte qui, malgré quelques accalmies, ne s'est jamais véritablement éteinte, comme en témoigne le lugubre tableau que nous offre actuellement la Russie, et que les mauvais appétits excités chez les peuples, menacent sans cesse de faire éclater.

M. le docteur Girard nous explique quelques curieuses étymologies de mots français.

Les candidatures de M. le Chanoine Escudier de Fréjus et de M. Astruc, procureur de la République de Draguignan, sont présentées par le Président désigné comme rapporteur pour chaque candidature.

* *

Séance du 25 Octobre — Le président souhaite la bienvenue aux deux nouveaux collègues présents, le Commandant Laflotte et le docteur Oudard.

Sont élus membres titulaires à l'unanimité à la suite des deux rapports du Général Castaing, M. le chanoine Escudier de Fréjus, auteur d'un livre remarquable sur l'Evangelisation de la Provence et d'une intéressante étude sur l'Irlande, et M. Astruc, procureur de la République à Draguignan, auteur d'un ouvrage de Commentaires utiles pour porter au plus haut point de secours l'œuvre admirable des pupilles de la Nation à laquelle il s'est voué entièrement dans le Var.

Le Président annonce les candidatures de M. Robert Champigny, ingénieur des Arts et Métiers, à Paris, de M. le Docteur Godlewski d'Avignon, et de M. le Docteur Grandjean, vice-président de la société botanique du Var, de la Seyne. Rapporteurs désignés : Général Castaing, Docteur Mourron et le Commandant Laflotte.

L'Académie choisit les sujets des concours littéraires de l'année 1923 qui seront mentionnés dans le bulletin de 1922, non sans décider, pour éviter l'excessive abondance de certains concurrents, que la composition de poésie ne comportera pas plus de deux cents vers, et que la composition d'éloquence se tiendra autour de trois cents lignes.

* *

Séance du 8 Novembre — Le Président, en termes élevés souhaite la bienvenue à M. le Général de division Aymerich, et à M. le Chanoine Escudier. Il adresse ensuite les vives félicitations de l'Académie au Docteur Mourron nouvellement promu Médecin-chef de 1^e classe et désigné pour occuper un poste considérable en Tunisie. Le président exprime ses regrets de voir s'éloigner un collègue aussi aimable qu'assidu à nos réunions où il apportait, avec la distinction de son esprit, le charme de ses productions littéraires.

M. le Colonel Boyer fait une fine critique d'un recueil de « *Fables Modernes* », et d'un petit acte en vers « *Escapade* »

Interrompue », de notre éminent collègue, M. le Préfet Gondoin. Ce sont deux aimables œuvres, pleines d'esprit, de grâce et de fraîcheur. L'ancien Président de l'Académie du Var, ne nous oublie pas, comme nous n'oubliions pas la perfection de son tact et de sa courtoisie.

M. Dauphin qui est à la recherche des vestiges des temps préhistoriques, nous entretient de sa découverte d'un mégalithe aux environs de Fox-Amphoux. Cette pierre celtique fut-elle un monument commémoratif ou funéraire, une limite de tribu ?.... L'actif archéologue nous fait part également de sa découverte d'un vaste dolium qui dut servir à contenir du grain.

M. Parès trouve dans les archives municipales des détails curieux qu'il nous communique, à propos du suicide du conventionnel Brunel (prairial au III)

* *

Séance du 6 Décembre — Elections — M. Champigny, ingénieur des arts et métiers, et M. le Docteur Godlewski, sont élus membres titulaires à l'unanimité, à la suite des rapports du Général Castaing, qui a dû remplacer au dernier moment les rapporteurs désignés et qui, craignant de ne pas se mettre à la hauteur des éloges mérités par leurs travaux scientifiques, (sciences exactes ou médicales), fait plus longuement valoir leurs belles qualités de cœur et d'esprit qu'il connaît depuis longtemps.

M. le poète Rossi, instituteur, est élu membre associé.

M. le professeur Bernard fait un rapport intéressant, plein de justes aperçus, sur un long opuscule intitulé : « *Ce qu'est un Collège Américain* », paru dans la Revue de France.

M. Jouvenel lit une poésie vibrante, « *Le Requin* », qui exalte l'héroïsme du vaisseau glorieux de notre marine qui porta ce nom.

M. le Commandant Morazzani poursuit avec humour, ses souvenirs déjà bien lointains à bord de la frégate *La Séduisante*.

* *

Séance publique du 14 Décembre 1922 — Le Président fait connaître à l'assemblée les sujets des concours littéraires.

La parole est ensuite donnée à M. Dauphin qui, dans son beau discours de réception à l'Académie du Var, a voulu particulièrement glorifier les travaux incomparables de l'entomolo-

giste Henri Fabre de Sérignan. Le Président répond et prononce l'éloge de l'homme modeste qu'est le savant naturaliste M. Dauphin oublié, sauf par nous, dans son village varois de Carcès, et auquel une brillante carrière était réservée à Paris. Le Président fait aussi une incursion dans la vie d'Henri Fabre, et rapproche les deux illustres Rouergats, Henri Fabre et François Fabié dont les âmes également sensibles se sont penchées avec sollicitude sur les bêtes et sur tous les petits du sol.

François Fabié, charme l'assistance en récitant, prise au hasard de sa vaste mémoire infaillible, quelques-unes de ses admirables poésies : *La Buche de Noël*, *Les Châtaigniers*, *Jean le Pâtre*, *Ames Sœurs*....

M. le Commandant Rat relit pour notre public, « académique », sa forte étude sur la lutte des riches et des pauvres dans la Grèce antique.

Madame Juliè-Varatges fait lire par le Président sa jolie fable allégorique « *La Source et le Poète* ».





RAPPORT

sur les prix de Poésie Française

(Prix Jean AICARD)

et sur le prix d'Eloquence

(Prix Amiral SÉNÈS)

Sujets du Prix de Poésie Française :

1^{er} Sujet : Nuit de Printemps sur la Côte d'Azur.

2^e Sujet : La Méditerranée.

Sujets du Prix d'Eloquence :

1^{er} Sujet : Rôle salutaire de la Marine Française dans les parages du monde.

2^e Sujet : Quand les champs sont de plus en plus abandonnés, l'existence nationale est de plus en plus menacée. Le paysan est la force la plus vive de la Patrie.

Mesdames, Messieurs...

L'Académie du Var est heureuse de proclamer aujourd'hui devant vous les résultats de ses Concours littéraires de 1922. Elle connaît le vif intérêt que vous attachez aux manifestations intellectuelles dont elle est la promotrice et vous remercie de tout l'éclat que votre présence si distinguée est venue leur apporter.

Les sujets du prix Jean Aicard, pour la poésie française et ceux du prix Amiral Sénès, pour l'Eloquence, ont eu le don de susciter de nombreux concurrents : *vingt et un poètes et huit prosateurs*. Sujets d'évocation, bien tentants s'il en fût ! Ils sont dans le sillage de l'inspiration du poète illustre qui chanta passionnément la Provence et la Méditerranée, comme dans le courant de la pensée de l'Amiral héroïque qui tomba fièrement au champ d'honneur de la Mer, en faisant son dernier et glorieux salut à la terre de France.

Par ces temps de lassitude morale, malgré l'indifférence qui anémie la sensibilité, un sursaut d'âmes vibrantes s'est produit vers nous : des semeurs d'idéal sont venus répondre à l'appel de l'Académie du Var. Il faut les féliciter d'avoir rêvé de conquérir des lauriers; en eux qui n'ont pas désespéré, la victoire rayonne toujours,

Et pourtant, combien peu seront lauréats ! qu'importe ! Tout le mérite ne va pas se dissiper derrière les vainqueurs. Dans les champs de la Poésie et de l'Eloquence, les tiges frêles, mais ayant sur leurs petits épis un rayon d'or ou de soleil, ne sont pas jetées au vent. Je ne les oublierai pas en déliant la gerbe moissonnée.

I

Je prends les poètes d'abord.

Evidemment, quelques-uns, les derniers du classement, ont manqué de vibration. Peu de souffle anime leur pensée qui bat de l'aile. Et il faut bien le dire, ils ne connaissent assez ni leur langue, ni l'art des vers. Que n'ont-ils évité les hiatus qui font fuir l'harmonie, et la perspective choquante de certains vers qui, du haut de leurs 14 ou 15 pieds, semblent défier toute supériorité. Qu'ils soient pardonnés !

D'autres ont eu un peu d'essor, montré de la sensibilité, trouvé des images, de faible éclat sans doute, atteint un degré moyen d'émotion, accouplé de passables rimes ; ils ont rêvé, mais sans grands frissons, sur cette Côte d'Azur et devant cette Méditerranée pourtant l'une et l'autre si superbement inspiratrices ? Malgré tout, et malgré les fréquents prosaïsmes dont leur œuvre est affectée, poètes, ceux-ci l'ont été, dans une mesure, qui n'est pas désespérante ; - ils le seront davantage quand leur imagination plus ardente les disposera à l'enthousiasme qui engendre l'inspiration. Et je leur dis : « Ne vous découragez pas, et prenez souvent votre luth ».

Sous la devise « alea jacta est » l'un de ces poètes fait dire à la mer qu'il interroge, ce vers qui ne manque pas de métal :

J'ai vu naître et mourir des hommes et des dieux.

et sous cette autre devise « La richesse ne fait pas le bonheur », on trouve ces vers pittoresques :

D'un moulin auquel le temps a coupé les ailes,

On reconnaît le toit en forme d'éteignoir.

Et voici ce vers imagé, tiré d'un sonnet qui porte comme exergue « *Fac et spera* » :

La mer vient mollement expirer sur la plage.

Il y a un peu d'espérance dans tout cela.

Après les poètes qui n'ont pas résisté au 1^{er} examen, Je passe maintenant aux poètes qui ont cotoyé les sujets du concours et dont l'exclusion du classement était inévitable. Ils sont deux — leurs œuvres sont loin d'être sans mérite.

Le premier qui se couvre sous la devise « *ad gloriam* » a fait une série de plaquettes harmonieuses en se promenant sur les plages provençales, de Marseille à Nice, oubliant dans ses douces réveries, les sujets du concours. Il faut regretter qu'il n'ait pas senti spécialement le frisson d'une nuit de printemps, ni scruté l'âme Méditerranéenne. Citons ses plus jolis vers, le soir : *Dans le crépuscule au bord de la mer.*

Les algues à mes pieds, meurent échevelées
Sur le sable où la vague imprime son sillon,
Et parlent -- rubans verts d'aquatiques vallées --
De la barque sombrée ou du nid d'alcyon.

le matin à Bandol,

Le soleil, à la mer langoureuse et pâlie,
Donnait un chaud baiser dont frémissaient les caux.

Le second rêve, un beau soir, devant la grande Bleue :

Mais bientôt le soleil s'engloutit dans les flots,
Le soir tombe; et déjà, l'on n'entend plus dans l'ombre,
Que la mer qui mugit et de mille sanglots,
Fait retentir la grève et le rivage sombre.

L'impression est bien rendue.

Enfin, voici les meilleures compositions :

Dès la première lecture, le poème qui a pour devise « *Et in Arcadiâ égo* », a chassé bien loin toute rivalité. Par acclamation, sans scrutin, il a emporté l'unanimité des suffrages.

Avec quel entrain, avec quelle liberté de souffle, le poète a conduit son œuvre de cinq cents vers! « *La Médi-*

terranée ». Quelle sensibilité et quelles couleurs vives ! Et quelle intensité d'émotion ! C'est du respect et de l'amour dans l'enthousiasme. Il s'adresse à l'immortelle mer :

Plein d'espoir, à vingt ans, je traversais ton onde,
Et dans l'acre senteur de l'embrun soulevé,
Je sentais devant moi trop étroit le grand monde,
Trop petit pour le monde en mon âme révé.

.....
En moi ton souvenir était une prière,
Une aspiration du corps plein de désir,
Vers ton horizon rose et tes eaux de saphir.

.....
Ton flot demeure bleu lorsque le vent fait rage,
Comme toi nous savons, même au fort de l'orage,
Conserver la clarté de l'âme et du regard.

Quelle poésie qui restera partout pleine d'images éclatantes ! L'inspiration grandit, ennoblit chaque page, le poème se déploie dans une harmonie de rythmes cadencés et de rimes sonnantes.

Tantôt le vers s'élance et tantôt se repose, il est toujours solide et classique. L'enclume et le marteau ont été d'accord pour le bien forger.

Le poète a pénétré l'âme de cette Méditerranée dont il connaît toute l'histoire émouvante et grandiose. Ame si belle quand elle jette autour d'elle, les premières semences de l'amour, du devoir, du courage et du sacrifice !

Homère, chanteur de héros, Beau de la cécité des divines statues, glorifie ces vertus.. Et l'on voit poindre bientôt la trilogie de Marathon, Salamine et Platées, semblable à celle qui s'illumina contre les mêmes Barbares, plus de 2000 ans après, la trilogie française de la Marne, de l'Yser et de Verdun.

Le patriotisme des fils de la mer bleue devait avoir sa part de lyrisme. Le poète l'a exalté en fiers accents.

Oui, l'âme Méditerranéenne plane toujours sur le monde, elle est inspiratrice de toute grandeur et de toute civilisation. Le poète n'a pas cessé d'être avec elle.

Mais à travers sa course dans les temps passés, le vol du poète n'est pas toujours allé au-dessus des plus hauts nuages.. A t'il eu peur de se perdre dans le Ciel ?

Comment n'a t'il pas vu, de l'autre côté des îles de l'Egée, se lever sur l'obscurité païenne, la plus radieuse aurore morale qui ait éclairé le monde ? La Méditerranée a recueilli sur tous ses flots, cette lumière d'un rayonnement infini qui, pour la première fois, éclatant dans la vérité, fut si humainement divine.

Rome surprise par tant de clarté, tremble et voit tomber ses dieux. Celui qu'ont annoncé les prophètes de l'Orient est né en face de la Grèce et de l'Italie, pour apporter aux hommes la fraternité, semeuse d'amour et de justice, et la prière qui fait descendre le pardon.

Je pense qu'il comblera la lacune.

Et je salue l'ardent et noble poète qui vient de remporter le prix Jean Aicard, M. Mattéi, professeur au Lycée de Nice. Qu'il reçoive nos très vives félicitations.

Jean Aicard eut été heureux de le couronner, en lui redisant les paroles qu'un jour pour lui-même, prononça Victor-Hugo, en présentant *Miette et Noré*, à l'Académie Française « *Messieurs, je promets un poète à la France* ».

* *

Il faut maintenant descendre sur les petites hauteurs.

La première mention a été obtenue par M. Georges Finaud. Sa « *Nuit de printemps sur la Côte d'Azur* », est sans grand saisissement, ni d'enthousiasme, ni d'amour. Le poète, pourchasser les illusions mortes, va rêver « plus haut que le croissant de lune », dans le ciel où rayonne l'idéal. Le bonheur finit par rentrer dans son âme.

Le poème a été trop court pour l'étendue de ce thème. Les vers sont bien frappés, ils ont de la sonorité, sans avoir un excès de chaleur. Le poète a du métier, écoutez-le :

 Ce soir, le clair de lune a des reflets moirés,
 Qui coulent par à-coups, sur la mer insensible,
 Et le bruit de la vague, à peine perceptible,
 Accompagne en sourdine, un violon, tout près,
 Qui chante dans la nuit des rythmes éplorés.

La deuxième mention revient ex-æquo, à M. Mouchard élève au Lycée Mignet, d'Aix-en Provence, et à M. Milhau élève du collège Henri IV à Béziers.

M. Mouchard a écrit une Nuit de printemps dans laquelle les frissons ont manqué. La Nature seule, s'emeut doucement et s'assoupit sous les rayons argentés de la lune. C'est un discret énivrement des arbres et des fleurs, quand pleure la rosée. L'âme de ce jeune poète est triste.... déjà !.... il n'a pas reçu le chaud rayon de la Muse puisqu'elle n'a pas palpité « Le vin de la Jeunesse », ne fermenta pas dans ses veines. Il fait trop noir et la brise de la mer n'est pas venue agiter son cœur. Les voix sont trop secrètes en lui. Qu'a t'il donc entendu ? Il nous le dit :

Parfois dans cette paix, hors de ses baies en fleurs,
Une villa que cette nuit fait laide, énorme,
Jette dans les jardins une musique informe,
Qui rappelle au rêveur qu'il n'est pas chez les dieux.

M. Milhau a pris le sujet « *La Méditerranée* ». Le poète est enthousiaste et ne manque pas d'inspiration. Il a du coloris dans ses images. Son ardeur imaginative s'éparpille trop et n'est pas encore servie par une suffisante connaissance de l'art des vers.

La Méditerranée s'exalte :

Je borde les déserts de l'Egypte brûlante,
Où le Nil vagabond étaie son long cours,
Et je déroule aussi ma vague nonchalante,
Aux rives de Cythère où le poète chante,
L'Eternelle chanson de l'éternel amour.

et plus loin, elle s'enorgueillit :

Car le Ciel attentif, durant la nuit s'admire,
Dans le plus petit de mes flots.

Je m'arrête là, non sans vous dire qu'il nous est venu « *Une Nuit de Mai* », qui n'est pas sans valeur, mais qui évoquant celle de Musset, s'est abattue devant l'œuvre incomparable, si imprudemment rappelée, en prenant un titre que l'auteur aurait dû sentir inviolable.

Et maintenant, l'Académie du Var dit à tous les poètes qui ont concouru : « Merci et bon courage, La récolte a été « bonne. Appelez souvent votre Muse, et sous le soleil qui fait « éclore, donnez-nous les moissons divines ».

II

C'est le tour des prosateurs pour le prix d'éloquence.

Eloquence ! Quel grand mot ! N'est-ce point elle qui fait éclater les vérités et qui, en jetant dans les esprits, les certitudes raisonnées de la conscience, implore les âmes et les penche vers le bien ! Dans sa prose qui semble un langage libre, mais qui n'est pas sans mesure, elle a aussi sa poésie, quand elle donne à la raison des ailes de feu. Elle a ses harmonies, ses enthousiasmes, l'esprit de création.... Notre prix d'Eloquence a voulu à coté des poètes susciter cette noble émulation des fortes pensées dans ce pays ou l'art de l'orateur se vivifie et s'inspire dans la contemplation des beautés qui éclatent de toutes parts.

Huit concurrents se sont présentés, tous très ardents, mais tous inégaux.

Un seul a abordé le Rôle salutaire de la Marine Française dans les parages du monde. Quelle admiration émue imprègne ses belles pages ! Il montre à travers les derniers siècles, le rôle de notre Marine porteuse dans le monde du Droit de la France mais de ce droit qu'enveloppe toujours la bonté et l'humanité, porteuse de son progrès et de sa vérité, porteuse de sa fraternité. Et ainsi notre Patrie sauve à chaque époque des troupeaux humains perdus dans des terres inconnues qu'elle voudra connaître, pour apporter, ne voulant que le profit d'aimer, le bienfait de l'entièvre égalité des hommes. C'est la marine française qui est son admirable ambassadrice, à travers les mers dangereuses sur les côtes inhospitalières, dans les régions meurtrières et sous les climats hostiles. C'est la Marine (marins, marsouins et coloniaux confondus), qui déploie le drapeau de la France, pour ouvrir les ères libératrices,

Rendre les biens du monde aux esclaves sevrés,
Et chanter l'hosanna des peuples délivrés.

La France est la grande distributrice de la manne vitale à toutes les races égarées dans l'obscurité morale. Elle a proclamé qu'il n'existaient pas pour elle de races inférieures. Et les défenseurs noirs, les auxiliaires jaunes sont venus de toutes parts, quand la Patrie française, leur nouvelle mère, a été menacée. Avec quel sublime héroïsme, ils l'ont défendu !

L'auteur que je n'ai pas encore nommé est resté dans ce thème par lequel je me suis laissé entraîner avec lui. Et j'ajouterai que la beauté morale de la France dont la Marine est au loin le pur rayonnement, à excité, chez nos alliés même, une jalousie qui se trahit aujourd'hui plus que jamais et qui n'a pas épargné dans un Congrès récent les forces de notre Marine pacifique et libératrice.

L'auteur du Mémoire qui a obtenu la 1^e mention est M. Sellier, directeur-adjoint du Foyer du Marin.

Voici le cri vibrant qui termine le mémoire, cri de douleur et de consolation à la fois.

« Marine française ! Marine d'un pays, sorti vainqueur d'une guerre atroce et longue, voici hélas ! qu'un peuple, auquel il y a 149 ans, tu apportas avec les héros qui venaient à son secours, la liberté pour laquelle il combattait, voici que ce peuple, de concert avec son ennemi d'alors, a exige la diminution de tes forces ! Je ne juge pas, je constate, et mon cœur de français en est affligé ! Mais il y a, malgré tout une chose que l'on ne pourra diminuer, c'est ton passé de gloire, c'est ton rôle de messager de la civilisation. Ce rôle, quoique tu sois réduite, nul ne pourra t'empêcher de le remplir encore. Marine française, tu continueras à traverser les mers, pour porter aux petits, aux humbles, aux opprimés, avec son Idéal de bonté et de justice, le grand cœur de la France ».

Le 2^e sujet a donné sept compositions, parmi lesquelles il a été facile de deviner celles de braves paysans dont la culture littéraire est moins avancée que la culture de leurs champs. Quelle souffrance particulièrement aigüe, leur a fait éprouver l'abandon des terres !

Quelle sensibilité d'âme, quand ils déplorent les éloignements de la vie champêtre !.... « Si les champs sont abandonnés, dit l'un d'eux, malheur à la Patrie, elle mourra rai d'une stérilité générale ». Un autre s'écrie « Qui donc obligera le retour au champ, pour reformer les villages qui sont les vrais berceaux du pays ? ».

Et après les vaillants fils de la terre qui se désolent, espérons. Espérons quand même la venue d'un Mécène qui trouvera un Virgile français pour célébrer et faire aimer les champs. Quel poète tentera de nouvelles Géorgiques ?.... Il serait un grand sauveur.

Une composition domine toute les autres. Fortement ordonnée, elle est d'une simplicité élevée qui ne cherche pas l'ornement du style et qui, par l'expression de nobles pensées et de saisissantes vérités, touche souvent à l'éloquence. Elle ne cesse pas d'émouvoir.

L'auteur est un fils de paysan qui a senti profondément l'âme qui s'exhale du creux des sillons ou des floraisons du sol fécondé. Comme il a su l'exalter cette terre de France, la plus belle du monde, nourricière incomparable

et inspiratrice de toutes les vertus qu'il faut, pour vivre, pour se défendre et pour vaincre !

Jeanne, la sublime paysanne de Lorraine, la Sainte de la Patrie, inspire son œuvre, Jeanne que toute la France va célébrer demain, comme la plus pure et la plus héroïque figure qui la symbolise est toujours l'envoyée de Dieu. Près de l'église de nos villages, sa voix nous rappelle,... mêlée au carillon des cloches qui sonnent les retours.

L'auteur de la composition couronnée est M. Paul Maurel, instituteur à Saint-Jean du Var. Que les instituteurs soient fiers de leur camarade L'Académie du Var félicite son brillant lauréat, avec une joie, sière aussi. Vous allez, Mesdames et Messieurs, le juger vous-même, en suivant la patriotique démonstration qu'il conduit avec une vaillance si convaincante et avec une âme si française.

Général CASTAING.





La Méditerranée

FRAGMENTS

Conobbi il tremolar della marina.
Dante.

I

Ceinte d'oliviers gris et de luisantes plantes,
De pins chantants miés dans le bleu des eaux calmes,
De lourds cactus et de figuiers au fruit vermeil,
Je t'aime, douce mer, ondoyant au soleil,
Ou rêvant dans les nuits de lune langoureuses,
Insinuée au creux des régions heureuses
Où débordent la vie et sa jocondité,
Où vibrent les couleurs d'un éternel été.

Que de fois, dans l'éclat des eaux tyrrhéniennes,
J'ai de mes yeux d'enfant, suivi les alcyons,
Les tartanes glissant parmi les blancs rayons
De l'aube où le vent frais charait ses antennes.
Mon âme les suivait sur tes horizons clairs,
Sur leur aile partait pour un lointain voyage,
Sur elle revenait, ivre encor du mirage,
Des crépuscules doux, des nuits pleines d'éclairs.
Ainsi je grandissais, enfant qui s'émerveille
De sentir en son cœur une fleur qui s'éveille,
Près de ton chant qui berce éprouvant tour à tour
L'ivresse des départs et les joies du retour.....

Puis, vingt ans !..... Quel été lumineux et fertile !
L'amour, la foi, l'effort, le rêve, hôte indocile,
Et les ambitions si pures, le désir
Immense de donner tout son être et mourir
Sans crainte pour l'idée qui nous paraît plus grande;
Cet âge où le regard est une pure offrande,
Où l'esprit prend l'essor dans le feu des rayons !.....
— Ardeurs dont à présent, seuls, nous nous effrayons. —

Plein d'espoir, à vingt ans, je traversais ton onde,
Et, dans l'âcre senteur de l'ombrun soulevé,
Je sentais devant moi trop étroit le grand monde,
Trop petit pour le monde en mon âme révé;
Et pendant bien longtemps, dans la montagne austère
Où les lacs lumineux me ramenaient à toi,
Dans les soirs bleus, dans les grands bois remplis d'effroi,
En moi ton souvenir était une prière,
Une aspiration du corps plein de désir
Vers ton horizon rose et tes eaux de saphir.
Bien longtemps, loin de toi, sur le flot de la vie,
Dans l'orage et la nuit que l'éclair sillonnait,
A travers les amours et la haine et l'envie,
Ton image à mes yeux plus fixes revenait.
Enfin, je t'ai revue et toujours aussi belle,
Aussi jeune et rieuse au grand soleil d'été,
Sur les rivages d'or que ta vague emmantèle
Disant avec ferveur ton chant de volupté:
Et j'ai pu retrouver aussitôt, pour mon âme,
Devant tes horizons que le couchant enflamme,
Comme au chant caressant et tendre d'une sœur,
Un peu de calme, un peu de paix et de douceur.
Car ceux que le destin a placé sur tes rives,
Le toit natal, ont senti poindre aux sources vives
De leur être allégé, de leur esprit subtil,
Avec l'oubli de la douceur et du péril,
Une aube intérieure à ton aube pareille.....

Familière, ta voix résonne à notre oreille;
Nous sommes tes enfants d'hier et de demain,
Le Corse aux cheveux plats, le Provençal candide,
L'Ibère et le Ligure et le guerrier numide,
L'Hellène et le fellah, l'Arabe et le Romain.

Ton flot demeure bleu, lorsque le vent fait rage:
Comme toi nous savons, même au fort de l'orage,
Conserver la clarté de l'âme et du regard.

Vers toi qui, sans apprêt, sans mensonge et sans fard,
Prodigues ta beauté riante et souveraine,

Vers toi, comme une cour entourant une reine,
Vers ton mirage doux, ta lumière sereine,
Les hommes éblouis viennent de toute part.
Et souvent, sur la plage où ton écume chante,
J'ai vu l'Eve du nord, blonde au port gracieux,
Contempler ton azur de l'azur de ses yeux.
Rehaussant de son front la parure éclatante
Aux rayons de ton ciel unique et somptueux.
De Malte à Cattaro, de l'Espagne au Vésuve,
Ton flot mouvant à l'air verse le sain effluve
Au sein qui se dilate, et l'iode et le sel.
Le Nil roule vers toi son onde fécondante,
Et devant les palais où la colombe chante
La voix du gondolier monte, comme un appel.
L'Arno tumultueux où Florence est assise
Se mêle dans tes eaux que l'Orient irise,
Au Rhône venu d'Arle au langage si beau.
D'écume tu sertis la Corse, pur joyau.
Tu berves la rumeur immense de Marseille;
Tu souris caressante, à Naples qui sommeille,
Féline, au pieds des monts, ivre de volupté;
Sur le bord africain luit la blanche cité
D'où partaient autrefois les vaisseaux de pirate
Pour la course sanglante, et, dans la blondeur mate
Du sable où les palmiers dressent leurs troncs unis,
Le soleil incendie Ascalon et Tunis.

II

Mais si les fjords, les lacs, le fougueux Atlantique,
Les glaciers et leurs monts, les déserts de l'Afrique,
Et la jungle profonde et les vastes pampas
Ont aussi leur beauté, leur attrait, ils n'ont pas
Comme toi, dont reluit la jeunesse éternelle,
L'auréole divine et pure, la plus belle,
La gloire impérissable et l'immense destin
D'avoir été, jadis, dans le passé lointain,
Dans le passé géant où la merveille abonde,

La reine de lumière et le berceau du monde.
Le rêve icarien de l'homme a pris l'essor
Sur ta grève où l'agave élève sa fleur d'or
Et qu'argente au printemps la riante asphodèle;
Dans l'onde caressante où le ciel étincelle
Nausicaa, Mireille ont baigné leurs seins nus,
Et le mythe divin a fait naître Vénus.
Dans les nuits de juillet, où l'étoile qui tremble
Se mire dans tes eaux et s'y berce sans bruit,
Les rameurs phocéens se courbant tous ensemble
Glissaient vers l'Occident où le mystère fuit :
Et, l'œil au firmament, silencieux et grave,
Le regard confiant et calme, le front nu,
Le pilote guidait la frémisante étrave
Vers un destin nouveau, vers un bord inconnu.....

Nouveau Jason, rêvant des trésors que recèle
Le sol mystérieux des pays ignorés,
Plus tard un fier marin guida sa caravelle
Sur l'Océan funeste aux marins timorés.....

C'est toi, mer, qui donnas à Colomb son audace,
Et sa soif de savoir, et son désir ardent,
Désir de traverser éperdument l'espace,
Et de braver la mort, magnifique imprudent !
Et le fier matelot familier de ton onde,
Génial dans l'erreur et sublime entêté,
Au vieux monde étonné fit le présent d'un monde,
Puis mourut dans l'oubli, seul et désenchanté.

Depuis qu'ouvrant ses yeux éblouis et qu'enivre
L'air tremblant au soleil, l'homme vit près de toi,
Chaque siècle nouveau sur tes bords a fait vivre,
L'auréolant d'amour, d'espérance et de foi,
La légende ou l'histoire; et la beauté plastique
Des mythes consolants, des mystères sacrés
N'eut d'égale ici-bas que la gloire héroïque
Des gestes de tes fils et des combats livrés.

Nulle part, sous le ciel, une ivresse plus belle,
Un amour plus profond de l'austère devoir
N'ont soulevé le sein de l'homme. Tes rivages

Où les nymphes jouaient sous la lune d'été,
Ont accueilli les fils des antiques Pélasges,
Les hardis nautoniers de ton flot démonté :
Et, dès lors, lent et sûr, montant du sol attique,
Le soleil dé l'Esprit, radieux, s'éleva,
Qui baigna de chaleur et de clarté magique
Le rêve le plus beau que la terre réva.
La grâce de l'amour, la pure intelligence,
Le courage guerrier, les vertus, la science,
Et la chasteté sainte, et toutes les beautés
Fleurirent dans les yeux de cent divinités
Rayonnantes, bravant la nuit des millénaires.
Tes échos, longuement, répétaient les tonnerres
De l'Olympe assiégié par les sombres Titans ;
La nef audacieuse au souffle des autans
Portait Thésée cherchant l'antre du Minotaure ;
Sur l'Ossa hennissait le farouche Centaure
Sentant le sang de l'hydre en son sang corrompu ;
Sur les flancs de l'Etna, gigantesque et repu,
S'endormait au soleil le hideux Polyphème ;
Les vallons redisaient son horrible blasphème,
Tandis que les marins furtifs sur tes flots bleus
S'enfuyaient, l'épouvante au cœur et dans les yeux :
La rame se ployait sous l'effort des bras rudes,
Et, courant dans tes lumineuses solitudes,
Les sirènes chantant autour de son vaisseau,
Ulysse rencontra l'amour de Calypso.

Le héros fugitif que l'infortune abreuve,
Au choc des souvenirs oubliait son épreuve.
Devant ses yeux, souvent, vivante vision,
Flamboyait dans la nuit le bûcher d'Ilion ;
Le vent en dispersait au loin la rouge cendre,
Et les prédictions de la triste Cassandre
Comme la rouge cendre au vent se dispersaient.
Cependant les nuées sanglantes s'amassaient
Sur l'astre déclinant du glorieux Atride :
Déjà le réts fatal et la hache perfide,
Dans Argos en liesse éclatant de pavois,
Près de la pourpre offerte au pas du roi des rois

Rentrant, majestueux, dans l'antique demeure,
Du sinistre forsait, traitres, attendaient l'heure.....
Puis c'étaient, au matin, dans le sanglant décor,
Le casque, les cnémides, la cuirasse d'or,
Le divin bouclier, l'arc et la lance agile
Donnés en récompense à sa ruse subtile,
Et que ton flot vengeur vers le cap Rhétéon.
Porta, sur le tombeau du fils de Télamon.....

Plus tard, chantant les morts, les villes abattues,
Beau de la cécité des divines statues.
Sur la rive tranquille où ton flot se mourait,
Un vieillard imposant seul et sans guide errait.
Sa main sûre attaquait les cordes de la lyre,
Et lorsque, sécoué du sublime délire,
Il disait le passé glorieux et récent,
Tout se taisait, le flot, le feuillage, le vent;
Et les hommes furtifs qui suivaient en silence
Le rapsode inspiré de l'épopée immense,
Le regard agrandi perdu dans l'air serein,
Leur âme frémissant sur la corde d'airain,
Ne sentaient plus leurs pas s'imprimer à la terre;
Le grand siècle écoutait l'aède solitaire
Et reprenait son chant pour l'obscur avenir.
Le passé présageait le brillant devenir
Du peuple aimé des Dieux. Un jour, aux Thermopyles,
Trois cents soldats dressés contre les hordes viles
Des Mèdes chevelus destructeurs de cités,
Trois cents héros, trois cents demi-dieux irrités,
Défenseurs valeureux de l'humaine sagesse,
Allèrent à la mort dans l'auguste allégresse
De toute cause juste et noble : père, fils,
Près de Platée, à Marathon, à Salamine,
Du barbare entêté relevant les défis,
Sous l'œil-bleu de Plallas, à l'égide divine,
Sur ton flot cérule que leur sang empourprait,
Et sur la plaine ardente où le Péan vibrait,
Voyaient fuir devant eux Xerxès et ses satrapes.....

C'est cette Hellade, ô mer, que de leurs blanches chapes,

Tes vagues entouraient voluptueusement,
Tandis que dans le stade rempli de mouvements
Préludaient lentement les joueurs de cithares
A l'hymne confiant et berceur de Pindare.

J.-A. MATTEL.

CONCOURS LITTÉRAIRES

DE L'ACADEMIE DU VAR

ANNÉE 1922

Prix AMIRAL-SÉNÈS (Éloquence)

SUJET CHOISI :

« Quand les champs sont de plus en plus abandonnés, l'existence nationale est de plus en plus menacée. Le paysan est la force la plus vive de la Patrie ».

DEVISE :

Un seul flambeau
qu'on penche en allume cent mille.

FRAGMENTS

La force d'un pays est faite de la richesse et du patriottisme de ses enfants. Cette force, -- force matérielle, force morale, -- réside essentiellement dans la terre. Il m'est aisé de l'établir.

La richesse d'une nation est due au triple labeur de l'industriel, du commerçant, du paysan; mais, plus encore que le commerçant et l'industriel, le paysan contribue à sa prospérité. En effet, l'industriel transforme; le commerçant échange, mais le paysan crée; et toute création est un accroissement. Le paysan français a fait notre sol de ses sueurs, de ses souffrances, de son sang. C'est grâce aux efforts opiniâtres de ses fils attachés à la glèbe, — du serf poussant l'araire à l'ombre farouche du manoir féodal, au fermier moderne pourvu de l'outillage le plus perfectionné, — que notre France est devenue, des plaines de Flandre aux massifs pyrénéens, des rivages de l'Armorique aux bords du Rhin, de la Manche à la Méditerranée, ce magnifique jardin où se plaisent les étrangers, et où, provençaux et bretons, tourangeaux et lorrains, et tous ceux des terrains de la vieille Gaule, nous sommes heureux de vivre et pour lequel nous savons mourir.....

L'agriculture exige des millions de bras. Pour avoir le pain qui répare les forces du travailleur, le vin qui fait cou-

ler un sang plus vermeil dans ses veines, la toile dont le tisserand fera nos habits, il faut que partout, sur les monts et dans la vallée, l'homme de la terre accomplit sa tâche sous le soleil qui brûle, sous la pluie, sous la neige, et le vent. Que Cérès voie diminuer le nombre de ses serviteurs, et la Nation toute entière en pâtira. On l'a bien vu au cours de la Grande Guerre où le pain manqua sur la planche, le sucre dans l'armoire, le lait dans l'assiette des vieillards et le bol des tout petits, parce que le paysan avait pris le fusil pour courir à l'ennemi.

Bien avant nous, Sully voyait juste quand il s'écriait: « Labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France ! » et on peut faire entre l'époque où il prononçait ces mots et la nôtre un suggestif rapprochement. La France sortait d'une guerre civile qui la laissait meurtrie, comme à présent après l'abominable invasion germane. Sully comptait sur le paysan pour panser les maux de la France. Le paysan ne trompa pas son attente. De même, au cours des années d'angoisse que nous venons de traverser, le paysan, par son héroïsme, sauva la France, et puis, par son labeur, il la releva. Il est donc juste de dire que le *paysan est la force la plus vive de la Patrie*. Que le berger abandonne son troupeau, le laboureur sa charrue, aussitôt, les transactions commerciales diminueront, l'activité industrielle cessera, et la misère règne: a.

Le spectacle navrant que nous présente la Russie est typique à cet égard. Certes, je veux bien un peu croire le Dr Nanssen lorsque, parlant au Trocadéro dans sa croisade de fraternelle charité, il a affirmé que la sécheresse persistante est la cause première de la famine qui désole l'ancien empire des tzars; mais il est surtout vrai que la situation politique de ce malheureux pays a accentué, précipité les redoutables effets du manque d'eau. Des milliers et des milliers de paysans ont abandonné les campagnes; beaucoup sont devenus soldats de l'armée rouge, fonctionnaires ou policiers. Menacés par d'incessantes réquisitions, ceux qui sont restés en leur isba dans la plaine de l'Ukraine ou sur les bords de la Volga, n'ont ensemencé que pour assurer la maigre subsistance des leurs; d'où la pénurie des récoltes, et sa conséquence tragique: la famine qui, avec une rapidité effrayante, a gagné les parties jadis les plus riches de cet infortuné pays.

Donc, quand ces champs sont de plus en plus abandonnés, le pays est touché, blessé dans ses forces vives. La décomposition sociale le menace. Affaibli, ce pays est moins écouté dans le concert européen; il suscite la convoitise de ses voisins: *la désertion des campagnes menace l'existence même de la Patrie*.

— Plus loin !

Le paysan, est en premier lieu, un infatigable travailleur. Chacun l'a constaté : ce n'est pas dans les milieux agricoles que s'est propagée l'agitation en faveur de la journée de huit heures, et ce n'est pas non plus chez les paysans qu'on s'est passionné pour l'avance de l'heure, — les travailleurs de la terre peinant du lever au coucher du soleil. Dès l'instant où il prend à deux mains la pioche pour arracher la motte au sol qui la retient, le paysan n'a qu'un but : ajouter un nouveau morceau au morceau de terre que son père lui laissa.

Il consacrera sa vie à réaliser son dessin. *Ce but du paysan, nos aieux l'ont passionnément poursuivi, glorieusement élargi, et c'est pour rassembler les morceaux épars de notre France qu'au cours des âges, ils ont souffert et lutté.*

— Voici de belles évocations :

Parmi les qualités précieuses du paysan français, il faut citer en premier lieu l'endurance génératrice des durs labeurs dans la paix, l'héroïsme dans les combats. Ouvrons l'histoire de France ; c'est, avant tout, l'histoire de nos paysans. Paysan : le Grand Ferré, qui symbolise la résistance populaire après les désastres de Crécy et Poitiers; paysanne : Jeanne, la vierge guerrière, qui «bouta» les Anglais hors du royaume ; paysans, les héros de Malplaquet jetant leur pain pour courir plus lestelement à la bataille ; paysans, en majeure partie les volontaires de 1792, ces «vagabonds» qui firent reculer la redoutable armée prussienne à Valmy ; paysans, ces « grognards » qui suivirent leur Empereur des déserts brûlants de l'Egypte aux champs glacés de la Moskowa ; paysans, les grands cuirassiers de Reichshoffen, les soldats de Chanzy et de Faidherbe ; paysans, enfin, ceux de la Grande Guerre qui, dans la boue et la neige, à Verdun, sur l'Yser, dans la Somme, brisèrent les assauts furieux du colosse allemand.

Plus que le marchand, l'ouvrier ou l'artiste, le Paysan a le culte profond de la Patrie. *Nous vivons sur un ossuaire.* Le paysan sent mieux ce qu'est la Patrie, puisque chaque motte qu'il déplace lui parle de nos morts. L'âme même de la Patrie monte du sol que sa charrue entr'ouvre et se fond dans l'âme du paysan. Et c'est ce qui donne tout son sens à la belle définition que Joseph de Maistre donne de la Patrie : « La Patrie, dit-il, est une association, sur le même sol, des vivants avec les morts ». Qui ne connaît la page,

devenue classique, où Balzac montre le père Grandet plongeant, avec délices, ses mains amaigries dans un tas d'or ? Un tableau bien émouvant s'oppose à cette évocation des misères humaines, c'est le geste récent, d'un vieux paysan qui, sentant venir la mort, se fait apporter, pour la pétrir entre ses doigts glacés, un peu de cette terre, — poussière des aïeux — qu'il avait tant aimée. *Pour l'homme des champs : terre, sol, foyer, ne font qu'un.* C'est pourquoi, à ses yeux, la Patrie n'est pas l'entité vague, abstraite, dont il est question dans les manuels scolaires, mais un être réel, vivant.

La Patrie, c'est le blé que le soleil dore ou le pampre que le pressoir attend ; c'est le ruisseau qui serpente dans la vallée entre deux haies de peupliers ; c'est la cabane rustique où le soir venu, la femme et les enfants attendent le père aussi joyeux que fatigué de sa journée de labour ou de moisson ; c'est l'humble cimetière où reposent, leur tâche achevée, les "anciens" qui l'ont précédé ; c'est l'école où il a appris à lire, l'église dont la cloche annonça sa naissance, ses épousailles, et qui sonnera le glas de sa mort ; c'est le village calme, dont les maisons s'éclairent, le soir au pied du coteau, les bois qui bornent son horizon.....

Mais il sait que, par delà la forêt, il est d'autres champs, d'autres cimetières, d'autres villages ; et c'est ainsi que se développe, s'étend, et se précise, cependant, en lui, l'idée de Patrie. Cette gradation, le félibre FÉLIX GRAS, l'a joliment exprimée ainsi :

« J'aime mon village plus que ton village;
« J'aime ma province plus que ta province;
« J'aime la France plus que tout »

On s'explique, à présent, l'attitude admirable du paysan français pendant la Guerre. Quand il a vu les champs dévastés, les maisons incendiées, les arbres fruitiers mutilés, sa haine s'est accrue contre les Barbares parce que ce n'était plus seulement dans son âme, *c'était dans sa chair meurtrie qu'il souffrait.*

Une heureuse comparaison et la conclusion de ce beau discours.

Si le laboureur abandonne la terre, ses fortes qualités s'altèrent, son équilibre moral est rompu. Cette idée, je la retrouve dans une légende mythologique, celle de la lutte d'Hercule et du géant Antée. On sait que, pour vaincre Antée, Hercule le souleva ; le géant ayant perdu le contact avec sa mère, la terre, sentit son énergie l'abandonner

et Hercule l'étouffa. Cela signifie : tant que l'homme demeure fidèle au sol, il est tout puissant; mais s'il s'en détache, s'il brise les liens qui le retiennent à la terre nourricière, toute sa force disparaîtra.

Puisque le paysan représente l'élément sain, l'élément pur de la Nation, qu'il reste aux champs. En est-il ainsi ? Nullement. Pour ne citer qu'un exemple : nombreux sont les ouvriers de notre Arsenal maritime qui viennent tous les jours des villages voisins : La Garde, Cuers, Solliès-Pont..... Avant la Grande Guerre, on avait constaté que les campagnes se dépeuplaient. Cette désertion s'est-elle ralentie ? Non pas ! elle s'est hélas ! accentuée.

Il n'entre pas dans le cadre du sujet imposé par l'Académie du Var d'examiner les mesures d'ordre législatif propres à combattre l'exode des ruraux. Cet exode, dont les résultats du dernier recensement viennent de révéler la douloureuse progression, peut entraîner les plus dangereuses conséquences pour le pays. C'est dans la terre que réside *la vertu de la race, la force même de la Nation*. Nous vivons des heures sombres, et nous sommes plus menacés peut-être qu'en 1914 par un ennemi félon qui cherche à se venger. Le paysan est à un poste d'honneur, de combat ; il ne doit pas le quitter. *Abandonner les champs c'est désertar un peu*. L'intérêt national exige que cette désertion soit énergiquement enravée. Telle est la conclusion de ce mémoire-ci.

Une anecdote, — très simple, — pour terminer.

Dans un recueil : « Méditations de Guerre », que je lisais ces temps derniers, un officier général raconte qu'il avait vu, aux environs de Châtillon-sur-Marne, tout près de la bataille, un vieillard ensemencer son champ, et il dit combien ce tableau l'avait frappé.

Je comprends cette émotion. Le geste du semeur, dont ont abusé les peintres et les écrivains, prenait, sur la ligne de feu, une grandeur tragique. Une partie du sol était piétinée par les Barbares ; une large étendue de la terre de France ne produisait plus pour nous. Et le vieillard jetait, dans le sillon, une semence plus lourde, plus dense, afin de réparer la stérilité des champs dévastés. Il semait, il semait sans repos, et c'était sa manière, à lui, de se battre. Pendant ce temps, ses fils, ses petits-fils, sur le Front, se lançaient aux assauts héroïques pour chasser l'ennemi des champs sacrés qu'il avait envahis.

Oui, les paysans sont des *semeurs, semeurs de blé, semeurs d'héroïsme, semeurs d'idéal*. La plus pure figure de notre histoire, que dis-je ? de l'histoire de tous les peuples est une paysanne. Et c'est pourquoi nous devons donner dans l'échelle sociale la place d'honneur au *PAYSAN FRANÇAIS*.

Mémoires Originaux



CE QU'EST UN COLLÈGE AMÉRICAIN

par Ralph BARTON-PERRY

Professeur à l'Université Harvard.

(Article publié par la Revue de France
dans son numéro du 15 Juillet 1922).

Rapport de M. le Professeur BERNARD

L'auteur, Ralph Barton Perry, professeur à l'Université Harvard, s'est proposé de nous faire comprendre le rôle et l'esprit du Collège américain. Dans ses développements, il se reporte fréquemment à Harvard, qui est le plus ancien collège d'Amérique et en outre, celui qu'il connaît le mieux; néanmoins, son étude a pour objet tout l'enseignement collégial américain, considéré dans son histoire, dans son état actuel, dans ses tendances présentes.

Je ne puis suivre l'auteur pas à pas dans tous ses développements. Mieux vaudrait dans ce cas, donner lecture de l'article lui-même. Je vais donc essayer d'en extraire la « substantifique moelle », en insistant surtout sur les différences, souvent profondes, qui, au point de vue de l'enseignement secondaire et supérieur, existent entre le système américain et le système français.

La première moitié de l'article est consacrée à l'histoire du collège d'Harvard et à l'organisation de l'enseignement supérieur aux Etats-Unis.

Le Collège d'Harvard fut fondé en 1636 par les puritains, que le despotisme politique et religieux des Stuarts avait chassé d'Angleterre. Rien donc d'étonnant à ce que l'esprit et le but des commencements d'Harvard aient été empreints de puritanisme. Ce serait une erreur de l'oublier; mais ce serait une erreur aussi de considérer l'Harvard de nos jours comme une institution puritaine.

Voici, d'ailleurs, citées textuellement, les conclusions de la partie historique :

« L'histoire et la tradition sont de plus grande importance dans les collèges que dans toute autre institution américaine. Chacun d'eux à une vie individuelle et continue, dans laquelle le passé est constamment évoqué, où

ses souvenirs sont vénérés, ses traditions commémorées et ses anciens élèves proclamés membres perpétuels. Il est impossible de comprendre ce que le collège américain est devenu, si l'on ne sait ce qu'il a été.

Parce qu'il fut autrefois un collège d'internat, il n'est pas seulement un centre d'instruction, mais une communauté, un centre de vie. Parce qu'il fut autrefois un foyer et un instrument de propagande religieuse, il y règne maintenant une sorte d'enthousiasme de missionnaire, qui cherche à répandre l'instruction comme un évangile et à sauver les âmes des hommes, fut-ce contre leur volonté.

Parce qu'il fut autrefois un petit groupe familial, dans lequel les maîtres étaient de sages adultes et les élèves d'insouciants adolescents, il y a encore une grosse somme d'instruction secondaire incorporée dans les cours d'études du collège américain et quelque chose du maître d'école chez ses professeurs.

Parce que le collège américain était plus religieux que social dans son exclusivisme, il s'est promptement adapté à l'esprit de la démocratie américaine. Enfin la physionomie des institutions d'enseignement supérieur en Amérique dérive de ce fait historique que le collège existera avant l'Université et en resta le noyau. L'éducation professionnelle a été gressée sur les études du collège, qui elles-mêmes ont pris de l'amplitude parce que le collège appartient à la même communauté intellectuelle que les écoles professionnelles ».

En ce qui concerne l'organisation de l'enseignement, rien dans le système français qui corresponde exactement au collège américain. En France, nous considérons trois niveaux d'enseignement : le primaire, le secondaire et le supérieur ; en Amérique, on en conçoit quatre : le primaire, le secondaire, le collégial et le professionnel. Il s'en suit qu'en Amérique le mot « collège », implique plutôt l'idée d'instruction supérieure que celle d'instruction secondaire.

« Pour essayer de trouver en France, écrit le Professeur Ralph Barton Perry, l'équivalent du degré d'instruction du collège américain du type le plus avancé, il serait nécessaire de prendre les deux dernières années du Lycée et d'en ajouter deux de l'instruction donnée au candidat à la licence ès-lettres ou ès-sciences ou au futur étudiant en médecine qui fait son P.C.N. Mais, même ainsi, nous n'arrivons pas à l'équivalent exact du collège américain. En premier lieu, le jeune Français qui poursuit ses études sans interruption, reçoit ordinairement le grade de bachelier entre sa seizième et sa vingtième année, le jeune Américain

entre sa dix-huitième et sa vingt-deuxième année. Les raisons de ces différences d'âge sont diverses et complexes, mais le fait évident est que le jeune Français de ce grade est mieux discipliné et plus habitué à un effort intellectuel rude et continu, tandis que l'américain a plus de maturité. Une seconde différence existe en ce que tandis qu'en France cette période est divisée en deux années d'instruction fondamentale avec les méthodes d'enseignement secondaire, et deux années d'enseignement en vue d'une carrière choisie donné dans des conditions de grande liberté, en Amérique ces quatre années constituent un ensemble, dans lequel l'enseignement fondamental et l'enseignement supérieur soient mêlés et distribués par une méthode qui constitue quelque chose d'intermédiaire entre la discipline d'un lycée et la liberté d'une université française ».

Aux Etats-Unis, les établissements du même ordre ne sont pas comme en France calqués ou à peu près sur un type uniforme. Ils présentent, au contraire, toutes les variétés et tous les degrés de valeur. D'abord, des collèges qui vivent sous le contrôle ou l'influence dominante d'une congrégation religieuse. Puis les collèges et les universités laïques, qui forment la grande majorité et parmi lesquels on distingue les institutions d'Etat et les établissements privés reconnus d'utilité publique. Les institutions d'Etat sont sous le contrôle, non du gouvernement national, mais des Etats constitués dont la fédération forme les Etats-Unis: ces Etats sont souverains en matière d'instruction, et l'on sait qu'ils se montrent ombrageusement jaloux de leur autonomie. Il faut, d'ailleurs, faire la différence entre le collège indépendant et l'université.

Ici, je cite textuellement :

« Le collège indépendant est généralement rural, et l'université urbaine. Le collège dispense l'instruction du type que j'ai indiqué ci-dessus, qui mène au grade de bachelier ès-arts. L'université donne cette même instruction en même temps qu'une instruction plus avancée ou parallèle dans une école préparant une profession déterminée. En d'autre terme, une université américaine est un collège qui possède en plus un ou plusieurs instituts, par exemple une école supérieure des arts, des lettres et des sciences, une école de théologie, une école de droit, une école de médecine, une école d'architecture, une école d'ingénieurs, une école de commerce est une école dentaire ».

Je puis ajouter — bien que le professeur Barton Perry ne nous le dise pas — que de nombreux Américains voudraient, aujourd'hui, substituer, dans l'organisation de l'enseignement, l'unité à la variété : ils demandent la nation-

nalisation fédérale de l'instruction publique et espèrent obtenir ainsi l'unification des 48 systèmes — je dis bien 48 — aux variantes innombrables d'ailleurs, qui, présentement, distribuent l'enseignement dans leur pays.

Mais, revenons à notre auteur :

« Pour apprécier, écrit-il plus loin, la puissance et l'utilité d'une des grandes universités privées telles que Harvard, il est nécessaire de tenir compte de bien de choses qui ne sont pas révélées par les cours. Ces institutions, à cause de leur ancienneté et de l'absence de tout contrôle de la part de l'Etat, sont nationales dans leur but. A Yale, à Columbia et à Harvard, plus de la moitié des étudiants viennent des Etats éloignés. Grâce à la générosité de leurs amis et de leurs anciens élèves, ces universités ont pris une grande extension : elles ont des *dormitories* (maisons pour étudiants), des salles de cours, des réfectoires, une chapelle, un gymnase, une bibliothèque, des laboratoires, des bâtiments réservés à l'administration, des clubs, des installations pour les sports en plein air. Leurs placements de fonds leur donnent un large revenu annuel, et les 1.700 livres léguées par John Harvard, par exemple, se sont transformées en 47 millions de dollars de donations.

Un trait non moins significatif, parce qu'il contribue à la vitalité et à l'influence d'une université comme Harvard, c'est l'affection de ses anciens élèves, qui, toute leur vie, restent ses fils fidèles. Les plus grandes universités forment des professeurs de collèges, qui à leur tour, envoient à l'université les étudiants qui leur paraissent le mieux doués ; ainsi, l'université devient un centre d'influence intellectuelle, vaste comme le pays lui-même. Les anciens élèves qu'on appelle les *alumni* de chaque institution sont groupés en sociétés d'un bout à l'autre du pays. Par leurs représentants élus, ils participent à l'administration de l'Université ; on a toujours recours à eux quand sonne l'heure du besoin, et les succès de chacun d'eux rejoignent sur l'université entière. »

J'arrive à la seconde partie de l'article, dans laquelle l'auteur s'efforce de dégager l'esprit et les tendances du collège américain. « En dépit de leur extrême diversité, dit-il, tous les collèges américains possèdent le même esprit et les mêmes aspirations générales. »

Et il continue :

« Pour tout observateur étranger, le trait le plus étonnant du collège américain est qu'on y perd en appa-

rence beaucoup de temps. Les étudiants américains trouvent parfaitement naturel et sage de passer quatre de leurs plus belles années dans ce qui paraît être une sorte de glorieuse paresse, qui peut apporter du retard à leur entrée dans une profession, à leur mariage, et engendrer chez quelques-uns des habitudes d'oisiveté incompatibles avec les méthodes et les exigences de la vie d'affaires et de la vie professionnelle en Amérique.

C'est qu'aux Etats Unis on n'a garde de considérer la jeunesse comme une période d'éducation et d'instruction pendant laquelle l'individu se prépare à la vie. L'idée répandue en Amérique est que la jeunesse est par elle-même une partie de la vie, non pas seulement un moyen, mais une fin en soi. Elle a ses droits aussi bien que ses devoirs. Elle n'a qu'un temps, et les souvenirs qu'elle laisse durent à jamais. Quand nous parlons en Amérique de la « vie de collège », nous entendons par là une véritable vie, qu'il s'agit de traverser heureusement. Les pères qui ont été forcés de lutter pendant leur jeunesse désirent éviter ce souci à leurs enfants. Leurs succès ultérieurs ne les satisfont pas complètement; ils regrettent leur jeunesse perdue et se servent de leur réussite pour éviter à leurs enfants un pareil regret. La jeunesse a des droits particuliers au bonheur. C'est le temps des plaisirs, de l'amitié, des expériences nouvelles de l'esprit et du corps, le temps où la vie est forte, parce que le fardeau des responsabilités ne pèse pas encore sur elle.

Entre toutes les nations, l'Amérique admet ce droit de la jeunesse au bonheur. Et cette conception serait aussi, sans doute, celle de la France, si la France n'était pas obligée, pour la sauvegarde de son sol, d'exiger de ses enfants qu'ils lui sacrifient deux années ou plus de leur jeunesse.

Ce serait pourtant une erreur de croire que la plupart des étudiants des collèges américains réclament ce droit au bonheur et que l'opinion générale l'admet sans réserve. Ces dernières années, particulièrement, la puérilité de la vie de collège a été largement, critiquée; on la compare à une sorte d'ensuite prolongée pendant laquelle les jeunes gens nourrissent des sentiments faux et artificiels. Les folles escapades et les plaisirs familiers aux étudiants de jadis ont disparu. Les étudiants d'aujourd'hui sont à la fois plus mûrs et plus intéressés par la vie et ses problèmes. Malgré cela, l'importance donnée à la vie de collège demeure, ainsi que la croyance que cette vie contribue, presque autant que l'instruction livresque, à former des hommes.

Il est peut-être significatif de remarquer que l'Améri-

cain parle d'éducation, là où le Français parle d'instruction. Quoi qu'il en soit, le collège est considéré comme une communauté dans laquelle les jeunes gens apprennent plus par la pratique que par le précepte, et il n'est pas rare que les présidents des collèges américains, dans leurs discours officiels, oublient de parler d'instruction. L'instruction est, en tous cas, chose toujours subordonnée. »

Voilà, Messieurs, une page qui merite de retenir notre attention. Nous devons examiner successivement ces deux questions, d'ailleurs liées l'une à l'autre dans la pensée de l'auteur : le droit de la jeunesse au bonheur et la subordination de l'instruction à l'éducation.

Le droit de la jeunesse au bonheur ! Notre pédagogie française le méconnaîtrait-elle ? Je ne le pense pas; mais elle ne l'admet pas sans réserve. Certes, nous voulons, nous aussi, que nos élèves conservent un bon souvenir du temps qu'ils ont consacré à l'étude avant d'entrer dans la vie; nous voulons que la science ne se présente pas toujours à eux sous un aspect rebarbatif et sévère et que l'enseignement du maître soit autant que possible attrayant; nous connaissons enfin tout le prix de l'effort joyeux. Mais que la vie de l'étudiant soit un jeu, un plaisir continual, nous ne saurions l'admettre, parce que nous estimons que la jeunesse doit faire l'apprentissage de la vie, qui doit être consacrée au travail. Le travail est pour l'homme une contrainte souvent pénible, et il faut que nos jeunes gens s'accoutument à subir cette dure loi du travail. Nous devons leur apprendre à vaincre leurs répugnances, à faire le sacrifice de leurs désirs, de leurs goûts, pour accomplir en toutes circonstances leur devoir; nous devons leur inculquer le goût de l'effort, l'amour de la lutte. Et d'ailleurs, la plus grande joie pour l'homme n'est-elle pas en définitive celle qui procure la difficulté vaincue ? Loin de nous la pensée de bannir tout plaisir, tout bonheur de la vie de nos jeunes gens; mais, père ou éducateur, nous pensons qu'il est légitime de leur demander dès l'entame certains sacrifices dans le but d'assurer le véritable bonheur de toute leur vie. Bref, si aujourd'hui, comme le dit le professeur Barton Perry, l'opinion générale américaine n'admet pas sans réserve le droit de la jeunesse au bonheur, nous sommes d'accord avec cette partie de l'opinion américaine.

Aux États-Unis, dit encore l'auteur, l'instruction est toujours subordonnée à l'éducation, et il semble croire qu'en France on ne se préoccupé guère que de l'instruction. Reconnaissions tout d'abord qu'il y a une part de vérité dans ce reproche que nous adressent les étrangers et que, trop enclins à nous dénigrer nous-mêmes, nous nous

adresses aussi. Nos professeurs n'ont-ils pas à parcourir chaque année des programmes souvent trop vastes ? Rien de néfaste, soit dit en passant, comme cette course rapide à travers des programmes, qu'on n'arrive pas malgré tout à épuiser. On se hâte de faire entrer dans l'esprit des élèves un savoir purement verbal. Ainsi que le disait Montaigne : « on ne cesse de crier à leurs oreilles comme qui verserait dans un entonnoir. » Quant à développer leurs facultés intellectuelles et morales — tâche autrement importante que celle qui consiste à entasser dans la mémoire des connaissances indigestes — on n'en a pas le temps. Dans les classes à examens, le mal est pire encore. Mais n'exagérons rien. Bon nombre de nos maîtres savent interpréter les programmes dans leur esprit, au lieu de les appliquer à la lettre ; ils savent discerner l'essentiel du secondaire, et ils se proposent, non de verser dans la mémoire de leurs élèves des notions toutes faites, mais d'exercer et de développer toutes les énergies, toutes les puissances de leur esprit. Et qu'on ne croit pas, d'ailleurs, que l'instruction et l'éducation soient deux choses absolument distinctes. La culture de l'intelligence contribue par elle même et pour une large part à l'éducation de la volonté et par suite à l'éducation en général. Pour apprendre véritablement, un effort prolongé est indispensable : on doit s'arrêter longtemps sur chaque idée pour l'approfondir ; il faut donc combattre en soi la dispersion des idées, s'accoutumer à voir clair dans ses pensées et à passer de l'une à l'autre, non au hasard, mais suivant une méthode rationnelle. Bref, on doit constamment faire effort pour s'assimiler des connaissances et les organiser, comme on doit faire effort pour résister aux sollicitations de la paresse ou à l'attrait du plaisir si l'on veut consacrer à l'étude le temps nécessaire. Qui ne voit que la volonté acquiert ainsi une plus grande force, et que cette force, elle l'appliquera ensuite aux actes de la vie pratique et de la vie morale. Ne disons donc pas, ne laissons pas dire non plus que nous sommes des dilettantes, plus préoccupés de meubler notre esprit que de développer nos forces physiques et morales et de les coordonner en vue de l'action.

Le professeur Barton Perry chercha ensuite à préciser les bénéfices moraux et sociaux de la vie de collège américaine. Elle contribue à développer l'esprit démocratique, le don de diriger, celui aussi de savoir jouer un rôle subordonné dans une entreprise collective.

En ce qui concerne l'esprit démocratique, l'auteur écrit : « Quels qu'aient été ses antécédents, l'individu qui arrive au collège est jugé uniquement sur ses mérites. Le collège est fait pour compenser les différences d'origine,

pour annuler les avantages sociaux, afin que tous aient le même point de départ et que le prix de la course soit au plus rapide et non au plus avantagé. De plus, tout Américain sait qu'il rencontrera au collège des Américains de toutes sortes et doit apprendre à vivre avec eux et à les apprécier tous. Cet idéal, comme la plupart des aspirations humaines, n'est jamais pleinement réalisé ; mais il l'est particulièrement, et en une large mesure : la vie nationale américaine y gagne grandement en force, et c'est un fait dont aucun de ceux qui connaissent la vie de collège aux Etats-Unis ne peut douter un instant. Un tiers des étudiants de ces collèges gagnent leur vie et, dans leurs heures de loisirs ou de vacances, acceptent toutes les sortes de travail, sans que leur dignité ou leur considération en ressentent aucun dommage. Les fils de fermiers et d'ouvriers apprennent au collège la politesse et le savoir-vivre ; les fils de riches y apprennent la simplicité et le courage ; et les hommes s'élèvent des plus basses couches de la pauvreté et de l'ignorance jusqu'à être estimés comme « gentlemen » et suivis comme chefs. »

Sur ce point, je me bornerais à constater que nous sommes nettement inférieurs aux Américains. Nous n'avons pas su nous affranchir complètement des préjugés de caste, et, dans nos lycées, il arrive encore trop souvent que les boursiers pauvres sont tenus dédaigneusement à distance par les fils des riches. Le jour où chez nous l'enseignement secondaire sera gratuit et où les élèves y seront admis par voie de concours, sans autre privilège que celui du mérite, l'unité morale de la nation sera bien près d'être réalisée.

Après avoir montré comment, en Amérique, la vie de collège développe le don de diriger et la disposition *to play the game* (jouer un rôle subordonné dans une entreprise collective et le remplir de bon cœur et loyalement), l'auteur de l'article ajoute :

« Nul ne niera, je crois, la signification de ces qualités dans une démocratie qui doit toujours définitivement dépeindre d'une initiative privée, et qui doit aussi toujours faire face aux événements avec une bonne volonté spontanée et une organisation improvisée, plutôt que par prévision des autorités. Ces qualités sont communes, à beaucoup d'institutions américaines, en dehors du collège. Mais le collégien possède pour les inculquer des forces morales particulières et des instruments spéciaux. Il est pénétré d'une ferveur évangélique, qui est la forme moderne et atténuée de l'ardeur puritaine. Maîtres et élèves se sentent en quelque sorte responsables des âmes de leurs frères. En outre, la vie de collège offre, sur une échelle

plus petite, la reproduction des idées et des problèmes d'un monde plus vaste. Tout y est encouragé et organisé : les sports, les rapports sociaux, le théâtre, le journalisme, la musique, la religion et la philanthropie. Ces différentes organisations ont leurs présidents, leurs gérants, leurs trésoriers, leurs comités et leurs « meetings ». En réalité, la vie des étudiants est maintenant si développée qu'elle participe en une certaine mesure à l'administration et au développement du collège. »

Là encore, il nous faut reconnaître notre infériorité. Nous ferions bien — c'est du moins mon avis — de substituer peu à peu à nos systèmes de contrainte et de règle toujours imposée un régime de plus en plus libéral laissant à nos élèves les initiatives légitimes, les accoutumant à prendre des décisions en vue d'un intérêt supérieur à l'égoïsme individuel, leur donnant conscience de leur responsabilité, leur apprenant enfin à se gouverner eux-mêmes pour acquérir le droit et le pouvoir de diriger les autres.

Pour ce qui est de l'instruction proprement dite, les Américains ont adopté aussi, non le principe de contrainte, mais le principe de choix.

« Dans ce système, écrit le professeur Ralph Barton Perry, le collège offrira la meilleure instruction possible dans toutes les sciences et les humanités, et l'étudiant sera autorisé à élaborer lui-même son programme de cours, selon ses goûts et ses besoins. Il y eut en ces dernières années, réaction contre ce système, qui bouleversa le plan d'études des collèges en Amérique. Actuellement, on a tendance à adopter le système des études groupées, qui n'implique pas un retour aux études obligatoires et ne donne aucune raison de penser que les classiques regagneront jamais le terrain perdu. Tel qu'il est mis en vigueur à Harvard, sous la direction de M. Lowell, notre président actuel, tout étudiant doit, d'une part avoir des connaissances générales dans les grands champs d'études : langues, sciences, histoire, philosophie, mathématiques ; et, d'autre part, il doit consacrer un tiers de son temps à l'étude d'une discipline spéciale de son choix. Ainsi interprété, le résultat de l'instruction du collège est « de savoir un peu de toutes choses et beaucoup d'une seule ».

J'avoue tout de suite, Messieurs, que je trouve quelque chose d'assez séduisant dans cette conception du libre choix de l'élcolier ou de l'étudiant. Combien d'élèves, chez nous, renoncent à toute étude parce qu'on les constraint à des disciplines pour lesquelles ils n'ont ni goût ni aptitudes et qui eussent pu apprendre beaucoup dans certaines matières.

res de leur choix ! Ne vous méprenez pas sur ma pensée. Surtout ne croyez pas — comme j'ai montré plus haut — la nécessité au point de vue éducatif d'obliger l'élève à vaincre ses répugnances — ne croyez pas que je me contredise moi-même. Je n'admettrais point le libre choix sans réserve ; je ne voudrais pas d'ailleurs d'une spécialisation trop hâtive. Je souhaite, au contraire, que toute spécialisation repose sur un fond solide de connaissances générales. Les études professionnelles donnent sans doute la science des moyens mécaniques de la vie ; mais seules les études libérales élèvent à la compréhension de tous les intérêts qui trouvent leur expression dans l'ensemble de la vie sociale. Même avec les études professionnelles du type le plus élevé, même pour le savant, le manque d'instruction générale constitue une véritable mutilation intellectuelle et morale. N'oublions pas que tout homme est homme, quelle que soit la profession qu'il exerce, et que, s'il est indispensable de le former en vue d'une profession déterminée, il faut le préparer aussi à sa fonction humaine. Mais, d'un autre côté pourquoi soumettre tous nos jeunes gens à une culture uniforme, comme s'ils avaient tous les mêmes aptitudes et comme s'ils devaient tous mener la même vie ? Cette question de la spécialisation, nous l'avons résolue dans notre enseignement primaire supérieur. (J'en parlerai à titre d'exemple, bien qu'il soit hors de la question). A partir de la 2^{me} année d'études, nos élèves choisissent entre la section d'enseignement général, la section industrielle, la section agricole, la section commerciale ; en outre, les élèves de chaque section peuvent être autorisés à suivre certains cours d'une autre section ou dispensés de suivre certains cours dans leur propre section. L'enseignement secondaire actuel comporte aussi une certaine spécialisation : d'abord, à partir de la sixième, enseignement avec ou sans latin ; puis, après le premier cycle, choix entre les sections latin-grec, latin-sciences, latin-langues, sciences-langues-vivantes. On semble vouloir revenir aujourd'hui à une culture générale plus uniforme. Si, de la réforme projetée, il devait résulter une culture plus forte pour tous les élèves, on ne pourrait que l'approuver sans réserve. Il faudrait pour cela que l'enseignement secondaire put se recruter parmi toutes les classes de la société et fut réservé aux mieux doués intellectuellement, aux plus aptes à la recevoir et à en profiter. Mais on aura beau élaborer des programmes, préconiser des méthodes, ou revenir aux anciennes disciplines, les esprits médiocres resteront des esprits médiocres ; et ceux qui n'ont que des aptitudes très particulières ne pourront s'élever au-dessus d'un certain niveau de culture générale. C'est pour ces derniers surtout que

je voudrais plus de souplesse dans l'organisation et dans les programmes et une liberté de choix au moins relative, afin que, sans négliger absolument aucune des disciplines nécessaires à la formation de l'homme complet, ils puissent recevoir l'instruction convenant le mieux à leurs aptitudes essentielles et à la tournure particulière de leur esprit. Il est bien entendu que je n'ai pas à parler ici de notre enseignement supérieur, organisé tout entier en vue de la liberté du choix de l'étudiant et où se fait la véritable spécialisation, en même temps que la préparation professionnelle du type le plus élevé.

Le professeur Barton Perry termine son article en signalant une conception nouvelle qui, depuis la guerre, se répand de plus en plus aux États-Unis.

« C'est, dit-il, la croyance que la vie sociale ainsi que les professions et les carrières demandent de la largeur et de la souplesse d'esprit, un fonds de connaissance générale de principes joint à des capacités morales pour diriger et pour partager les actions collectives.

L'Américain croit que ce sont des qualités qui ne peuvent s'acquérir dans une école commerciale ou une maison d'affaires, mais dans un collège libéral où règne un certain esprit de désintéressement et de liberté.

En outre, chaque Américain commence à demander quelque chose d'autre et de nouveau à son collège. Il faut inculquer des principes, mais ces principes doivent se rapporter à la vie. Le savoir doit être ardemment désiré pour résoudre les problèmes. Cela ne signifie pas un abaissement ou une diminution de l'instruction par suite de la nature même de ces problèmes. Ceux de l'époque ne sont pas seulement captivants et ardu, réclamant un effort intellectuel incessant, mais de grands problèmes qui nourrissent les âmes de ceux qui les abordent. Ils sont aussi longs que l'histoire, aussi vastes que la vie, aussi profonds que la vérité. Ils peuvent se grouper autour de deux questions maîtresses. En premier lieu, la question économique et sociale : comment les richesses et le bonheur peuvent-ils être également distribués sans détruire les motifs et sans ruiner le mécanisme qui les a produits ? En second lieu, le problème international : comment le patriotisme pourra-t-il se concilier avec l'humanité ? Il est peu de sujets dans le programme le plus varié de la plus supérieure des universités modernes qui n'envisagent l'une ou l'autre de ces deux questions. Il n'y a guère de crainte qu'un homme qui s'en occupe soit mesquin ou pauvre d'esprit. En d'autres termes, ce ne sont pas seulement des problèmes pratiques vitaux et d'importance toujours plus grande, ce sont en

même temps des problèmes profonds et libéraux, qui, l'un et l'autre, absorbent, affranchissent et captivent l'esprit.

En résumé, l'éducation doit être pratique, en rapport avec la vie. D'autre part, elle doit planer au-dessus des besoins matériels et des étroites exigences de carrière, si elle veut stimuler l'accroissement, le détachement intellectuel, l'imagination créatrice et la liberté d'esprit. Il semble n'y avoir qu'une façon de combiner ces deux choses essentielles, c'est d'associer les études du collège aux intérêts pratiques, en démontrant que ceux-ci sont généreux et libéraux. Laissons l'enseignement et l'étude des langues, des sciences sociales et physiques de l'histoire, de la philosophie et de la littérature se vivifier par la connaissance nouvelle des problèmes de l'humanité. De ce nouveau sentiment de sympathie, de cette nouvelle ardeur, de ce côté chevaleresque de l'esprit ainsi entretenu, résultera l'appétit spirituel et intellectuel qui donnera à l'individu toute sa puissance de développement. »

J'aurais voulu rester sous l'impression de cette belle page. Elle est une réponse éloquente à ceux qui, après une étude superficielle des méthodes américaines d'enseignement, ont conclu à l'exclusive suprématie d'un matérialisme réaliste et bas. Soyons heureux de constater que nos amis d'Amérique donnent leurs plus grands efforts au développement de la valeur sociale et d'éducation. Louons-les surtout d'avoir su s'affranchir d'un engouement qui ne fut heureusement que passager pour la pédagogie allemande. Préparer des sujets pour une monarchie absolue, c'est une chose ; préparer des citoyens pour une libre République, c'en est une autre, bien différente. « Eduquer l'individu pour qu'il devienne partie infime d'un système de gouvernement artificiel et despote, le préparer à être l'instrument ou l'esclave de ce système, suivant sa position sociale », tel est, d'après Samuel Laing (1), le but que se propose l'éducateur prussien. « Tâche dénaturée et vile », dit Maun lui-même, malgré son admiration pour la technique du pédagogue allemand. Les Américains adoptent enfin de compte la formule de l'Ecossais Samuel Laing, d'après laquelle le but de l'éducation est d'apprendre à « raisonner, juger et agir comme un être libre et indépendant dans les relations religieuses, morales, sociales de l'homme vis-à-vis de son créateur ou de ses semblables ». En France, tous ceux qui ont les yeux tournés vers l'avenir et qui veulent la prospérité et la grandeur de leur Pays, dans

(1) Notes d'un voyageur sur l'état social et politique des principaux états de l'Europe. (1846).

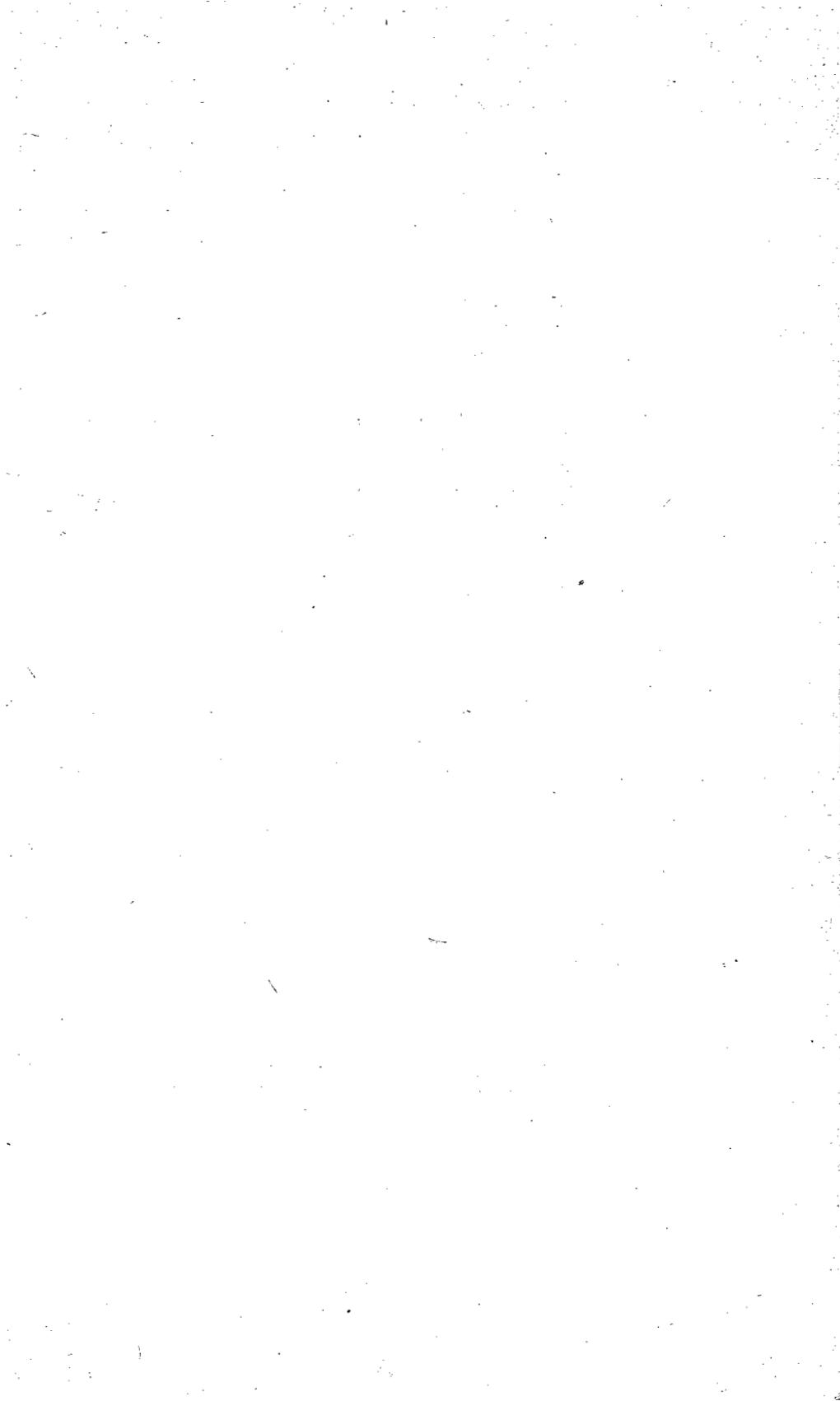
le développement de ses institutions démocratiques, ne peuvent que se rallier eux aussi à cette formule.

J'aurais donc voulu terminer par la lecture de cette page éloquente; mais peut-être reprocheriez-vous à mon travail de manquer d'une conclusion personnelle.

En somme, cette comparaison entre le système américain et le système français nous a permis de constater des différences profondes dans l'organisation de l'enseignement, dans les méthodes, dans l'esprit, dans les tendances actuelles. Je les ai appréciées avec ma mentalité de pédagogue français et de vieux démocrate, et je vous prie de m'excuser si quelques-unes de mes opinions ont pu heurter les vôtres. Le premier devoir de celui qui tient une plume n'est-il pas d'être sincère? Nous avons pu constater aussi que, malgré ces différences d'esprits nationaux, les questions qui se posent, les problèmes qu'il s'agit de résoudre en vue de la réalisation d'un idéal national et humain, sont au fond les mêmes que ce soit France ou Amérique. N'est-ce pas qu'à côté des différences de tempérament et de caractère, il y a chez tous les peuples arrivés au même degré de civilisation un fonds commun d'humanité, qui, d'ailleurs, ne fera que s'accroître au fur et à mesure que s'atténueront peu à peu les différences d'esprits nationaux? L'évolution a lieu dans le sens de l'uniformisation.

P. BERNARD.

Directeur de l'Ecole Rouvière.





NOS INGRATES

L'amour que ressentent les botanistes pour les plantes ressemble beaucoup à l'amour maternel. Je me rappelle ici ces vers de Victor Hugo : « O l'amour d'une mère.... ; chacun en a sa part et tous l'ont en entier. » C'est qu'en effet, l'agriculteur aime la plante qui produit ; l'horticulteur aime celle qui orne ; le botaniste aime la plante parce qu'elle existe.

Sur la demande de notre très-honoré président, je me permettrai donc de parler brièvement ici de quelques-unes des plantes qui ont quitté, pour des raisons diverses, le sol béni du Var. Une énumération complète serait trop longue et surtout fastidieuse, ce dont on ne se préoccupe jamais assez. On oublie Boileau : « Tous les genres sont bons, hors le genre ennuieux. » Je tâcherai de ne pas oublier la recommandation du grand écrivain et me bornerai à dix plantes.

La *Biscutella apula* (Biscutelle des Pouilles), se trouvait à Saint-Mandrier (La Seyne). J'en ai en herbier des échantillons cueillis par feu Kiefer ; auparavant, Philippe en avait déjà signalé la présence (Rouy, Jahandiez). Dans ces vingt dernières années, j'ai été vingt fois à Saint-Mandrier et j'ai surtout exploré la dernière station connue, la Pointe Rascas, mais sans résultat.

Le *Lathyrus tingitanus* (Gesse de Tanger), est une magnifique légumineuse, que nous avons tous cueillie à Hyères, non loin du village de Porquerolles, sur la route du Langoustier (Coste, Jahandiez), mais qui a disparu, depuis dix ans environ, et probablement sans retour, la seule station connue étant détruite par des constructions. Les botanistes provençaux, pour se la procurer, ferment bien d'aller excursionner à Malaga ou à Gibraltar.

Le *Geranium lamuginosum* (Géranium laineux), a été trouvé jadis, à plusieurs reprises, dans le centre du Var ; il a échappé aux recherches portées à ma connaissance depuis vingt ans. Un botaniste de Collobrières ne cesse d'explorer les localités signalées, mais n'a pu rencontrer la plante rare.

La *Medicago Soleirolii* (Luzerne de Soleirol), rencontrée par Roux, à La Seyne et à Six-Fours, est une plante bien connue. On la cueille de temps à autre dans les départements du littoral. J'ai en herbier des échantillons de Roux, mais, il y a bien longtemps qu'on ne la retrouvée.

La *Ferula glauca* (Férule glauque), est une ombellacée

magnifique, à feuilles ornementales, signalée à Bandol, Six-Fours et La Seyne. Elle ressemble à notre « Gros Fénouil » provençal, mais le malheur est que nous ne la rencontrons plus. Mes échantillons sont de Roux.

Le *Cyclamen repandum* (Cyclame ondulé) est une plante très intéressante, à fleurs merveilleusement gracieuses. C'est aux Arcs et à Saint-Tropez qu'on l'a cueillie pour la dernière fois. On chuchote que les jardiniers ne sont pas étrangers à sa disparition, car ils l'ont transportée dans leurs parterres toutes les fois qu'ils l'ont rencontrée dans la nature. Il paraît qu'il en a été de même à Marseille.

L'*Utricularia vulgaris* (Utriculaire vulgaire), habitait toute la France (Rouy, Coste), mais il semble qu'elle ait été trouvée pour la dernière fois, à Toulon et à La Seyne, par le botaniste Kiefer (ancien proviseur du Lycée de Toulon).

L'*Orchis longicornu* (Orchis éperonné), a été recueillie à Bandol, à l'Est du village, à 100 mètres de la mer, dans un endroit couvert aujourd'hui de villas. Il était abondant, il y a trente ans, mais localisé. L'orchidologue Corme en avait vérifié la dénomination. Introuvable actuellement.

L'*Urginea scilla* (Urginée scille), est une liliacée superbe dont Vilmorin et Andrieux de Paris, vendent les oignons gigantesques à 2 fr. 50 le kilogramme et qui n'était pas rare à La Seyne, il y a cinquante ans; je connais même des vieillards qui l'ont remarquée. Aujourd'hui, je la sais cultivée à Toulon, à Ollioules et à Evenos, mais, depuis bien longtemps, tous nos bulbes majestueux ont disparu des bords de la mer, et nous devons la rayer de nos plantes indigènes.

Finalement, je pourrais en nommer encore une trentaine, je parlerai du *Cyperus aurens* (Souchet doré) dont on vend des tubercules chez les marchands de fruits d'Espagne et qu'on trouvait, il y a quelque quarante ans, par petites colonies sur les fossés de Toulon, de La Seyne et de Sanary, et que l'on ne rencontre plus, depuis longtemps, soit que son heure soit venue, soit qu'il ait été étouffé par des stations plus prospères de Souchet brun et de Souchet allongé.

De toutes les espèces que je viens de citer aucune n'est septentrionale; toutes s'acheminent lentement vers le Midi. Elles obéissent à cette grande loi du refroidissement pour les corps matériels et de la décadence pour les peuples qui ont franchi l'âge adulte et chez lesquels le goût du bavardage a remplacé l'amour du travail.

Louis CHARREL,
Président de la Société de
Botanique du Var.

La lutte des riches et des pauvres dans la Grèce antique

La lutte des riches et des pauvres s'est révélée dans les Républiques grecques de l'antiquité comme la dernière phase de leur évolution politique. Elle fut le symptôme le plus caractéristique de leur décadence; car elle prouvait que les Grecs avaient perdu leur foi dans tout idéal et qu'ils se battaient non plus pour leur indépendance ou pour des institutions mais uniquement pour des intérêts matériels. La lutte des riches et des pauvres a ainsi consumé dans toutes les cités de la Grèce antique la ruine des forces morales et en exaspérant les rancunes entre les citoyens, elle a poussé certains d'entre eux à solliciter l'aide de l'étranger: elle constitua l'aide la plus efficace que trouvèrent les Romains quand ils entreprirent de conquérir la Grèce.

Quand Epaminondas tomba à la bataille de Mantinée, sa dernière pensée fut pour son pays: il lui conseilla de faire la paix. Mais si cette paix, conclue en l'an 361 avant notre ère, réconciliait entre elles Thèbes et Sparte, si elle semblait suspendre les luttes intérieures qui depuis les guerres Médiques avaient jeté Sparte contre Athènes et Thèbes contre Sparte, c'en était bien fini pour toujours de la grande Hellade, de celle de Salamine, de Platée et de Mycale, et déjà dans les républiques désunies les vertus civiques faiblissaient; des symptômes morbides menaçaient les diverses parties de l'édifice social après la désagrégation de l'ensemble.

La Grèce entrait en décadence. La philosophie et l'éloquence supplantaient partout les vieux dieux et la poésie; la raison reléguait à l'arrière-plan l'idéal. L'Iliade d'Homère, les chants de Tyrtée, les strophes de Pindare, les vers patriotiques d'Eschyle ne retentissaient plus aux oreilles des guerriers. En enrichissant Athènes, le commerce et l'industrie avaient amolli la cité; ils y avaient provoqué un amour exagéré du bien-être et du luxe, ils avaient attiré sur le sol de l'Attique une foule d'étrangers de toutes nations, d'Asiatiques, de Thraces, et ces métèques étaisaient dans l'Agora l'appât de leurs mœurs corrompues. Et partout, dans toutes les villes, dans toutes les colonies l'Hellade où le mercantilisme avait développé ses tentacules, l'amour de l'or étouffait les plus nobles vertus et préparait des armes à la guerre civile. « Aujourd'hui tout se vend comme au marché, disait Démosthène, et à la place des vertus d'autrefois, nous avons un mal

importé dans la Grèce, un mal qui la travaille et dont elle meurt; quel est-il? L'amour de l'or. On convoite jusqu'au salaire du traître; on sourit à l'aveu de son crime; le pardon est pour le coupable, la haine pour l'accusateur; en un mot, c'est la corruption même et toutes ses bassesses. Athéniens, vous êtes riches en vaisseaux, en soldats, en revenus, en ressources pour la guerre, en tout ce qui fait la force d'un Etat, plus riches que jamais. Mais toute cette force languit impuissante, inutile. Athéniens, tout meurt chez vous parce que chez vous on trafique de tout. »

Dans les diverses cités la fortune n'avait pas souri également à tous les citoyens. Les uns s'étaient enrichis par le commerce; les autres, restés pauvres, la haine au cœur, enviaient et détestaient leurs compatriotes plus fortunés. Il s'était donc formé partout deux partis qui n'avaient chacun pour but que de chasser et même d'exterminer le parti adverse. Autrefois, sous le régime aristocratique, chaque homme de la classe pauvre, faisait partie d'un «genos», d'une clientèle; il était nourri par son chef, il ignorait ainsi la misère. Mais quand le régime démocratique eut établi dans toute la Grèce l'égalité des droits pour tous les citoyens, les pauvres connurent encore plus qu'autrefois les dures nécessités de l'existence. Les conditions économiques s'opposaient à ce que les riches pussent les aider efficacement en leur fournissant du travail; car les esclaves procuraient aux industriels et aux commerçants la presque totalité de la main-d'œuvre dont ils avaient besoin et ils constituaient à eux seuls les nombreux ateliers de tout genre que les riches entretenaient dans leurs maisons. L'esclavage pourvoyait également un assez grand nombre de positions libérales, médecins, architectes, commis de banque, constructeurs de navires; s'il était donc une tare morale de la société, il se présentait comme un fléau des plus redoutables pour le citoyen libre. Ce dernier, s'il était pauvre, se heurtait à toutes sortes de difficultés pour sortir de la misère; ne trouvant aucune occupation, il finissait par mépriser et hâter le travail.

L'oisiveté devint ainsi la mère du vice. Le pauvre vendit d'abord son droit de suffrage, ouvertement, sans aucune pudeur. Il se fit payer pour assister aux assemblées, il vendit sa conscience de juge, il trafiqua de son témoignage devant les tribunaux. Mais comme ces moyens ne suffisaient pas pour lui assurer le pain quotidien, il organisa contre les riches une lutte sans merci, et cette lutte fut d'autant plus dénuée de tout scrupule, qu'aucun obstacle moral ne s'y opposait. Jadis, au temps où la religion était respectée par tous les citoyens, le patriotisme restait attaché à un culte domestique; il se transmettait de père en fils, suivant les lois que ce culte imposait à l'héritage et le peuple considérait comme un sacrilège la

violation de ces lois. Mais depuis que la philosophie de Socrate et les doctrines de Platon avaient ruiné les antiques croyances, ces scrupules populaires s'étaient considérablement atténués ; dans leur chute, les dieux de l'Olympe avaient entraîné les Lares domestiques. Les croyances qui formaient l'armature morale de la vieille Grèce s'écroulaient sans que rien ne pût remplacer le principe d'autorité qu'elles représentaient. La propriété que ce principe avait jusqu'alors défendue, cessait d'être inviolable, et les excès qui devaient résulter de cette violation allaient être d'autant plus violents que dans la Grèce antique la cité était omnipotente. Aucune loi n'y protégeait, en effet, la liberté et la propriété individuelles, et revêtu d'un pouvoir absolu qui fut la cause principale de tous les malheurs dont eut à souffrir la Grèce, l'Etat avait le droit incontesté et sans appel, d'exiler les citoyens et de confisquer leur fortune.

Tout dépendait ainsi du parti au pouvoir. Si c'était celui des pauvres, il commençait par accabler les riches d'impôts, il les chargeait de toutes les dépenses publiques, il leur imposait même de donner, à leurs frais, des fêtes somptueuses ; au besoin, il décrétait des confiscations en masse au profit du peuple et des abolitions de dettes. Ce fut le cas à Mégare où les riches dépouillés de leurs biens et exilés, formèrent bientôt, au dire d'Aristote, une véritable armée. Ce fut encore ce qui se passa à Samos, en 412, où selon Thucydide, le peuple fit périr deux cents riches, en exila quatre cents autres et se partagea ensuite leurs terres et leurs maisons. Les riches, de leur côté, n'étaient pas en retard pour user de représailles quand les circonstances le leur permettaient. Il y eut dans la colonie de Milet une guerre des plus horribles entre les riches et les pauvres. Ceux-ci eurent d'abord le dessus ; ils chassèrent les riches, puis ils prirent leurs enfants, les enfermèrent dans des granges et les y firent broyer sous les pieds des bœufs. Héraclide de Pont ajoute que lorsque les riches revinrent dans la ville, ils s'emparèrent des enfants des pauvres, les enduisirent de poix et les brûlèrent tout vifs.

Les riches donnaient à leur gouvernement le nom de démocratie ; ils conservaient en effet, à la cité, la forme république, celle où le pouvoir est détenu par une oligarchie basée sur la fortune. Pour asséoir leur domination sur un principe d'autorité, les pauvres confieront le pouvoir à un citoyen qu'ils appellèrent un tyran et dont le gouvernement reçut le nom de tyrannie. Le tyran était donc une sorte de démagogue qui s'appuyait sur le parti populaire pour opprimer les riches. « La plupart des tyrans, dit Aristote dans sa Politique, sont sortis, ou peut le dire, de la classe des démagogues. Ils s'étaient attiré la confiance du peuple à force de calomnier les hommes puissants.... » Le tyran gouvernait sans ministres et il frappait directement sans aucun contrôle ses sujets sur lesquels il

avait droit de vie et de mort. C'était un personnage détesté, entouré d'ennemis et qui le savait; il régnait par la terreur, habile à se servir de l'espionnage et à diviser ses sujets, abattant pour flatter la foule et se maintenir au pouvoir tout ce qui s'élevait tant soit peu par le mérite, la naissance ou la fortune. « Les tyrannies, dit Aristote, se maintiennent par deux moyens tout à fait opposés dont l'un nous est connu par la tradition et dont l'autre est mis en usage par la plupart des tyrans.... Ce sont, nous l'avons déjà dit, tous les moyens que la tyrannie emploie pour conserver sa puissance, comme de réprimer ceux qui ont quelque supériorité, de faire mourir les hommes qui ont des sentiments généreux, de ne permettre ni les repas en commun, ni les associations d'amis, ni l'instruction, ni rien de pareil, d'éviter toutes ces habitudes qui sont propres ordinairement à faire naître la grandeur d'âme et la confiance..... Il faut aussi avoir des espions, comme à Syracuse les femmes appelées potagogides, envoyer, à l'exemple d'Hiéron, des gens pour tout écouter dans les réunions et dans les assemblées..... Il faut encore pousser les citoyens à se calomnier naturellement, mettre aux prises les amis avec les amis, irriter le peuple contre les hommes puissants et exciter les riches les uns contre les autres. » Tels furent les procédés de gouvernement de Pisistrate à Athènes, de Denys à Syracuse, de Théagène à Mégare, d'Aristodène à Cumes, de Nicoclès à Sicyone, de Nabis à Sparte, tous potentats d'une réelle cruauté et dont certains cherchèrent dans la guerre auant un motif d'occupation pour leurs sujets que le moyen d'augmenter leur fortune. « Le tyran, dit Aristote, est aussi disposé à faire la guerre afin que ses sujets n'aient point de loisirs et qu'ils sentent incessamment le besoin qu'ils ont d'un chef militaire. » Le plus actif de ces tyrans fut Denys l'Ancien, dont la pensée dominante fut, après l'amour du pouvoir, l'abaissement de Carthage et la prépondance de Syracuse sur toute la Sicile.

Au III^e siècle avant notre ère, dans presque toutes les villes et colonies de la Grèce, les citoyens combattaient les uns pour la démocratie, les autres pour la tyrannie. Ces luttes intestines accaparaient les esprits au profit de la politique locale; en anéantissant les derniers restes du sentiment patriotique, elles furent le meilleur auxiliaire des Romains pour la conquête de la Grèce: elles leur apportèrent dans toutes les cités l'appui de la classe riche qui aspirait à une forme de gouvernement identique à celui de Rome. Ce qui caractérise en effet le gouvernement de la Rome républicaine, c'est qu'il resta toujours nettement aristocratique. Il était tel dans les premiers temps de la République, au moment où le Sénat composé des représentants des plus vieilles familles, dirigeait les destinées de la Ville. Il fut le même quand Rome conquit

l'Italie et quand plus tard elle étendit sa puissance sur le reste du monde civilisé; car alors le titre de citoyen Romain ne s'accordait en principe qu'aux habitants les plus distingués par la naissance ou par la fortune des villes d'Italie ou des colonies Romaines. Suivant l'expression suggestive de Guglielmo Ferrero, Rome était gouvernée par l'aristocratie d'une aristocratie, et il en fut ainsi jusqu'au moment où Septime Sévère abaissa l'autorité du Sénat et où son fils Caracalla décréta que tous les sujets de l'Empire auraient droit dorénavant au titre de citoyen Romain. On ne peut donc s'étonner que dans les villes de la Grèce les riches aient recherché la protection de l'aristocratie romaine. Le Sénat de Rome ne négligea de son côté aucune occasion de profiter de cette situation des esprits. Dans chaque ville, le parti des riches devint l'allié naturel des Romains; celui des pauvres, leur ennemi, repré-senta la cause de l'indépendance. C'est ainsi qu'en 197 avant notre ère, les Romains reçurent la ville d'Oponte des mains des riches. A Athènes, à Démetriade, à Phocée, le peuple leur était hostile; Nabis, le tyran de Sparte, leur fit la guerre. Tant qu'elle fut dominée par l'aristocratie, la ligue Achéenne fut favorable à Rome; mais elle devint son ennemie dès qu'elle fut aux mains du parti populaire. C'est donc ce parti qui à Scarphée et à Lencopétra fut à la fois le champion de l'indépendance de la Grèce et celui de la tyrannie.

Telle fut dans ces grands traits cette lutte des riches et des pauvres qui dans les cités de la Grèce antique sonna le glas de la liberté. La perte des croyances qui formaient l'armature sociale de la vieille Grèce, l'abaissement du patriotisme, la corruption des mœurs avaient conduit les Grecs à la guerre civile, et c'est pour mettre fin aux désordres qui désolaient les cités qu'une partie des citoyens appela l'étranger à son secours. Triste et tragique épilogue qui comporte pour nous un enseignement indiscutable: c'est qu'une nation qui en arrive à de telles extrémités, est fatallement condamnée à disparaître. Quand un pays est bouleversé par la lutte des classes et qu'il ne s'y trouve aucun élément national susceptible de rétablir l'ordre, c'est à l'étranger qu'il appartient de remplir le rôle de gendarme. Et pourtant cet étranger, ce Romain qui mit d'accord les anciens Grecs en les enchainant dans les mêmes liens, leur était bien inférieur par le degré de culture. Comme l'a dit le poète latin,

« *Grecia capta ferum victorem cepit et artes
Intulit agresti Latio....* »

« La Grèce aussitôt soumise mit la main sur son farouche vainqueur et c'est elle qui importa les arts dans le rustique Latium. »

Les forces morales qui assurent la cohésion d'un peuple et qui garantissent son indépendance, n'ont en effet aucun rap-

port avec son degré de civilisation. Latentes en temps normal, elles ne se révèlent qu'au moment des dangers qui menacent la collectivité; elles sont l'émanation inconsciente de ces croÿances ataviques qui donnent à la plupart des citoyens d'une même nation une mentalité identique, les mêmes vices et les mêmes défauts; elles sont le produit lentement élaboré de ces habitudes ancestrales qui entraînent pour nous l'attachement indéfectible à la terre natale, aux mêmes coutumes et aux mêmes mœurs, en un mot à ce que nous appelons la Patrie. L'amour exagéré du bien-être et du luxe, le mercantilisme, la soif des richesses, les passions politiques les affaiblissent et peuvent même les abolir, et, nous ne devons ne pas l'oublier, c'est ce qui se passa pour la Grèce antique: elle fut conquise par Rome alors que son esprit deminait encore le monde.

Mais ces événements qui marquèrent la fin du plus raffiné et du plus civilisé des peuples de l'antiquité, semblent également évoquer dans l'histoire contemporaine certains rapprochements des plus intéressants. Les maîtres actuels de la Russie n'ont-ils pas, en effet, de nombreuses ressemblances avec ces dictateurs du prolétariat que furent les tyrans de l'antiquité? N'ont-ils pas usé du pouvoir de la même façon, s'appuyant sur le parti populaire pour opprimer et supprimer tout ce qui émergeait par la fortune ou par la naissance, potentiels sans scrupules pour qui tous les moyens sont bons et qui, eux aussi, songent à asseoir leur puissance sur les épaules de leurs nombreux soldats? Sans doute que leurs jours sont comptés comme le sont ceux de tous les régimes de violence. Pour ne pas s'anéantir dans le gouffre qu'ils ont creusé, la Russie n'aura d'autre alternative que de se jeter dans les bras de l'étranger, et ce sauveur que désigne le récent traité de Rapallo, mettra alors la main sur l'héritage qu'il convoite depuis longtemps; il prendra les riches plaines de l'Ukraine, les pétroles du Caucase, les mines de l'Oural et les forêts de la Sibérie. L'Allemand dont les intrigues au cours de la grande guerre mondiale ont précipité la chute du tsarisme et provoqué l'avènement des Soviets, est appelé par sa situation géographique et politique et par sa connaissance profonde de l'âme slave, à remplir dans la Russie désorganisée le rôle que le Romain joua autrefois pour la Grèce; s'il réussit dans cette tâche, nous verrons probablement réapparaître dans l'Est de l'Europe, rajeuni et aussi puissant que jadis, le principe absolutiste du droit divin qu'on avait pu croire aboli à jamais par les traités de Versailles et de Saint Germain. La guerre, il est vrai, en renversant d'abord le trône des Romanoff, puis ceux des Habsbourg et des Hohenzollern, semble avoir discrédiété ce principe dans l'Europe Orientale. Mais la Russie et l'Allemagne ont-elles trouvé dans les institutions démocratiques qu'elles viennent d'embrasser, après les avoir méprisées si

longtemps, la base inébranlable qui désormais doit soutenir leurs gouvernements ? Nous avons de bonnes raisons d'en douter. Habitué à plier sous le joug de maîtres très durs, essentiellement discipliné et partisan de l'omnipotence de l'Etat, adorateur de la force brutale, l'Allemand n'est pas mûr pour un régime démocratique ; il est resté foncièrement monarchiste et militariste. Malgré la défaite des armées du Kaiser, malgré les misères qui en sont résultées pour une grande partie de la nation germanique, on peut croire que les anciens gouvernements de l'Alliance sont restés ses favoris ; car ce ne sont pas eux, c'est la France, c'est le traité de Versailles que le peuple d'Outre-Rhin rend responsables des malheurs qui ont fondu sur lui. Formant dans la marche du progrès l'échelon le plus retardataire de la civilisation européenne, la Russie pour laquelle le régime soviétique n'est qu'un déguisement de l'absolutisme, ne peut vivre elle aussi que sous une main de fer ; cette main ne sera-t-elle pas bientôt celle de l'Allemagne, vaincue mais rebelle à ses engagements et qui ne rêve que sa revanche ? Les nations germanique et russe sont toutes deux les vaincues de la grande guerre, la première parce que ses armées ont été battues ; la deuxième parce que ses gouvernements ont trahi la cause des alliés, et si cette situation suffit à faire converger les rancunes des deux peuples, l'union qui vient de se conclure entre eux se cimentera encore davantage par suite de leurs aspirations communes à une forme identique de gouvernement. Le principe absolutiste pourrait ainsi préparer sa résurrection dans l'Est de l'Europe, d'abord par l'ascension d'un prince allemand sur le trône de Russie, ensuite par la restauration des Hohenzollern ou des Wittelsbach à la tête du Reich. Si les Alliés, par leur union et par leur politique, ne peuvent briser les projets qui se forment, la lutte de l'absolutisme restauré dans l'Europe Orientale contre le principe démocratique qui forme l'armature sociale de la plupart des autres nations européennes et aussi celle de l'Amérique, est inévitable dans un avenir plus ou moins lointain, et ce sera là l'origine d'une nouvelle guerre dont aucun de nous ne saurait prévoir l'issue.

Toulon, le 14 décembre 1922.

Commandant RAT.



CONFÉRENCE

du Général Castaing, président de l'Académie
du Var, Faite au Casino de Toulon, à l'occa-
sion du Centenaire de la mort de Napoléon,
le 4 Mai 1921.

La Légende Napoléonienne

Après une violente tempête déchaînée sur l'île de Ste-Hélène, comme un dernier rappel de l'orage de ses batailles, le 5 Mai 1821, Napoléon rendait le dernier soupir sur son lit de camp de Marengo et d'Austerlitz.

La nouvelle de sa mort sur le rocher d'exil perdu au loin dans l'Océan des tropiques, impressionna le monde et jeta la consternation dans toute la France.

Le coup d'aile du destin qui abattit le grand Conquérant, fit en même temps rebondir sa renommée. Mort, l'Empereur est plus vainqueur que jamais ; il exerce un pouvoir de fascination incroyable sur ses ennemis eux-mêmes, qui oublient leurs anathèmes pour laisser échapper, comme Chateaubriand, des paroles d'admiration. L'Angleterre s'émeut et sent la pointe aigüe de son remords. L'Europe, qui le vit entrer dans toutes ses capitales, se tait, confondue, presque attendrie, en revoyant plus haute son image.

L'âme de l'Aigle est venue par Iéna et Lützen, survoler Waterloo et planer sur l'héroïque carré de la Vieille-Garde, — l'immortel carré du suprême serment et de l'inviolable honneur. Il semble que le prestige du Maître des batailles illumine tout le ciel ; les Victoires qui viennent d'escorter ses funérailles, font un plus grand bruit d'ailes, et le peuple de France a des larmes fières et reconnaissantes pour l'impérissable gloire qu'il lui donna.

**

Depuis qu'il n'est plus, Napoléon est partout. Il débor-

de maintenant du cadre de l'Histoire et entre dans la Légende. Il se dresse plus grand au-dessus de l'horizon, emporte l'imagination, et comme une flamme qui monte plus vive, sa mémoire rejouit dans les foyers de la Patrie.

Les propagatrices de sa légende sont la Poésie, la Chanson, la Peinture et l'Image. Elles seront aidées par les merveilleux récits de ses vieux soldats qui ont vingt ans de batailles énumérées par leurs blessures.

Hugo, sur sa retentissante enclume martèle l'Épopée, et ses pensées de fer ont les grondements des assauts victorieux. Mais combien il reste tourmenté, dans son admiration infinie, par la grande figure du demi-dieu guerrier qui, dans moins d'un quart de siècle, recueillit plus de gloire nationale qu'il n'en fut amassé dans plusieurs siècles réunis :

*Toujours lui ! lui partout ! — ou brûlante ou glacée,
Son image sans cesse ébranle ma pensée.*

Le Génie de la bataille a conquis le Génie de la lyre.

Béranger dont la poésie tendre et familière s'envole dans la douce brise des airs patriotiques, entretient le feu sacré des souvenirs qu'il a laissés dans le peuple :

*On parlera de sa gloire
Sous le chaume bien longtemps.*

La Victoire a conquis la Chanson.

**

Les plus grands peintres, David, Gros, Gérard, les deux Vernet et plus près de nous Meissonnier, tour à tour, magnifient le Maître des batailles et la prodigieuse Iliade moderne qui déroule une interminable procession de héros.

Qui ne voit le *Bonaparte du Pont d'Arcole*, si beau de hardiesse et d'audace, la chevelure au vent comme le drapeau qu'il porte, entraînant ses soldats à travers la mitraille, et soulevé lui-même par les roulements du jeune et immortel tambour qui bat la charge triomphante ?.... le *Bonaparte de Rivoli* au galop sur les célèbres plateaux où d'avance il avait marqué sa pleine victoire ?.... le *Bonaparte des Pyramides* « du haut desquelles quarante siècles contemplent » l'héroïsme de l'armée française, quand il harangue ses troupes et leur montre l'orage des charges des Mamelucks qui se prépare ?....

Quelle imagination ne s'est exaltée devant la grandeur épique de ce miraculeux *passage du grand St-Bernard* où le premier consul admirablement calme, sur un cheval fougueux, au bord des précipices, franchit les dangers et surmonte l'impossible ?.... Il sait que dans les plaines du Pô, il doit vaincre à Marengo... L'y voici. Sa Garde consulaire qu'il appelle, quand l'ennemi chante victoire, entre dans la fournaise déjà comme la Garde Impériale.

Et dans l'éblouissement des apothéoses, qui ne frissonne d'admiration devant *le Sacre* ou la couronne d'or du grand Capitaine est aussi celle de son peuple victorieux, devant la *Distribution des Aigles* qui vont se poser au sommet des drapeaux bruisants de la Patrie, dans lesquels souffle le vent des assauts vainqueurs ?

Sur quelle splendide hauteur de gloire, n'est-on pas transporté en suivant les charges irrésistibles de la *Bataille d'Austerlitz* dont le soleil a jalousement pris le nom, quand il vient éclairer les plus belles victoires ?....

Qui ne sent son cœur battre à cette *Bataille d'Iéna* où l'Empereur surprenant la faute ennemie, donne l'ordre qui écrasera l'armée prussienne ?.... à cette *Bataille d'Eylau* où, sur son éternel cheval blanc, il examine du haut de son tertre, le champ de la lutte aveuglant de neige, tandis qu'un grenadier blessé se traîne pour venir embrasser l'aigle des fontes de sa selle ?....

De quelle inquiétude n'est-on pas saisi, après les fulgurantes campagnes de 1805, 1807 et 1809, quand les batailles sont gagnées plus difficilement et que les mauvais jours sont venus, avec des retraites que l'hiver, la trahison et la fatalité ont précipitées, non sans victoires encore pour en jalonnaux les douloureuses étapes ?.... *La Bérésina, Leipzig, Hanau !*... alors, sous les couleurs assombries des pâlettes, la Légende Napoléonienne a pris le deuil, plus touchante sous son voile.....

Et de quelle émotion à la fois fière et attristée, ne sommes-nous pas remplis pendant la sublime campagne de 1814 où nos soldats infatigables, le plus souvent un contre trois, battent l'ennemi et où la victoire a fini par s'épuiser elle-même dans les coups de foudre qu'a multipliés le génie de l'Empereur ?.... 1814 ! l'année de la plus grande gloire peut-être, où l'invasion reçut des coups mortels et triompha sans vaincre, énorme vague inconsciente et créate, sans avoir pu ramasser un seul laurier sur sa route.....

Puis, viennent ces *Adieux de Fontainebleau* dont la scène est si poignante et dans laquelle les vieux grenadiers

pleurent au milieu des drapeaux embrassés, et jurent leur éternelle fidélité dont ils vont si radieusement mourir aux champs de Waterloo....

Tous ces tableaux qui viennent d'être évoqués — les plus impressionnantes — et cent autres admirables, dus à la pléiade des illustres peintres de l'Epopee, la gravure les répand inlassablement partout, en petites images sacrées... C'est une religion qui commence.

Et la Légende Napoléonienne enveloppe et penètre de plus en plus l'âme populaire.

Mais voici la plus grande semeuse de la Légende Napoléonienne, c'est la Lithographie qui s'est donnée la mission de porter aux quatre points cardinaux la gloire française.

Pleine d'une vibrante magie, égale par son inspiration au plus grand art, elle nous a procuré avec les planches de Charlet de Bellangé, de Raffet, de Vernet, les plus nombreuses et les plus palpitantes visions de la bataille, sauvant de l'oubli les incomparables prouesses et les plus belles actions d'éclat des soldats, *volontaires et conscrits de la République et de l'Empire, Vieux de la Vieille et pupilles*, déployant les anecdotes les plus touchantes, surprises dans les camps et aux avant-postes.

Elle a saisi le jeune général en chef parmi ses fières escouades dont il est le Petit-Caporal, entraînées par son intrépidité comme à *Montenotte, à Lodi, à Castiglione*, — le premier consul, dans la fournaise des combats comme à *Marengo*, avec ses braves qui voient de plus en plus briller son étoile dont l'éclat est renforcé par le scintillement de leurs courages. Elle a campé l'Empereur, au milieu de ses grognards, sous la mitraille, ou bien à la lueur des flammes de bivouac comme à *Austerlitz*, — sur le front des batteries de la Garde, quand sous la grêle des boulets ennemis qui semblent le deviner, il corrige en artilleur consommé, le pointage des canons, comme à *Dresde et à Montereau*, — à côté de ses factionnaires dont l'œil est vigilant et le pas silencieux quand il dort fatigué, à califourchon sur sa chaise, devant sa tente, comme *la veille de Wagram*.... dont la garde est pieusement attentive quand sur sa table de campagne, il déploie la carte comme *sur les bords de l'Elbe, du Niémen ou du Danube*, et fixe de son doigt les points où il battra l'ennemi ; alors, le grenadier qui a tout observé, éprouve le fier sentiment qu'il a collaboré à la

préparation de la victoire ; il n'a plus qu'à bien se battre pour qu'elle soit gagnée et il mourra pour qu'elle ne soit pas perdue.

Et toutes ces images sont presque saintes, elles sensibilisent toujours plus la Légende. L'Empereur reste dans la constante intimité de ses héros. De quelles prévenances ceux-ci l'enveloppaient !... Ces deux images entre mille, elles sont célèbres : L'Empereur revenu d'une reconnaissance matinale, se repose à côté d'un bivouac, il paraît avoir faim. Un grenadier s'approche et lui offre, avec une bonhomie touchante, une des pommes de terre qui cuisent dans un brasier : « *Prends-la, mon Empereur, c'est la plus cuite.* » Et cet autre grognard qui lui tend sa gourde : « *Bois, mon Empereur.* » Ce tutoiement égalitaire venu de la Révolution, Napoléon l'aimait de la part de ses vieux soldats qui n'échappaient pas au sien. Quelle force dans cet échange de tendre familiarité qui fusionnait leurs âmes ! L'Empereur n'avait pas cessé d'être leur petit Caporal de Lodi.

L'amour des soldats pour l'Empereur allait jusqu'à l'adoration. Et même dans les plus sombres jours des retraites, aux temps douloureux des invasions, cet amour s'enveloppait de plus de fidélité, de plus de tendresse, et de plus d'esprit de sacrifice.

Sur son passage l'acclamation était permanente ; les blessés eux-même se redressaient pour y participer et lui montrer que leur affection s'avivait avec leur souffrance.

Admirables soldats ! ils ne voulaient pas le voir s'exposer au danger et le couvraient de leur corps, si quelque charge de cavaliers ennemis le menaçait. À Essling, son cheval ayant été abattu par un boulet tandis qu'il parcourrait les lignes en plein combat, un frisson traversa les rangs, suivi d'une clamour aussi suppliante qu'impérative : « *Bas les armes, si l'Empereur ne se retire pas !* »

Combien d'images naïves et colorées, remuantes aux cœurs des générations, exhalent tout cet amour qui humanise et grandit l'Épopée !...

• Napoléon n'a pas tardé à régner partout. Plus il avait été éloigné, plus la Légende le rapproche.

Son portrait a pénétré Jusqu'au fond de la plus humble cabane. Les grognards, tous ceux qui ont combattu avec lui, revenus au foyer depuis longtemps déjà, s'attendent devant son visage méditatif qui s'éclaire sur la

muraille, ils l'acclament encore. Il était si grand et il les avait faits si fiers !... C'est d'une voix frissonnante qu'ils font aux veillées dans l'âtre, les récits fabuleux de leurs marches et de leur batailles à travers l'Europe, devant le feu de bois qui flambe comme un feu de bivouac ou pétille comme un feu de peloton.

De leur vieux bonnet de police qui cache une cocarde tricolore évoquant celle du petit chapeau de l'Empereur, ils saluent leur entrée à Milan à Berlin, à Ratisbonne, à Vienne, à Madrid, à Moscou, à Dresde. Ils s'enorgueillissent de dire que l'humanité, la générosité, la clémence et l'honneur escortèrent partout leurs armes. Ils étaient la France. Ces guerriers que ne lassa jamais la longueur des sacrifices, ont vu plus vrai, plus beau et plus grand que ne verra l'histoire qui craint toujours trop de s'éblouir ou de s'émouvoir.

Les fils et les petits-fils ont avidement écouté le père ou l'aïeul et se sont émerveillés. C'est la course à la gloire qu'a faite leur imagination éblouie et dans leurs rêves ne sont plus passés que des héros taillés en demi-dieux.

• • • • •

Comme toute cette Légende Napoléonienne est belle ! La voici, employée à travers les siècles, dans une sublime image de Raffet, si émouvante, pleine de génie et d'inspiration prophétique ; elle fait surgir l'âme de la Patrie au sein d'une espérance invincible. La France ne veut pas et ne peut pas être vaincue. Ah ! ce Waterloo ! Pourquoi la victoire s'y échappa-t-elle ? Pourquoi Grouchy ne fut-il pas le Desaix de Marengo ? Voyez cette *Revue nocturne du 5 Mai 1821*, vision immense éclosée dans tous les rêves jusqu'à l'Au-delà où remuent et pensent les tombes, Revanche de tous, mais surtout Revanche des morts qui sont de nouveau debout pour les assauts, pour les charges en trombe des dragons, chasseurs et cuirassés de la Garde. Tous les héros de l'Épopée de quinze ans sont là, ils vont reprendre le Mont St-Jean !... Au centre, calme à cheval, c'est l'Empereur délivré que cette grandiose ruée de ses cavaliers enveloppe en jetant un suprême défi... La Grande Armée défile sous un violent orage dont les éclairs se mêlent à ceux des canons à travers la fumée des combats, et s'élève sur les coteaux, vers une apothéose de victoire. — Les morts sont vainqueurs et c'est par eux dont l'exemple héroïque reste vivant, que toujours la France

ressuscite.

* *

L'empreinte de l'Epopee s'est gravée, profonde, indestructible, dans l'âme nationale. Comment résister alors au désir grandissant de la France entière qui veut le retour des restes sacrés de l'Empereur ? Il y a vingt ans qu'ils reposent à l'ombre des grands saules pleureurs de l'Ile fatale. Il leur faut la terre de la Patrie. Hugo a jeté le cri de l'espérance populaire :

*Oh ! va, nous te ferons de belles funérailles.
Nous aurons bien aussi peut-être nos batailles,
Nous en ombragerons ton cercueil respecté,
Nous y convierons tout : Europe, Afrique, Asie,
Et nous t'amènerons la jeune Poésie.*

Chantant la jeune Liberté.

Et le 15 Décembre 1840, le roi en tête du cortège, au sein de l'émotion générale, dans un concert d'acclamations ponctuées par les coups de canons, la Légende victorieuse couvrit de ses immenses ailes battantes, l'arrivée souveraine des cendres de l'Empereur, par l'Arc de Triomphe aux Invalides (*sur les bords de la Seine, au milieu des Français qu'il a tant aimés*).

Leur voeu suprême s'étant accompli, les vieux de la Vieille ne grognèrent plus et pensèrent qu'ils pouvaient mourir.

* *

Et depuis le temps a marché et s'est enfoncé dans un nouveau siècle.

Bientôt la Légende Napoléonienne subit des éclipses sous les nuages amoncelés par les orages politiques. Elle avait trop subjugué l'esprit de la Nation. On la combattit en visant celui qui vint hériter un moment de sa prodigieuse influence. Et 1870 nous plongea dans le deuil avec la douloureuse défaite !.... Mais vite, la France qui n'a pas une destinée de vaincue, et qui souffre cruellement de la perte de ses provinces, se redresse en écoutant le fier clairon de Déroulède. Et la Légende Napoléonienne aussitôt, dans l'azur se découvre, reparait, avec sa longue et scintillante trainée de gloire.....

Elle semble plus belle encore. D'Esparbès, grand se-

meur de prouesses et sublime allumeur d'apothéoses, déploie tout le vol de l'Aigle, Rostand, superbe élévateur de panaches, déploie celui de l'Aiglon lui aussi prisonnier de l'Europe, dans l'aire éblouissante des victoires immortelles qu'a remportées son père, Driant, cette âme incomparable de soldat, fait jaillir aux champs de l'Epopée, sur les plus hautes tiges de l'honneur, les surhumaines vallances de Jean Tapin, celles dont il a donné le magnifique exemple à son tour, en même temps que ses chasseurs au bois de Caures où ils se sacrifièrent tous ensemble pour arrêter la vague germane....

Et nous voici en 1914, les armées françaises se sont jetées au-devant de l'ennemi qui menace nos frontières. La formidable masse allemande dont l'aile droite et le centre violent impudemment la Belgique, les oblige à une vaste manœuvre de repli qui n'est pas sans combats, et qui permettra de lui faire entièrement face dans les vieux champs de gloire de la Champagne et de la Lorraine où elles recevront l'invasion.

1914 appelle 1814 à travers les cent ans qui les séparent. C'est le même théâtre de guerre, jalonné par les noms des batailles qu'a gagnées la Vieille Armée.

La Légende Napoléonienne illumine les cœurs des chefs et des soldats. Les victoires de l'Epopée qu'ils ont vu rayonner sur leurs drapeaux, bercent leur espérance. Ils sont déjà invincibles.

Et Joffre qui sait « *qu'il faut croire et qu'il faut attaquer pour vaincre* », suivant la formule Napoléonienne, froidement résolu et gérial, livre à l'heure voulue sur un front de 400 Kilomètres, la bataille de la Marne, après avoir lancé la veille à ses armées, l'ordre immortel de vaincre ou de mourir. Les armées françaises ont rebondi dans un magnifique élan, dans un surhumain déploiement d'amour de la Patrie. C'est la victoire.

Les bonnets à poil et les plumets de la Grande Armée se sont hérissés dans les cerveaux. Les panaches ont surgi dans les songes des soldats, comme une immense floraison d'honneur. Sur le petit Morin, d'Espérey faisant reverdir les lauriers d'un siècle, rejette les Germains sur les plateaux de Montmirail et de Vauchamps, Foch dont la pensée s'est tendue vers le souvenir des lieux sacrés, gagne, aux marais de St-Gond où s'écroule la garde prussienne, une nouvelle bataille de Champaubert. Comme Blücher, Hassen et Bülow le descendant du sombre Bülow de Waterloo, ont reculé....

L'Epopée obsède nos soldats. Suivez-les devant le

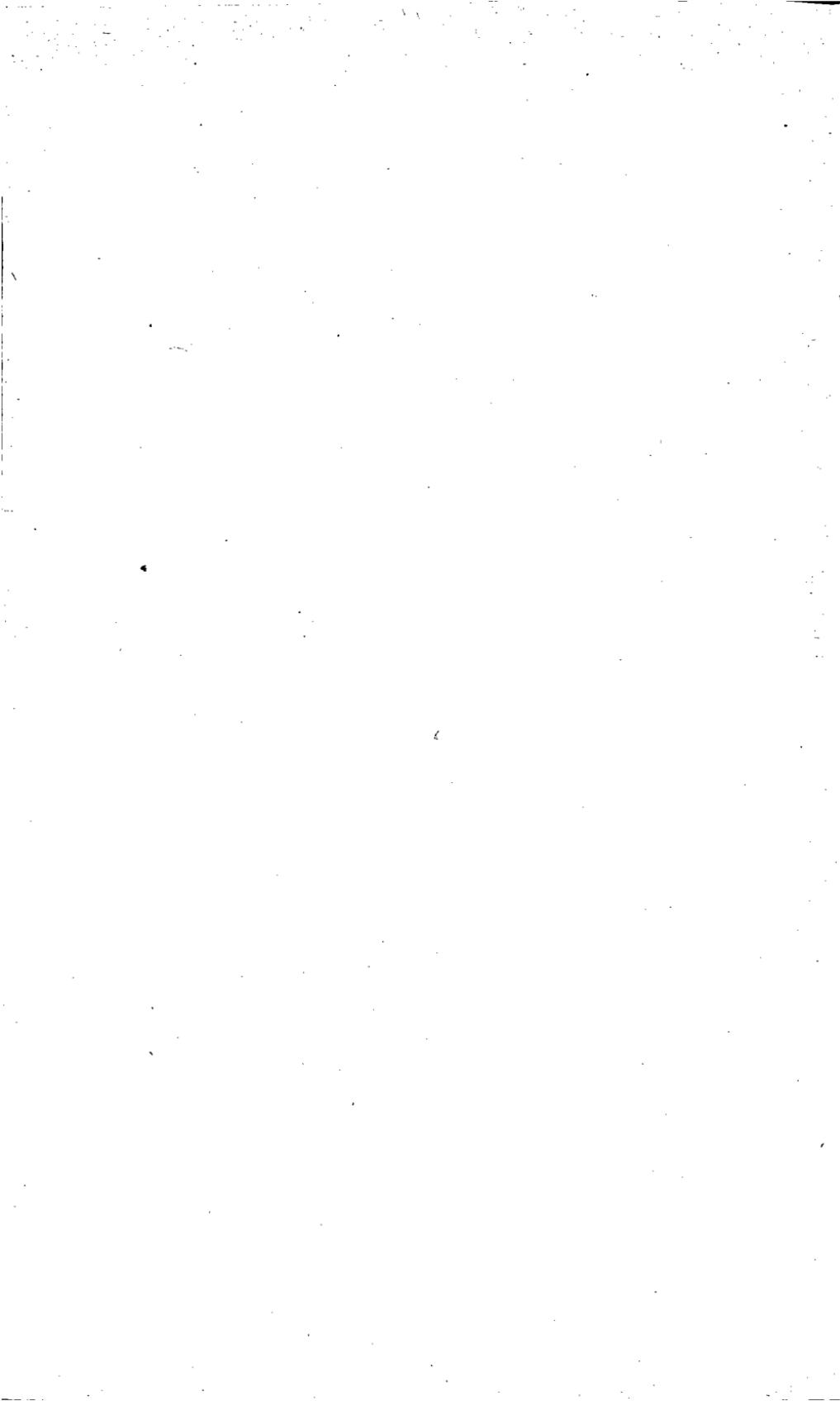
chemin des Dames et le plateau de Vauclerc où se décida la Victoire de Craonne. Ils ont vu de leurs tranchées du Haut-Foulon et des Paillotes se déployer la bataille, les assauts de Ney sur Ailles, de Friant et de Victor sur Hurtebise qu'enveloppent les plumets de la jeune Garde, les charges superbes des cavaliers de Colbert et d'Excelmans.... La victoire est leur suprême pensée. Et pour ne citer que le plus héroïque des héros, Marchand, le demi-dieu de ses coloniaux, la réalisera un jour, à la même place, nouveau Friant, avec son immortelle division, sous le feu le plus infernal.....

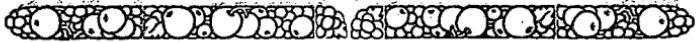
Sur tout le front, suivez-les pendant quatre ans, sur la Somme, sur l'Oise, sur l'Aisne, dans les Ardennes, à travers l'Argonne, quand la Victoire va délivrer la frontière, ils s'éblouissent dans des auréoles. La Légende Napoléonienne flotte dans leurs âmes.

Ils savaient que l'Empereur avait été le plus grand ennemi de l'Allemagne et qu'il avait abattu son orgueil à l'lena, — il faut le dire, sans avoir suffisamment écrasé la tête du serpent qui se redressa —. Ils savaient les plus hauts faits de l'Épopée, dont les échos ne se sont jamais endormis dans les foyers de France, dont les lueurs héroïques étaient restées dans leurs coeurs... Arrière petits fils des grognards, ils voulaient s'appeler les « Poilus », ces forts qui ne craignent rien et qui pétrent le sourire comme parure de combat, ils voulaient, comme leurs aïeux, être les premiers soldats du monde.

Et devant ces soldats que d'autres ne pourront plus surpasser, apparaît Foch, leur suprême chef et le suprême commandant des armées alliées. Personne plus que Foch qui tient de l'Empereur les audaces réfléchies et la manœuvre aussi prompte que savante, ne fut saisi par la Légende. On sait que plus d'une fois, jeune Colonel d'artillerie, il était allé méditer et écouter le vol des victoires, sous les frises héroïques de la Colonne et de l'Arc de triomphe. Pouvait-il penser alors que le Dieu des Armées qui tramait sa destinée, l'avait désigné d'avance comme le successeur du Maître des batailles dont il aurait le génie d'attaque et l'esprit divinisateur ? — Que le vainqueur de la Grande Guerre tienne levée au dessus du Rhin l'épée qui protège notre frontière ! L'Aigle d'Austerlitz et d'lena y plane toujours.

Saluons la légende Napoléonienne, l'incomparable inspiratrice, Fille de la gloire et créatrice de Victoires, elle sillonné d'éternelles clartés, le ciel de la Patrie, Saluons-la. Elle a préparé l'Épopée Républicaine de l'Union sacrée, la plus sublime qu'ait jamais connue le monde qui la divinisera, puisqu'elle a accompli l'œuvre de délivrance et de salut de la France et de l'humanité.





Essai sur les voies du Sel en Provence,

I. Origine de l'industrie Salifère en Provence

Une des plus anciennes peuplades connues de Provence, celle des Salyens, semble avoir dû sa primauté sur les autres à l'industrie salifère qui les rendit ses tributaires. Entre Berre et le Rhône il exista, de tout temps, des étangs salés comparables aux chotts algériens, donnant spontanément du sel que les riverains recueillaient sans peine et vendaient à leurs voisins.

La tendance des modernes est de rattacher ces Salyens à une race qui peuplait l'Europe occidentale et à laquelle les anciens attribuaient les noms les plus divers, mais qui, dans l'ensemble, ne paraît faire qu'une seule et même race : les Ligures. Hésiode les mentionne textuellement comme habitant, douze siècles avant l'Ere, l'ouest du Monde connu d'alors.

Les libères ne seraient que des Ligures du bassin de l'Ebre, séparés de leurs congénères, au VI^e siècle, par les Celtes. D'eux, sont sorties les races métissées des *celtibères* et *celto-ligures*. En résumé, la fraction salyenne, renforcée des Celtes, se constitua en confédération, pour mieux résister aux empiétements étrangers. Elle exerçait la pêche et la piraterie comme les autres Ligures, mais elle abandonna bientôt la seconde, pour l'industrie plus lucrative et moins dangereuse des salaisons.

S'étant mise en relation avec les Phéniciens, elle en reçoiit les premiers éléments civilisateurs ; l'armement, l'organisation et le commerce. Celui-ci, par la transhumance s'étend à la haute Provence, où les tribus albiciennes jouent le même rôle économique, commercial et politique. La denrée de première nécessité qu'est le sel étend les relations salyennes le long du Rhône, jusqu'à la Saône où les Séguisiens leur servent de truchement, avec les riverains des cours d'eau supérieurs. Par la Durance, ils gagnent la haute Italie. Les marchands Silyennes du Danube suivent, en sens inverse, les pistes commerciales salyennes et viennent se ravitailler, sur le bas Rhô-

ne, en sel et salaisons, apportant avec eux le bronze et le fer.

Vers le même temps (VI^e siècle), les Phocéens entrent en scène, supplantant les Carthaginois, qui s'étaient eux-mêmes substitués aux Phéniciens et autre orientaux dont les éléments commerciaux comprenaient principalement le sel, les minéraux et les esclaves.

Les Salyens rendirent aux Massaliotes les mêmes services qu'aux Phéniciens. Ils étaient tout indiqués comme intermédiaires entre Marseille et les peuplades celtes autrement vastes et puissantes que les anciennes tribus ligure. poussière d'états amorphes et inconsistants.

Cependant, l'entente entre la thalassocratie massaliote et ses voisins saliens n'eut qu'un temps : le temps d'éliminer ses concurrents des rivages de la Gaule. Pourtant, la brouille fut moins motivée par l'extension territoriale de la République que par l'accaparement du fret, sel et vin, par ses ressortissants. Ce fait, assez peu remarqué, explique la tension croissante survenue entre les indigènes et les descendants des Phocéens qu'ils avaient jadis si favorablement accueillis. Il explique aussi la dépendance, excessive et recherchée, de la République vis-à-vis de Rome.

II. Les voies du sel à l'âge du fer

L'importance de l'industrie salifère aux temps hallstattiens, ses relations avec celle du fer, et, le rôle économique des « *viae salariae* » ont été mis en évidence par Déchelette qui montre les voies du fer se créant partout où les forges et les fonderies étaient assez actives pour alimenter l'exportation. Quand une exploitation de sel avoisinait ces voies, elles devenaient routes d'importation pour cette denrée. On voit, par exemple, l'ancien piste littorale phénicienne passer par les salins volsques de *Salsula*, *Pivria* et *Sijéan*; par ceux de *Peccais*, de l'*Oppidum priscum Ratis* et autres Salins camargais; par ceux de *Mastramèla*, de *Massalia*, de *Tels*, d'*Olbia*, de *Sambracie*, de l'*Apros d'Antipolis* et du *Varum*.

Une autre voie aussi antique doublait le Rhône, sur sa rive gauche, et la Durance vers la passe du Mont-Genèvre. La 1^{re} conduisait à l'Ile-Barbe, le grand marché au sel, vers le nord, jusqu'à la construction de Lyon. La 2^e avait son *Marka* à *Salco* (*Faucon*), auquel les comtes de la maison de Barcelone substituèrent Barcelonnette, au XIII^e siècle.

Toutes les salines donnaient naissance à des voies traversières vers les marchés intérieurs. Ces chemins, en dehors des

grandes voies aboutissant à Rome, furent désignés, par les romains, par quatre vocables différents : *Actus*, *Iter*, *Semita* et *Callis*.

A. L'*Actus* avait quatre pieds de large. On en a identifié quatre :

1^o Celui de Port-de-Bouc à Marseille et Toulon, prolongé par les Romains jusqu'à la voie aurélienne lors de la construction de celle-ci. Il s'en détachait de nombreuses annexes à largeur variable, dont celle de Toulon à Fréjus l'ancienne piste littorale phénicienne, de laquelle d'autres rayonnaient : des salins d'Hyères vers les marchés de Seillons et d'Aups, des salins de Sambracie, vers les marchés de Salernes, de Riez et de Salina (Castellane).

2^o Un autre de ces chemins qualifiés *actus* allait d'Istres au bac de Pertuis et remontait la Durance sur la rive droite. Il porte encore dans les Bouches-du-Rhône, le nom de *chemin salies*. Il était si fréquenté que la montagne traversée en tira son nom : la Trévaresse, du ligurien *trévar* : fréquenter, passé dans le provençal.

3^o Un autre encore reliait le Lacydon à Rians et, par la vallée du *Colostre* à Salina. A *Cavadenis* (Belcodène) il détachait une branche vers Aix-Entremont, au pied de ce *Celeus* (Mt du Ceugle) objet du culte des habitants de la vallée de l'Arc.

4^o Enfin un dernier, du même Lacydon, desservait *Lucretum* (Aubagne) où il croisait une piste d'Aix à Ceyreste et *Gargarium* (Garguier). Par la vallée de l'Huveaune, il rejoignait, en simple *semita*, le marché albien d'Aups.

B. L'*Iter* avait deux pieds de large.

Un 1^{er} partait de Berre pour aboutir au marché de Seillons.

Un 2^e remontait la rive gauche de la Durance du bac de Pertuis (Meyrargues) à celui de Mirabeau.

Le 3^e n'est autre que la voie classique de Marseille à Aix par Bouc. Il gagnait ensuite le bac d'Orgon par la Trévaresse, desservant plutôt des centres religieux que commerciaux.

Un 4^e reliait les salins d'Antibes et de Cagnes, à Vence et Salina, avec une variante par Grasse. Salina était encore desservie par deux autres voies : celle dite dans les chartes, *Via Romana* vers Riez et les Salins de la basse Provence et celle appelée plus tard, *Via pretoria*, vers Cimiez et les salins du Var.

C. La *Semita*, simple piste d'un pied de large était surtout un chemin de montagne. La plus fréquentée était la voie latérale à la Durance qui prit des Romains le nom de *via sinistris*. Ils la doublèrent sur la rive droite d'une autre *semita*

qu'il dérivèrent sur Cavaillon par la vallée du Calavon, à travers le pays cavare. Originairement elle quittait, à Apt, la vallée, pour suivre la crête du Lubéron et redescendre dans la plaine, par le ravin de Vidocq.

D. Des Callis, de largeur variable, il y a peu à dire, c'étaient, avant tout, des routes de transhumance, d'assiette peu fixe : elles sont devenues les *carraires* actuelles.

Toutes ces voies furent utilisées et améliorées par les Romains. Celle de la rive gauche du Rhône fut doublée, sous Antonin, pour décharger le passage de Tarascon, d'une autre grand'route en aval du Pont St-Esprit.

III. Les voies du sel à l'époque Gallo-Romaine

Une des conséquences du conflit survenu entre Salyens et Albiciens d'une part et Massaliotes et Romains de l'autre, fut l'établissement par les derniers du monopole du sel qui traversera toute l'époque impériale sans grande variation.

Dans le partage des dépouilles, les Massaliotes gardent la propriété du littoral, avec les salines salyennes tant convoitées. Quant aux vaincus, ils garderont, à cette Thalassocratie massaliote qui les dépouille sans vergogne, une haine qu'ils manifesteront jusque sous les comtes de la seconde maison d'Anjou.

Désormais, la romanisation va marcher à grands pas. A l'arrivée de Marius envoyé contre les Teutons, l'assimilation est si avancée, qu'il peut s'installer au cœur du pays salyen, y établir la base de la résistance, faire remettre en état de défense par les indigènes eux-mêmes, les anciens oppida abandonnés, le long des routes présumées devoir être suivies par l'envahisseur. Salyens et Romains font cause commune : ils occupent, de concert, les nouvelles forteresses, et leur ravitaillement est assuré par les *Fossæ marianæ* qui deviendront, après la bataille de Pourrières, une magnifique voie d'eau de sel où fonctionneront deux importants collèges d'utriculaires ; l'un assurera les convois d'Arles à Marseille, au sud, l'autre, au nord, d'Arles à Pertuis, par le canal du Louérian, Orgon et la Durance.

Marius fait concéder aux Massaliotes la propriété de ces voies d'eau, dont les péages constitueront leur principal revenu, jusqu'à la guerre civile fomentée par César, et une compensation à la concurrence de Narbonne. Tout le trafic du fleuve passait par la branche de la Camargue ou par celle de Fos et le Grau-de-Galéon. Ils en firent prendre possession par

leurs dieux mêmes en élèvent un temple, à Diane-Arthémis sur les rives de la branche camargaise.

Glanum-Livii (St-Rémy), Ernaginum (St-Gabriel), Salgo-ne (Orgon), remplacent désormais, comme entrepôts du sel *Maritima* (Miramas), *Salium-Vech* (Vieux Salon), et *Callès* (Lamanon). Des bureaux de douanes surgissent à Toulon, Marseille, Massane (St-Mitre d'Istres), Fos, Arles, Avignon, Sorgues Valence Lyon et Chalon-s-Saône. On se fera une idée de l'importance du transit le long de cette voie, par les résultats des dragages opérés, dans la dernière escale, pour la construction d'un quai, au Petit Creuzot, qui ont ramené entre autres, plus de 20.000 euls d'amphores brisées.

Les marchés les plus importants étaient, autour de Marseille : Garguier, Trets et Ceyreste ; sur la frontière d'Italie : Vence, Grasse, et Salina (Castellane). Sur la Durance, Pertuis construisait de la batellerie. Cavares et Salyens, à qui mieux mieux, fabriquaient des salaisons et des confits à l'instar des Séguisiens, et leurs produits : *perna* (jambons), *petase* (mortadelle) et *succidiae* (charcuteries variées) acquièrent une renommée qui gagne les marchés italiotes eux-mêmes et persiste jusqu'à nous avec le saucisson d'Arles.

IV. Les salins provençaux du moyen-âge à nos jours

Après le siège de Marseille par César, celui-ci n'osant pas détruire la cité, alliée de Rome depuis Hannibal, la ruina, ne lui laissant que Nice, Hyères, ses îles et les salines. A la mort du proconsul, il fut bien question de la réintégrer dans ses anciennes possessions, mais il ne pouvait plus s'agir de déposeéder les cités d'Arles et d'Aix des largesses, à elles faites par Hirtius et Plancus, dont les salines du bas Rhône et de Berre avaient fait les principaux frais. C'est alors que les Massaliotes songèrent à développer les installations salifères d'Hyères pour conserver leur clientèle d'exportation.

Ce fut l'époque de l'apogée d'Olbia et de l'élévation de Pomponiana. La première, déjà à demi ruinée par un tremblement de terre, au IV^e siècle, fut définitivement détruite par les Lombards. La seconde dut sa disparition aux Sarrasins. Ainsi finit l'exploitation massaliote des salins d'Hyères, supprimée par les écumeurs musulmans de Porquerolles, où ils avaient remplacé l'oppidum de Ste Agathe et la vigie des Mèdes, par la forteresse intermédiaire de la *Lycastre* (Ali Castrum).

Les Goths et les Burgondes gardèrent la souveraineté de la Provence trop peu de temps pour relever la saunerie provençale de la ruine où les autres barbares l'avaient précipitée. Les cités de l'ancienne *Provincia* avaient conservé le monopole du sel à leur profit, mais avec les comtes francs, les salines revinrent à leur domaine.

Par eux, une partie de celles du Bas Rhône ira aux vicomtes de Marseille ; une autre suivra les cadets entrés en religion. Ainsi, des 17 salins d'Aigues-mortes, les principaux se retrouvent au XI^e siècle dans les dépendances de Psalmody, de l'évêché d'Alais et du prieuré de St Gilles. On retrouve ceux de Berre et Istres dans la maison des Baux où ils sont allés dans la dot de la princesse Etienne. Ceux d'Hyères suivront les vicissitudes de la maison de Fos.

Avec les comtes de la maison de Barcelone apparaissent les premiers documents écrits. Le cartulaire de St-Victor mentionne les salins d'Hyères en 1075.

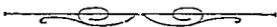
En 1850, on découvrit à Berre des bandes de pavés ayant servi de tables salantes. Au milieu de ces vestiges, en 1865, on mit encore à jour, des fonds de cabanes de sauniers avec débris de poteries, qui permirent de fixer l'âge de cette exploitation au début de l'Ere, sous le règne d'Auguste.

En 1474, l'exportation du sel en Piémont était assez importante pour que le marquis de Saluces ait assumé la dépense d'un tunnel de 500 pas à 2 400 m. d'altitude, permettant le franchissement des Alpes, en toutes saisons, aux mulets chargés. Le 20 septembre 1921, vit se réunir une commission franco-italienne chargée d'étudier le rétablissement de ce passage, appelé le Trou de la Traversette, dont 75 mètres étaient encore praticables en 1843. Le nouveau tunnel sera percé à 1700 m. seulement.

A début du XX^e siècle, les salines des Bouches-du-Rhône et du Var réunies, occupaient 1300 ouvriers et fabriquaient près d'un million de tonnes de sel dont 400 000 absorbées par la consommation domestique, les salaisons et les produits chimiques. Le surplus va à l'exportation.

Disons en terminant que nous avons dû éliminer de ce résumé toutes les références dont la longueur atteignait presque celle du texte, la partie étymologique, nécessairement discutable, et les faits d'histoire générale afin de rester dans des limites acceptables.

COMMANDANT LAFLOTTE





A Propos de Livres.

La distinction du tien et du mien est, et a toujours été le plus puissant, le plus vivace des sentiments humains. Il se manifeste dès l'âge le plus tendre si vous en doutez, essayez de prendre à un jeune enfant son jouet, il vous faudra le lui arracher tant il mettra d'énergie à défendre son bien, tout en protestant par ; *c'est mon mien...* mon mien, pléonasme naturel entre tous.

Avec l'âge, ce sentiment se développera encore.

Jamais peut-être, cet instinct de propriété ne s'est manifesté avec plus d'apréte que pour les livres. C'est, sans doute, parce que toute bibliothèque, aussi modeste soit-elle, a de terribles ennemis : la négligence ou la distraction des propriétaires mêmes, et surtout les emprunteurs qui, par leur propre insouciance, se muent souvent, trop souvent hélas, en filous, même lorsqu'ils agissent sans intention déshonnête.

Cette suspicion des « *emprunteurs* » est de tous pays : un proverbe arabe ne dit-il pas :

Ne prête ni ton cheval, ni ton livre, ni ta femme,
Ton cheval, on le couronnera, ton livre, on le gardera, ta femme, on te la rendra.

Il est aussi de tout âge ! dans beaucoup de nos collèges, les enfants représentent sur leurs livres de classe un pendu avec cette légende, moitié française, moitié latine :

Aspice Pierre pendu,
Qui librum n'a pas rendu ;
Si librum reddidisset
Non Pierrot pendu fuisset.

Quatrain à l'adresse des camarades qui oublient de rendre les livres qu'ils empruntent.

La pièce de vers ci-dessous traduit, en formules poétiques, les malédictions coutumières lancées, contre les voleurs de manuscrits, par tous les scribes du Moyen-Age.

Liber Montis Sancte Marie⁽¹⁾

Quisquis hunc librum tulerit
Vel furtive subtraxerit,
Opprimatur doloribus,
Cunctis carens honoribus.
Hic vivens semper egeat,
Hinopiam sustineat,
Nec ubertatem videat
Qua fruatur et gaudet
Qui cum vitam finierit
Et animam emiserit

Hoc etenim sibi debetur
Qui fur vel raptor hic habetur
His nanique dignus talibus
Sit procul ab his omnibus
Qui hoc in habitaculo
Christi tenentur vinculo
Pena plectatur inferi
Quod si librum reddiderit
Nobisque restitucrit,
Hunc dolor non percutiat
Quem scriptum hoc denuntiat
Amen

Si cette coutume... déplorable... s'est perpétuée jusqu'à nos jours, ce n'est pas faute que toutes sortes de malédictions fussent, de tous temps, lancées contre les emprunteurs.

L'index librorum bibliothecae P. P. Minimorum Avenionensium, manuscrit du XIII^e siècle, aujourd'hui déposé à la bibliothèque d'Avignon contient une « sentence d'excommunication portée contre les détenteurs de livres manquants ».

Les peines spirituelles étaient volontiers invoquées comme moyen de protection par les congrégations religieuses. Si quelques unes se contentaient, comme à Avignon, de l'excommunication :

« Je suis du trésor de l'église de monseigneur saint Estienne de Sens. Pour ce, qui me trouvera, si me rendes aux sacrites ou chanoynes du dit trésor et il fera bien. Il est excommunié qui me retiennent malicieusement. »⁽²⁾ ou même de l'anathème :

« Liber ecclesie Sancte Amandi Elnonensis cenobii. Si quis eum abstulerit, anathema sit in perpetuum. »⁽³⁾ [d'autres menaçaient de la damnation éternelle :

« Hic est liber Sancti Petri Carnotensis coenobii. Si quis cum furaverit, dampnationem occipiat. Amen. »⁽⁴⁾

Les laïques préféraient s'en rapporter aux peines corporelles, comme le constaté ce quatrain du XIII^e siècle.

« Qui ce livre emblemera
« Propter suam maliciam,
« Au gibet pendu sera.
« Repugnando maliciam.

(1) Manuscrit n° 2. Bibliothèque de Pontarlier.

(2) " du XVI^e siècle n° 12. Bibliothèque de Sens.

(3) " " n° 5 " de Valenciennes.

(4) " XI " n° 78 " de Chartres.

« Au gibet sera sa maison
« Sine suis parentibus
« Car ce sera bien raison
« Exemplum donet omnibus.(1)

Plus précis encore, était ce Nivernois :

« Ce romant est à Hugues Guiot ; qui l'amblera, pendu sera aux fourches de Nevers ». (2)

Jean Pussot, maître charpentier et poète rémois donnait en 1575, cet avis aux voleurs :

« *Aurae gemmati persolvem munera Bacchi,*
Ad me si redeat perditus iste liber.
« *Veh ! tibi quis rapida librum furabere palma,*
« *Nam videt omnipotens omnia facta Deus.*(3)

Cependant, quelquefois les livres égarés se retrouvent, témoin cette affirmation signée : Frère L. Masson, abbé de Morimond.

« 'ay esté de ulx ans entiers à chercher ce présent livre ; enfin je l'ay trouvé avec beaucoup de peine inter manus alicujus quem nominare non cupis ». (4)

Il existait même des « *emprunteurs honnêtes* » qui prévoyaient le cas où ils ne pourraient restituer eux-mêmes l'ouvrage prêté, tel était ce *religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, le frère P. F. Moniotte*, qui écrivait, le 10 Septembre 1771 :

« En cas qu'il m'arrive quelque malheur, je prie ceux qui trouveront cette Philosophie, de la remettre à M. Danjan, qui a eu la bonté de me la prêter. » (5)

Et ce qui a de plus surprenant, c'est que des restitutions étaient faites volontairement :

« J'ay esté longlemps hors de vos présences, Messieurs (du Chapitre de St-Julien du Mans), mais maître Michel Buleau, notaire royal, m'ayant trouvé le 6^e Juillet 1662, à recogneu que j'estoys de cette église ; ne me laissez sortir, car j'enseigne à tous les ordres de service (divin). (6)

Aux actes de probité, il nous faut opposer les déclarations de ceux dont le sens moral fut assez « aberré » pour oser avouer, cyniquement, dans quelles circonstances illicites, ils ont « *enrichi* » leur bibliothèque.

(1) manuscrit n° 351. Bibliothèque Sainte Geneviève, Paris.

(2) » n° 4276. Nouvelles acquisitions de la Bibliothèque Nationale.

(3) Œuvres de Jean Pussot. Manuscrit n° 1701. Bibliothèque de Reims.

(4) Manuscrit de la Bibliothèque de La Bourbonne.

(5) » n° 106 Bibliothèque d'Arras

6) » n° 248 » du Mans.

Nous avons vu, dernièrement, un volume, relié aux armes de la Duchesse de Berry, agrémenté de cette mention manuscrite : "Trouvé au Chateau des Tuilleries, le 29 Juillet 1830" !

"Trouvé" est un euphemisme, d'un emploi commode en la circonstance. Le manuscrit français 17157 de la Bibliothèque Nationale fut également :

« Trouvé parmi les livres de D. Nicolas Le Roy, apostat de la Congrégation de St-Maur, arrêté en 1753, ... évadé le 17 Mars 1754, pour passer en Hollande ».

Peut-être voudra-t-on accorder les circonstances atténuantes à la déclaration concernant :

« Ce livre de Stalbrief ou d'ordonnance de guerre du duc Charles de Bourgogne a été gaigné et pris en la bataille de Morat, le 16^e jour de Juing, l'an 1476, ayant été trouvé dédans la tente dudit duc ». (1)

Toutefois il faut admirer la franchise de la mention que l'on peut lire sur un "Coran" de la bibliothèque d'Agen :

« Pris sur le champ de bataille d'Isly, offert à la bibliothèque d'Agen, par M. Emile Laboubée, officier au 1^{er} régiment de chasseurs d'Afrique, le 14 Août 1844. » (2)

Les soldats même ne dédaignaient pas les livres comme butin de guerre, quoique souvent, le bénéfice qu'ils en retiraient fut minime :

« Ce présent livre a été pris au monastère du Val Nostre-Dame, prez Vualancourt, non guyeres loing de Cambrai, l'an 1553, estant le Roy devant le dit Cambrai, et fut acheté par M. de Claveson, d'ung souldard, et lui cousta deux solz. » (3)

Bien que connaissant le proverbe qui veut que « tout livre prêté est livre perdu », il est cependant très difficile, sinon impossible, de refuser à certaines personnes, le prêt de l'ouvrage qu'elles sollicitent.

On raconte à ce sujet, qu'en 1471, Louis XI, désirant avoir dans sa bibliothèque une copie du livre du médecin Rasé, emprunta l'original à la Faculté de Médecine ; et donna pour la sûreté de ce manuscrit, douze marcs d'argent et la caution d'un bourgeois de Paris pour la somme de cent écus d'or.

(1) Manuscrit n° 63. Collection Chiflet. Bibliothèque de Besançon.

(2) " " n° 21 Bibliothèque d'Agen.

(3) " " n° 219 Bibliothèque de Lyon.

Si le roi de France lui-même n'était pas exempt de fournir de telles garanties, on comprendra, qu'avant l'invention de l'imprimerie, le prêt des manuscrits donna lieu à de graves négociations.

Si les particuliers voulaient bien se contenter de simples reconnaissances :

« Ce livre appartient à Mlle Angélique Pollet, veuve de l'avocat Salembier. Elle l'a presté au soussigné Hippolite de La Forterie. »(1)

Les couvents ne laissaient sortir aucun livre de leurs bibliothèques sans une transaction en règle, dont nous retrouvons trace sur les gardes des ouvrages prêtés :

« Cest' livre appartient à messieurs les religieux du couvent de moustier de Saint Aulbin d'Angers, lequel ilz m'ont presté et en ont l' sédule de moy, par laquelle il appert que je leur rendray toutes fois qu'il leur plaira. Fait le 27 de Janvier l'an 1468.... Gabillart. »(2)

Il en était de même pour les établissements hospitaliers :

« Hic liber michi fuit concessus per dominum Guillermum Vauchardi, presbyterim et magistrum hospitalis Santi Sepulcri, ville Salinensis, quem sibi promicto reddere ad ejus simplex mandatum, testo signo mes manuali hic apposito, 4 Januarii anno 1462. Stephanus de Ruppeforte -- G. Vauchart. (3)

Par l'acte suivant, nous voyons que cette coutume était encore en usage au commencement du XVIII^e siècle :

« Je soussigné confesse avoir reçu de M. Hindrix, le manuscript intitulé : Chronicon Bertiniarum. auctore Ipérico, et qui appartient à la bibliothèque de Terrouane, et que je promets rendre incessamment. Fait à Ypres, le 21 décembre 1705. signé : D.M.E. d'Ypres. (4)

Pour comprendre la remarque que porte le manuscrit n° 261, de la bibliothèque de Douai :

« En l'an de grasse mil V et XIII eust dompt Maurisse Broquet che livre ichy, tout au loing d'ung Karemme, et en fist assez bien son debvoir, car il ne le souilla que ung peu. (5)

Il ne faut pas oublier que, dans les couvents, le temps du carême était plus particulièrement consacré à l'étude. En 1429, Jean de la Batterie, abbé d'Anchin, fit don à son monastère de 9 volumes de Pierre de la Palu sur les *Pseaux mes*, à condition qu'on les distribueraient aux religieux au

(1) Manuscrit n° 201. Archives du Département du Nord.

(2) " n° 221. Bibliothèque d'Angers.

(3) " n° 253. " de Bézancourt.

(4) " n° 745. " de St-Omer,

(5) " n° 261. " de Douai.

commencement du carême, et, en mémoire de ce présent, chaque année, le jour de Pâques, après l'élévation, tout les moines de l'abbaye réciteraient le « miserere » pour le repos de son âme.

Pour rappeler à un juste sentiment du tien et du mien les emprunteurs, il fallait que les détenteurs de livres fassent acte de propriété.

Les nobles, les riches firent revêtir les ouvrages de leur bibliothèque de somptueuses reliures ; d'autres se contentèrent de ces ex-libris, armoriés ou allégoriques, aujourd'hui si recherchés par les collectionneurs à cause de l'intérêt artistique qu'ils présentent.

Rarement les établissements religieux sacrifièrent à ce luxe couteux, ils préséraient une inscription manuscrite sur le titre même de l'ouvrage. La formule généralement employée était : « A l'usage de la congrégation de..... ou en latin : « Ad usum monastéri..... » ; cependant on en rencontre de plus pittoresques :

« Ce présent papier est et appartient à l'église de Montausain, près d'Amboise, autrement dict monsieur saint Laurent, qu'y gâ ric du mal des dens. »(1)

La marque de possession la plus simple est la signature où l'inscription du nom du propriétaire sur la garde ou sur le titre même, comme le font encore actuellement les écoliers sur leurs livres de classe. Ces signatures n'ont n'intérêt qui si le personnage a eu quelque notoriété, comme celle de : Jean, duc de Berry.

Généralement la provenance des ouvrages ayant fait partie de cette bibliothèque est certifiée par une note dans le genre de celle-ci :

« Ceste demye Bible est a Jehan, fils du roy de France, duc de Berry et d'Auvergne, conte de Poitou, d'Estampes, de Bouloingue. J. FLAMEL. » relevé sur un manuscrit de la Bibliothèque Nationale ; elle est ainsi complétée :

« Et depuis, c'est assavoir l'an mil quatre cens et dix, mon dit seigneur le duc donna ceste dicté demi Bible a Robinet d'Estampes garde de ses joyaux. J. FLAMEL. »(2)

Nos rois eux-mêmes ne dédaignaient pas les ex-libres manuscrits ; quelques uns des manuscrits qui formaient la

(1) Manuscrit n° 1.006. Bibliothèque de Tours.

(2) Manuscrit n° 3.341. Nouvelles acquisitions. Bibliothèque Nationale. Paris.

bibliothèque du Louvre au XIV^e siècle, portent des mentions, écrites de la main même du roi Charles V :

En ce livre roman sont conte-
nevs plusieurs notables et
bons livres et est à nous
Charles le V^e de notre
nom roy de France et le
fimes escrire et parfere
l'an M C C C LXXII. - Charles.

Il est à remarquer que la plupart des miniatures qui ornaient les manuscrits de cette bibliothèque étaient encadrées d'un liseré aux trois couleurs : bleu, blanc et rouge.

La devise et signature :

Plus qu'autre... Charles (1)

sont celles du roi Charles VIII, figurant sur une *Histoire de saint Charlemagne*, écrite vers l'époque de la naissance de son fils, Charles d'Orléans (1492).

Les gens d'humble condition, qui ne possédaient que peu de livres y tenaient d'autant, plus qu'ils en avaient moins, mais tous ne pouvaient pas comme Estienne Mège, ce bourgeois-marchand du Puy, auteur du « *Livre de Podio ou Chronique du Puy* », prendre une devise rebus :

Tout par amour. E. M.

Louenge est tienne, mais je la donne à Dieu. (2)
rappelant celle précédant la signature du célèbre Estienne Tabourot, seigneur des Accords :

A tous accords.... A moi.... Tabourot. (3)

ni émettre les prétentions de Jean de Graille, comte de Foix, qui proclamait :

Ce livre est à celuy qui sang blasme
En son droyt mot porte : J'ay belle dame. (4)

ou même adopter un quatrain semblable à celui de :

René mon nom : Sanzay, c'est ma maison ; mes armes
L'eschiquier que tu vois, aux marteaux à blalarmes (sic) ;
Sans aye, c'est mon cri ; je porte en mes bannières
Les armes de Poitou, qui figurent mes premières. (5)

ou écrire plus simple encore, comme le poète :

A Collé ce livre appartint
Auparavant qu'il te parvint.

(1) Manuscrit n° 4970 Nouvelles acquisitions. Bibliothèque Nationale. Paris

(2) Manuscrit n° 35 Bibliothèque du Puy

(3) » 6737 » Nationale

(4) » 1029 » Sainte Geneviève. Paris

(5) » 757 » de Tours.

ces humbles se contentaient de modestes inscriptions :

Jé servis à Jenne du Jardin. (1)

H. Mathie, me possidet. (2)

A la sage Marie de St Augustin, de la Providence. (3)

Jehan Gislain le listit 1475. (4)

Mais souvent le nom du propriétaire était accompagné d'une adresse :

« Je suis a Martin Douce, peintre, demeurant à Lille, là où pend pour enseigne Saint-Lucq. » (5)

« Je suis à M. de la Haye, escuyer demeurant en basse salle en défaut d'ung plancher. » (6)

ou de notes biographiques :

« Ces présentes heures appartiennent à Jean Nocl, qui a esté receu procureur le VII janvier 1627, Noël. » (7)

« Ces présentes heures appartenoyst à Marie Payer, femme de Michel le Roy, lui vivant marchand pelletier à Orléans, 1554. » (8)

Certains employaient la forme humoristique :

Le livre est à Jehan Le Hucher
Lequel ne se fait point hucher.

Ce même propriétaire ajoutait :

Ce livre est à Jehan Le Hucher
Qui n'est à vendre ny à trocher. (9)

Si quelques religieux, pensant à la vie future, se recommandaient à ceux qui, après eux, posséderaient les ouvrages dont ils usaient :

Fr Léonard de Ste Catherine de Sienne, Augustin déchaussé indigne. Priez Dieu pour moi. (10)

la principale préoccupation des propriétaires de livres, était, lorsqu'ils inscrivaient leur nom sur les gardes ou titres des ouvrages, que l'on sache à qui le rapporter en cas de perte :

« Ce tivre est de Pierre L'Archier, le grenetier du Pont de l'Arche, qui le trouvera, cy lui rende. » (11)

Sy se presant libre estait perdu... laquelle chose pourrait bien

(1) Manuscrit n° 78 Bibliothèque de Douai..

(2) " 191 " de Metz..

(3) " 341 " de Bordeaux.

(4) " franc. 23018 " Nationale à Paris.

(5) " 203 " Archives du département de Nord.

(6) " franc. 25212 " Nationale à Paris.

(7) " 2 " de Blois.

(8) " 23 " de Nantes.

(9) " franc. 19185 " Nationale à Paris.

(10) " 1661 " Mazarine.

(11) " 2998 " Ste Geneviève.

estre... vous prie qu'a moy soit randeu... car je suis son bon maistre... Signé : Rusla. (1).

Légitime désir de restitution qui s'exprimait aussi en vers :

S'il advenoit par adventure
Que ce livre fut perdu,
Que quelque pauvre créature,
Pour avoir argent l'ust vendu,
Je vous emprie qu'il soit rendu
A une simple personne
Ponctel le Preux, je vous le nomme
Il demeure se m'est avis.

En la rue Saint-Jacques, près les Mathurins, sus ung libraire,
à l'enseigne du Loup, tout contre le chef Saint Denis. (2)

et quel galant homme aurait pu résister à la prière suivante :

Qui me trouvera, soit gueux ou mille
Je luy supplie de ceux enclin
Me rendre à une belle fille
Son nom est Marguerite Heiselin. (3)

En cas d'une perte possible, quelques religieuses mettaient leurs « Heures » sous la protection divine ;

Che livre est à sœur Anthoinette de Prouille, qu'y le treuve, se luy rende pour l'amour de Dieu. (4)

ou en récompense d'une restitution promettaient leurs prières :

Appartenant suis à sœur Yolente Bourgois, religieuse à l'hôpital Contesse à Lille. Ceux ou celles qui me trouveront, à sœur Yolente me rendront et en ses prières participant seront. 1603. (5)
mais l'église de St-Denis de Reims semble n'avoir eu qu'une médiocre confiance dans l'intervention de Dieu :

Ce présent livre appartient à l'église Saint-Denis. Si par quas fortuite se livre esteslé perdu et qui li aye quelqu'un qu'il le retrouve, i n'a qu'a le reporté et on luy payera son salaire. Saint-Denis, à Reims, 1657. (6)

C'est aussi l'avis de quelques bourgeois, qui connaissant mieux le cœur humain, estimaient que la récompense devait être plutôt matérielle, si ce n'est monnayée :

Ces heures sont à Jehanne de Sennerville, femme de Michel Latroyne, demeurant à Chartres. Qui les trouvera, cy luy rende

(1) Manuscrit n° 616 Bibliothèque de Toulouse.

(2) » franc. 20028 de l'ancien fonds de la Biblioth. Nation.

(3) » 5015 » » »

(4) » 140 » de Valenciennes.

(5) » 72 » de Lille.

(6) » 266 » de Reims.

et elle payera volontiers l'amende. (1)

C'est heur^r présent appartient à Mademoiselle Anne de La Haye, demeurant au Chataulx de Relengue, qu^y les trouve, elle prie que on luy rend et il au.a le vin quand la saille deviendra pré sin. Riens sans labeur. Changier ne veux Anne de La Haye. (2)

En effet c'est du vin qui était, le plus souvent, la récompense promise ;

Passé longtemps suis appartenant à Philippotte Wallencourt, bourgeoise de Bethune, demeurant pour certain en la rue des Potz d'estain.

Qui donc me trouvera,
A icelle me rendra
Et du bon vin certainement
Elle luy donra bien largement. (3)

Comme promettre coûte peu, il était des propriétaires qui ne lésinaient pas sur la dépense... future :

C'est libvre est à frère Michel Huauld, religieux de Saint-Serge, et l'a acheté de frère Macé Raygue, armelier du dit lieu de Saint-Serge. Qui le trouvera si l'adroyse au dit frère Michel, et, certez, il payera voulentiers le vin, non point à plain terrin, mes à plain bacin. (4)

tandis qu'un chanoine de Notre-Dame de Coutances, Richard de Berranville offrait : du vin à des plus grains biberons qui soy. (5)

D'autres, au contraire, le mesuraient d'avance ;

Ce livre est à Pierre Tiger
Ji prie qui le trouvera
C'on lui rende et il paiera
Ung pot de vin pour abréger
A la mesure de Pontoise,
Sans faire longuement targer
Se feriez longue temps
Il ne serait pas à son aise. (6)

ou en offraient l'équivalent en argent :

Le présent libvre appartient à honorable homme Jullien de la Tousche, de la paroisse d'Esbrard. Qui le trouvera soy, le lui rende et il paisra du vin au dit, deulx sous. (7)

La fille de Henry Baillet, boucher au marché aux poisssons à Lille, estimait :

(1) Manuscrit n° 543 Bibliothèque de Chartres.

(2) " 54 " de Lille.

(3) " 379 " d'Arras.

(4) " 32 " du Mans.

(5) " 1184 " Ste Geneviève, Paris.

(6) " 824 " de Toulouse.

(7) " 14 " Mazarine à Paris.

le vin VI patars, ou que serait aultrement de raison. (1)

Ce n'était l'avis d'un autre Lillois qui, promettait un dîner complet... vin compris :

Ce présent livre appartient à Jacques Mas, demeurant à Lille. Cestuy qu'y le trouvera, il aura le vin, quanl saille deviendra persyn une pomme et une poire, et ung gigot pour aller boire. (2)

tandis qu'il fallait se contenter d'un légume sec chez soi :

Jehenne Hervez, femme de Fleurens de Renel: espicier, demeurant... es halles à Paris. S'y me rapportie et payerai... fèves. 6 novembre 1547. (3)

Si nous nous en rapportons à certaines inscriptions, les religieux ne payaient cette récompense que le 11 novembre, jour de la Saint Martin, moment où l'on soutire le vin :

Le présent livre appartient à Messieurs de Saint-Florent. Ceux ou celles qui le trouverez, cy le leurs rendez et ils peyront le vin, jour et feste Saint-Martin, 1582. (4)

Quelquefois cette « prière de rapporter » a l'air d'une mauvaise plaisanterie :

Ce présent livre apartien à Gervèse Grand Jhan; elle prie ceulx ou celles qui le trouvoiron, qui luy rende; elle payera le vin au jour de la Saint Martin et une méranges à qui la pourra prendre dans un gronessylier san se pitier. (5)

En voici une autre, qui est plus engageante, pourvu que l'on comprenne le latin :

Si inveneris, par aventure
Hunc librum, dans ton chemin
Redde mihi, la couverture
Que facta est, d'un petit veau
Tibi dabo. un sol marqué
Ad hemendum, un petit paté. (6)

Des sceptiques doutant de l'efficacité de l'offre d'une récompense, aussi attrayante fut-elle, y ajoutaient la menace comme :

Estienez Gayrons, fiz de Jacques Garos. Y paye à tous ceulx qui le trouverons, qui les me rendre et le parroyt voulantier le vin à la mesurez des Jaquopin. Et qui ne luy rendra, le pendu sera an ung gibet au hunc couronnez. (7)

(1) Manuscrit n° 189 Bibliothèque de Douai.

(2) » 391 » de Lille.

(3) » 508 » Mazarine à Paris.

(4) » 14 » de Saumur.

(5) » 2703 » Sainte-Geneviève à Paris.

(6) » 140 » du Mans.

(7) » 46 » du Palais des Arts à Lyon.

D'autres indications précieuses peuvent être encore recueillies sur les feuilles de garde, faux-titres ou couvertures des manuscrits. Ce sont, en dehors des noms de ceux qui les ont possédés, des détails souvent curieux sur la provenance de ces livres rares, sur leur mode d'acquisition et sur leur prix, sur les prêts et engagements dont ils ont pu être l'objet.

Les notes qui fournissent ces renseignements contiennent souvent aussi de précieux renseignements biographiques sur les personnages qu'elles mentionnent.

Elles nous révèlent quelquefois des usages ou coutumes, aujourd'hui disparus, dont on rechercherait vainement ailleurs la trace, les chroniqueurs ayant omis d'en parler.

Nous comptons pouvoir les étudier dans un autre article, car plaisantes ou graves, facétieuses ou pieuses, un peu de l'âme populaire d'autrefois s'y reflète.

A. JACQUES PARÈS.
Archiviste de la ville de Toulon.



Nouvelles Poésies
de
François Fabié



CCCCCCCCCCCCCCCCCCCCCCCC

CHATTE ET POÈTE

Nous vieillissons, ma pauvre chatte.
Sans savoir au juste la date
De ta naissance, je crois bien
Que ton âge équivaut au mien...

Nous ne caressons plus qu'un rêve :
Avoir du feu, du feu sans trêve,
Ronronner ou rimer devant
En écoutant hurler le vent.

En sursaut parfois tu t'éveilles,
Quelques étincelles vermeilles
Jusqu'à ta robe ayant volé,
Puis reprends ton songe trouble.

Que je voudrais faire de même,
En jetant au feu le poème
Que je trime à scander encor !
Là, du moins, il prendrait l'essor,

Donnerait une courte flamme,
Car j'y mets un peu de mon âme,
De la fumée, un léger bruit
Comme d'un oiseau qui s'enfuit...

Cela t'éveillerai peut-être,
Et tu dirais : « Mon pauvre maître
Ne verra plus beaucoup d'hivers,
Puisqu'il brûle déjà ses vers. »



Trois Petits Chats

Il était une fois trois petits chats piteux
Qui s'en allaient, le soir, sous les sifflements aigres
De la bise ; nul seuil ne s'ouvrait devant eux ;
Ils étaient maigres, oh ! si maigres !

Le poil tout hérissé comme chardons au vent
L'oreille déchirée et transparante et basse,
Les trois pauvres chatons s'en allait se suivant
Comme des gueux à la besace

Or le premier des trois petits chats malingreux
A dit à ses cadets en se grattant la tête :
« Chez les hommes, les petits chats sont malheureux :
« Allons frapper chez le poète ! »

Il s'en vint efflanqué chassieux, implorant
D'une petite voix anémique et lointaine,
Mangea peu, fit le tour du logis en flairant
Et resta toute une semaine.

Soudain, il disparut — « Père c'est un ingrat,
Disait déjà ma fille en essuyant ses larmes.
— Le soir il ramenait, pas plus gros qu'un gros rat,
Un de ses compagnons d'alarmes.

Huit jours après encore un autre le suivit,
— Un noir, farouche et qui grondait d'une voix forte
Crachant, soufflant, arquant le dos, pour peu qu'il vit
Qu'on voulût refermer la porte.

Mais il s'apprivoisa bien vite ; et les trois gueux,
Hébergés et nourris et chauffés, s'amusèrent,
Vautrés, entremêlant leur pelage et leurs jeux,
Et bientôt tous trois engraissèrent.

Le jardin leur fournit un champ plus vaste encor,
Et les poiriers moussus, de vrais mâts de cocagne,
D'où les chardonnerets ouvrant leurs ailes d'or
Fuyaient, criant, par la campagne.

Les petits pois en fleurs leur firent des fourrés,
Les haricots ramés, des maquis et des jungles^e
Et nos pauvres semis hersés et labourés,
Se parafèrent sous leurs ongles.

Cela dura trois mois ; puis, novembre arrivant,
Il nous fallut quitter la rustique demeure ;
Et les trois petits chats partirent dans le vent
Et dans la grande nuit qui pleure...

Que sont-ils devenus ? L'autan gronde ce soir
Et pousse mes volets de sa robuste épaule ;
Je songe aux petits chats égarés dans le noir...
Est-ce leur âme qui miaule ?

UN DISPARU

Ce n'était qu'un moineau franc
Un petit pierrot vulgaire ;
Naquit-il avant la Guerre,
Ou s'il est éclos durant ?
Ce détail n'importe guère ;
Ce n'était qu'un moineau franc.

L'autre hiver fiévreux, souffrant,
Les doigts tendus vers la flamme,
Je toussais à rendre l'âme,
Et louchais vers l'horizon
Espérant y voir paraître
Phœbus sorti de prison

Sur le bord de ma fenêtre
Pépiait un oiselet
Vêtu de gris, plutôt laid.
Je pensai qn'il m'appelait ;
J'ouvris ma vitre et lui, l'aile :
« Frrt ! » Mais il n'alla pas loin,
Et de sa branchette frêle
Il m'épiait avec soin.

Je lui jetai quelques miettes...
Il revint le lendemain
Me criant : « Du pain ! j'ai faim ! »
J'ouvris de nouveau ma main ;
Avec force pirouettes,
Trémoussements et courbettes,
Vingt fois il me dit : « Merci ! »

Et depuis il vient ainsi
Sans vergogne ni scrupule,
Me demander sa portion
En bon pain rassis ou frais,
Dix fois par jour a peu près.

Que je lise ou que je rêve,
Ou que j'écrive, au jardin,
Il tombe à mes pieds soudain,
Et me dit de façon brève
Qu'il a pris goût à mon pain.

Si je tarde, si j'achève
Le paragraphe ou le vers,
Il pousse des cris divers,
Il se démène, il pétine,
Fait bouffer son noir jabot,

Et sa prunelle mutine
Semble me dire : « Quel sot
« Qui sur ce papier s'escrime !
« Est-ce que pour une rime
« On fait attendre un pierrot ? »

Au renouveau ses visites
S'espacèrent quelque peu ;
Les petits pois, le ciel bleu,
L'amour aux tendres invités,
Et les cerises confites
Dans le soleil du bon Dieu !...

Puis vint une longue absence :
Il se maria je pense,
Et fut un vaillant époux,
Très ardent et très jaloux,
Rapetassa sans dépense,
Au grenier dans l'un des trous
Où s'écoula son enfance,
Ce qui restait du vieux nid
Et sa couveuse fidèle
Pondit, couva, répondit,

Mon moineau prenant soin d'elle,
Durant trois mois, sans répit...
Mais lorsque sa moineautaille,
Pierrotes et pierrotains
Eut quitté, vaille que vaille,
Le vieux nid pour les jardins,

Satisfait de son ouvrage,
Gai d'avoir fait son devoir,
Le moineau revint me voir,
Et je lus dans son œil noir
Qu'il se moquait davantage
Du poète ayant chanté
Pour la Gloire tout l'été.

Aux premiers souffles d'automne
Il redevint plus liant,
Se fit même suppliant,
Et son cri dit : « Donne ! donne ! »
Je l'appelle mendiant !
Mais cette injure l'étonne ;
Et son regard net et clair
Me dit : « comme toi, mon cher,
« Je récite le Pater.

« Nos droits à la Providence
Sont au moins égaux, je pense ;
« Et mon pain quotidien
« M'est aussi dû que le tien... »
C'est qu'il a raison ce drôle :
Sommes-nous si différents ?
Rimeur, pierrot, même rôle :
Les êtres vains sont parents.

Il chante assez mal, sans doute,
Mais c'est nous qui le disons,
Et peut-être ses chansons,
Quand sa femme les écoute,
En extase au fond du nid,
En font un Pagamini...

Viens donc, viens, mon doux bohème,
Anarchiste hostile aux lois,
Bolchevik peut-être même,
Mange du pain de bourgeois ;
Peut-être je te le dois :
Car on goûte mon poème
Et l'on fait fi de ta voix.

Encore un été se passe,
Et derechef il s'efface
A peu près durant trois mois.
Or hier, à tire-d'aile,
Il me rejoint au bosquet.

« Bonjour, pierrot ! » Sa prunelle
Luit, mais il reste muet...
Je sors du pain de ma poche ;
Il mange, mais sans entrain.
Te faut-il de la brloche,
« Vieux gourmand ? ». A mon reproche
Il abandonne le pain...

Et depuis plus de nouvelles
De mon petit compagnon.
Je l'appelle par son nom ;
J'écoute, au moindre bruit d'aile ;
« Enfin ! c'est toi, pierrot ? . Non !...
C'est sans doute sa femelle,
Quelqu'un des siens sûrement ;
Mais nul ne me dit comment
Le vaillant chef de famille,
Si fidèle à ma charmille,
En est parti brusquement.

Quelque chat du voisinage ?...
Un piège la nuit tendu ?...
Je crois avoir entendu
Le coup de feu d'un sauvage
Bâtardeau de Tartarin,
Qui n'ose sur mon terrain
Se risquer, dont il enrage,
Mais qui tire du chemin
Quelquefois sur le grand pin
Où ma colonie ailée
Au crépuscule assemblée,
S'endort jusqu'au lendemain...

Quoi qu'il en soit, piège ou griffe,
Plomb brutal d'un escogriffe,

Peut-être le vent du nord,
Mon pauvre pierrot est mort:
Ce n'était, je le répèle,
Qu'un obscur petit moineau,
Point artiste, pas très beau ;
Qu'importe ? « Je te regrelle,
« O gentil frère ailé
« Qui si longtemps m'as parlé,

« Sans que toujours je comprenne,
« De ta joie ou de ta peine,
« Puis sans bruit t'en es allé,
« Dans l'eau-delà rappelé...
« C'est pourquoi je te dédie
« Ces vers qu'aucune Lesbie
« Hélas ne protégera,
« Contre l'oubli qui les guette,
« Et qui nous submergera,
« Moineau, poème et poète. »





LA DERNIÈRE GLANEUSE

Tes glaneuses, Millet, tes glaneuses épiques
Courbant leurs grands corps bruns sur le chaume brûlé
Pour en extraire encor quelques épis de blé,
Après qu'au pas des bœufs les grands chars magnifiques
Ont emporté vers les gerbiers la toison d'or
Donnée aux champs par Messidor.

Tes glaneuses ne sont qu'un souvenir, vieux Maître...
Ruth derrière Booz ne veut rien ramasser,
Aujourd'hui nul ne glane : il faudrait se baisser ;
Un épi, qu'est cela par ces temps de bien-être ?
L'État, d'ailleurs, est là, qui doit aux paresseux
Le pain quotidien, — plus du beurre et des jeux...

Du village natal où le sort me ramène,
Pour la dernière fois, sans doute, en plein juillet,
J'ai rayonné durant une chaude semaine,
Vers les champs que la moissonneuse dépouillait ;
Et je n'ai rencontré, sur le bord d'une éteule,
A glaner encor, qu'une aïeule.

Elle a levé son front raviné, ruisselant.
« — Comment, c'est moi, Julie ? — Oui c'est moi »,
répond-elle ;

Me montrant dans son poing sa petite javelle ;
« Depuis qu'ils mangent tous leur lard sur du pain blanc,
« Pas un ne veut glaner... Moi, cela me révolte
« De laisser perdre un seul épi de la récolte ;

« Et je glane ; et je suis la dernière, je crois,
« De la paroisse à n'être pas humiliée
« D'emporter sur mon cou ma gerbette liée.
« Mais Jésus quand, le soir, je passe sous sa croix,
« M'approuve, je le sens, de demeurer docile
» A l'esprit de la Bible et de son Evangile ».



AU SOLEIL D'HIVER

Petit soleil d'hiver qui dores les « restanques »
Où les oliviers gris frissonnent doucement.
Les pins vers les sommets fuyant et les calanques
Ou le flot chante en s'endormant ;

Petit soleil qui fais aux fentes des murailles,
Frétiller les mignons lézards énamourés,
Et l'abeille à la ruche apporter des trouvailles
Non pas de miel encor, mais de pollens dorés ;

Petit soleil très fin et très pur, soleil jeune
Qui remontes du gouffre où l'on te crut perdu,
Et viens nous consoler de ce pénible jeûne
De lumière, d'où l'on sort pâle et morfondu ;

Quoique ne luisant pas sur la neige et le givre
De mon vallon natal ni de mes bois chérirs,
Joyeux petit soleil qui caresses le livre
Où je lis de beaux vers que je n'ai point écrits,

Je t'aime et te bénis, dans ce coin de Provence
Où le destin me fait un exil encor doux,
Puisque j'y peux rêver à ma lointaine enfance,
Sans grelotter ainsi que je ferais chez nous.

Soleil d'hiver, soleil pour les bons invalides,
Pour les convalescents, pour les vieux assoupis,
Je t'aime encor mieux que les soleils splendides
Qui gonflent en juillet les grains dans les épis.

Petit soleil d'hiver, entre à pleine fenêtre,
Pourchasse dans les coins l'ombre qui m'envahit ;
Tu ne peux rien en moi faire naître ou renaître :
Dore au moins un moment ce qui s'évanouit.

François FABIÉ



“Rimes de France et d’Orient”

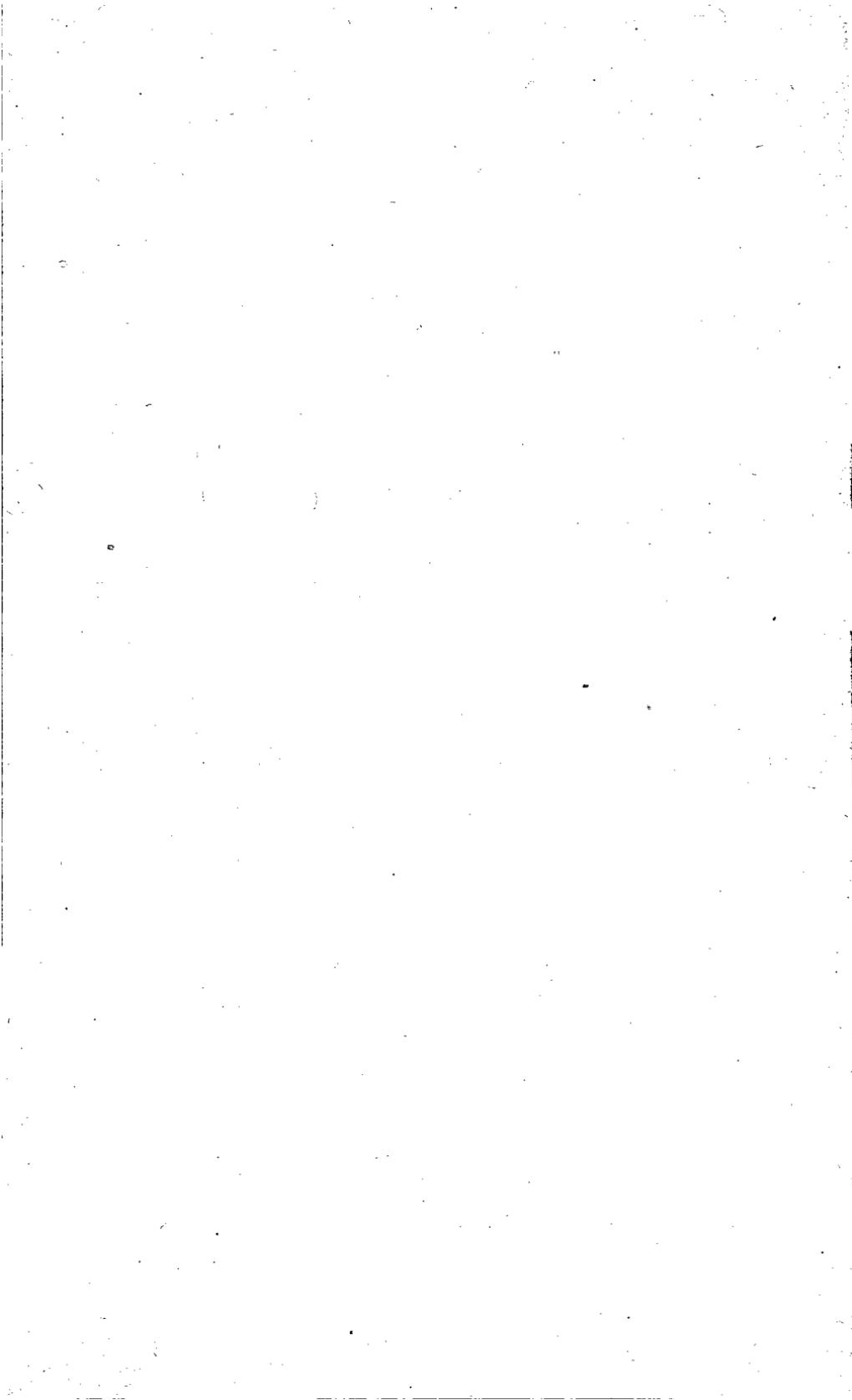
Soir de relève

Mil-neuf-cent-quinze! - Octobre - en Champagne - la nuit.
Près du camp d'Elbersfeld, d'où les Boches ont fui,
A gauche de Tahure, on relève avec peine
Cette « Division... — saluez ! —... Marocaine »
Qui venait de donner, fort, une fois de plus !
Et nous « allions là-bas », pleins d'espoir mais fourbus,
Cherchant, dans l'imprécis de ces soirs de carnage
Les lignes .. ou les trous de nos tirs de barrage...
Nous allions dans la nuit..., devisant sans rien voir ;
Le canon s'était tu !... Nous marchions dans du noir ;
Et, sous le ciel blasard, dans la nuit incertaine,
La plaine s'étendait, grise, ondulée à peine,
Avec des arbres nains, rares, qui, ça et là,
Avaient l'air de ramper. — On criait : « Qui va là ? »
Et puis l'on repartait dans une boue affreuse,
Une terre de craie, en Champagne pouilleuse,
Dans des boyaux bonrbeux qu'en hâte l'ennemi
Avait abandonnés, déjà prêts à demi.
La plaine, dont les plis ressemblaient à des houles
N'avait que des bruits sourds ou des rumeurs de foules
Imprécises et comme en a seul l'océan...
Un trou d'obus ouvrait son cratère béant !
On contournait alors l'entonnoir d'épouvante
En écoutant au loin cette terre mouvante :
Cris de blessés perdus... ? Souffle du vent?... Qui sait ?...
On marchait sur des tas..., bien vite et l'on passait !
En secouant d'effroi la pitié qui vous navre.
Nous titubions, étreints, sur de mornes cadavres
Dont l'âcre puanteur obsédait nos poumons.
Nous allions ! A la fois les damnés, les démons
De l'enfer monstrueux qu'était la grande guerre ;
Et plus d'un parmi nous — uu héros de naguère —
Sentait son cœur faiblir pour la première fois.
Soudain, dans l'ombre, là, nous perçumes des voix :
— La relève ! Ah ! c'est bon ! Le chef a fait un signe :
— « Tenir ! » Et nous voici tous en première ligne,
Dans le fossé bourbeux conquis pendant le jour,

Je me hisse au créneau, regardant tout autour:
A des fils barbelés, emmelés en broussailles
D'affreux lambeaux pendaient; des dernières batailles,
Et des masques tordus grimaçaient dans le noir.
On eut dit que l'un d'eux s'agitait ! Comment voir
Entre les lignes, là, dans l'ombre où les fusées
Eclairaient par à-coups les faces médusées ?....
Des plaintes, par instant, s'élevaient. Les copains
Se répétaient tout bas : « C'est connu, mes lapins,
« Encore un qui s'en vient pour éventer la place... »
Puis chacun se taisait ou parlait à voix basse
Pour ne pas révéler notre poste nouveau.,
Et les cris reprenaient. — « Il gueule comme un veau !... »
Dit bientôt l'un de nous En effet cette plainte
Qui tout d'abord n'était qu'un murmure?.. une feinte ?
S'élevait, maintenant, déchirante ; et le cœur
Reconnaissait, avec l'oreille, la douleur
Que nul art n'imita, qui sourdement tenaille.
C'était donc un blessé. Sur le champ de bataille
Ces cris n'émeuvent pas quand on monte à l'assaut,
Mais là, dans ce silence, il eut été bien sot
De se défendre du frisson de pitié mâle
Qui parcourrait le corps et vous rendait tout pâle
En songeant au blessé perdu — boche ou français —
Qui se trainait là-bas appelant sans succès,
Rampant parmi les morts, râlant son agonie.
Faisant frémir la nuit d'une plainte infinie
Que l'ombre en l'absorbant décuplait aux échos...
Soudain, la voix se tut !... puis reprit..., et les mots
Nous arrivaient distincts, entrecoupés de râles :
« Est-ce là, les Français ?... » A chaque instant les balles
Sifflaient vers le crieur, venant de l'ennemi.
Tout contre le talus, le corps plus qu'à demi
Sorti du parapet, j'épiais l'ombre ardente
Dans cet enfer que n'eut certes pas rêvé Dante,
Avide de savoir, méfiant malgré tout.
Avec cet ennemi l'on se méfie !... un coup
De lâche comédie étant dans sa manière...
L'inconstante fusée est la seule lumière
Qui permette de voir, quelques secondes, là.
J'appelais doucement : « Ohé ! vieux, me voilà ! »
Mais le blessé parlait à présent ; et son verbe
Eraint si douloureusement tragique, acerbe
Que j'en frémis encore en l'évoquant ce soir :
« Ah ! c'est vous les Français ?... Bon ; je perds tout espoir
« De mourir dans vos rangs... ! Ah ! c'est vous, la Patrie ?
« Tas de lâches ! Ma chair est déjà si meurtrie
« Que je ne puis trainer ma carcasse plus loin... »

« Et pas un ne viendra !... Je n'en ai plus besoin...
« Allez ! épargnez vous... pas d'efforts inutiles
« Je créverai tout seul ; ils sont déjà des milles
« Claqués pour ces grands mots : *Patrie ! Honneur ! Devoir !*
« Venez..., mais venez donc !... Ah ! je perds tout espoir !
« Lâches ! Lâches ! Venez si c'est vous, la Patrie... »
Ah ! Dieu ! que c'est poignant un blessé quand il crie !
La voix nous arrivait âpre, rageuse ; enfin
Le moribon se tut ! On devinait la fin
Aux derniers soubresauts scandés des derniers rales ;
Et toujours ses soupirs étaient gisés de balles
Qui sifflaient devant nous leur lugubre chanson.
« La Patrie ! » A ce mot de ce pauvre garçon
Dont la mort se souillait d'un étrange blasphème,
Ah ! j'ai senti passer un frisson en moi-même
Et j'ai bondi tout droit vers le pauvre blessé...
Alors, je ne sais plus tout ce qui s'est passé ;
Mais, j'ai senti deux bras m'éteindre, et des lèvres
Me baiser ardemment comme on fait dans les fièvres
Le blessé s'agrippait, je le tâtais. Soudain
Je reconnus un camarade, un vieux marsouin
Ses deux jambes étaient là, tout près..., détachées ..
Je regardais alors vers nos sombres tranchées
Pour demander de l'aide. Hélas ! le moribond
M'arrêta : « Ne pars pas ! reste là ; que c'est bon
« De ne pas mourir seul dans cette ombre... Regarde ! »
Je me penchais alors sur la face hagarde
Que l'agonie encor faisait parler tout bas :
« Regarde ! C'est maman qui me sourit là-bas... »
Le regard s'éteignit..., la voix se tut... — silence !
Ah ! j'ai senti passer le souffle de la France
Près de ce vieux soldat mort pour notre pays.
D'un doux orgueil alors j'eus les yeux éblouis :
Pour cette âme, quittant la pauvre chair meurtrie,
Je venais d'incarner un peu de la Patrie !

EMILE JOUVENEL,



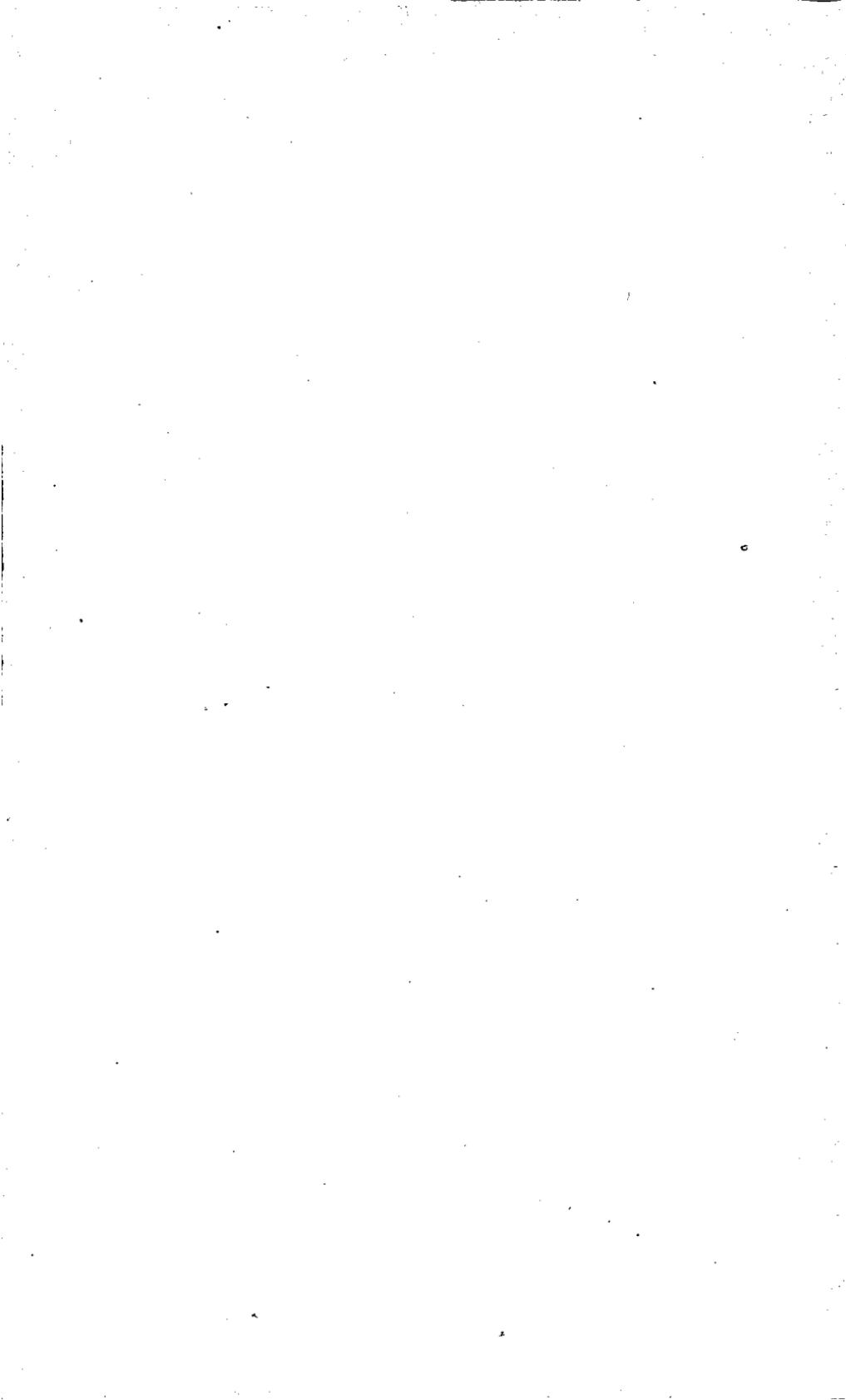
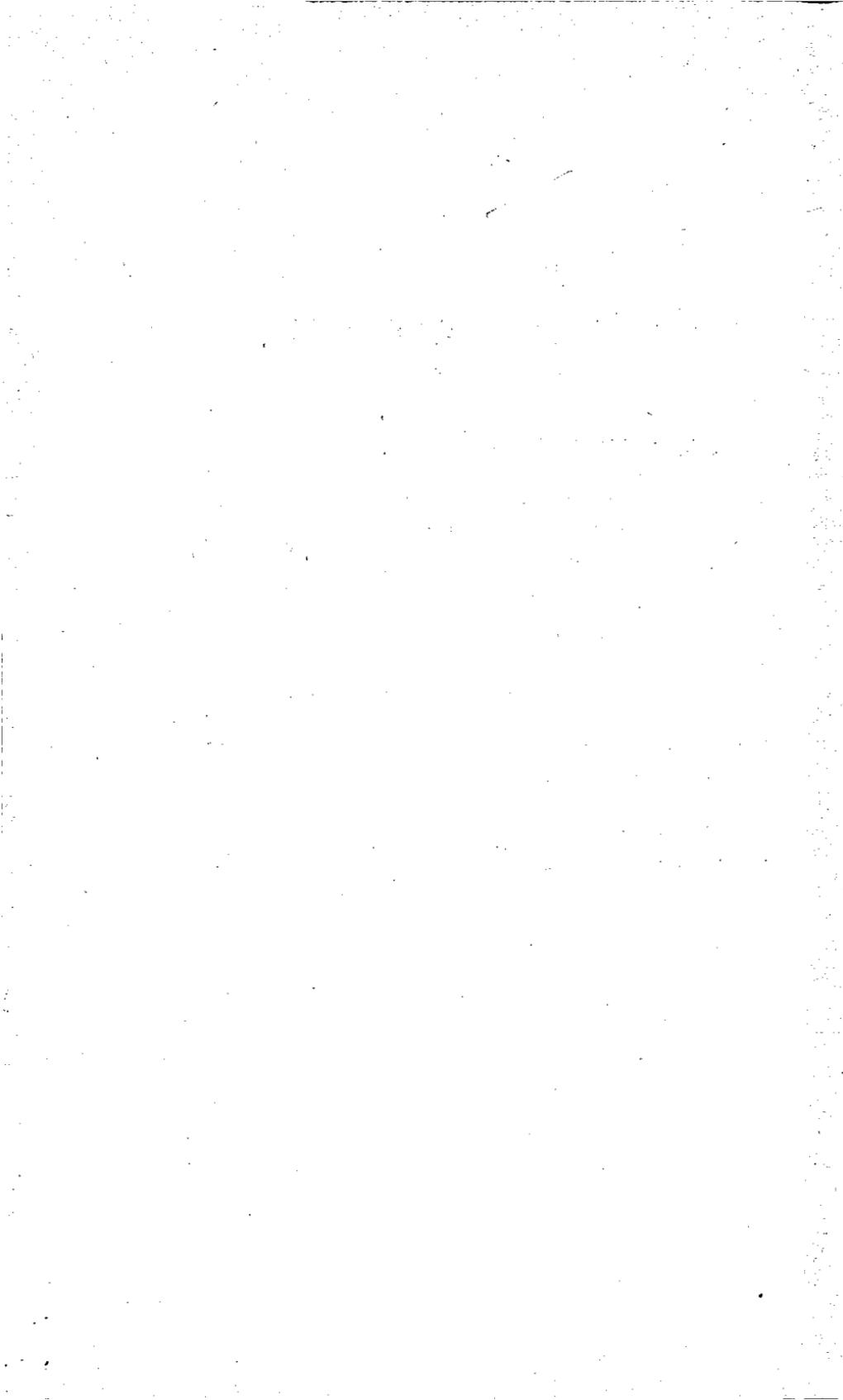
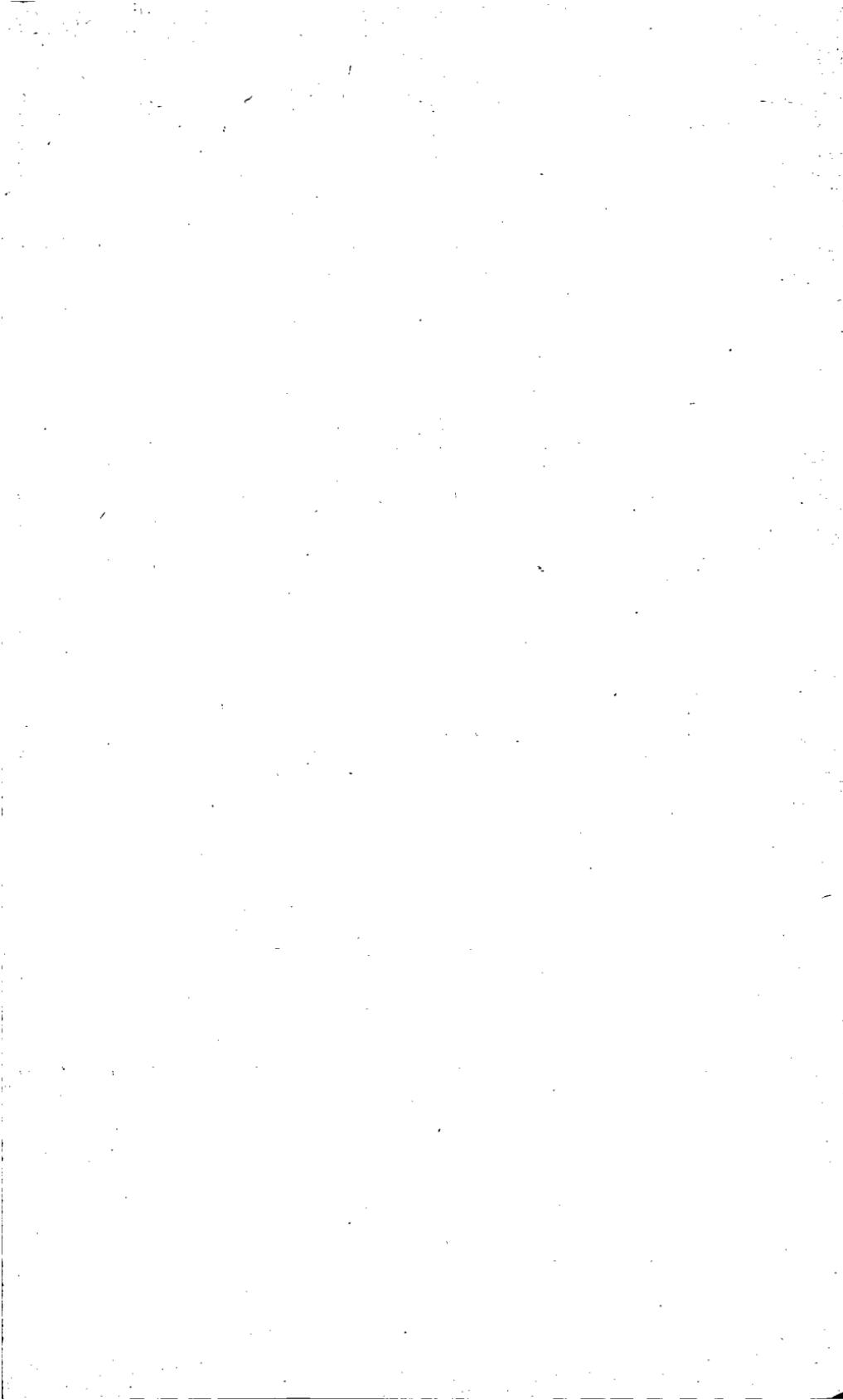
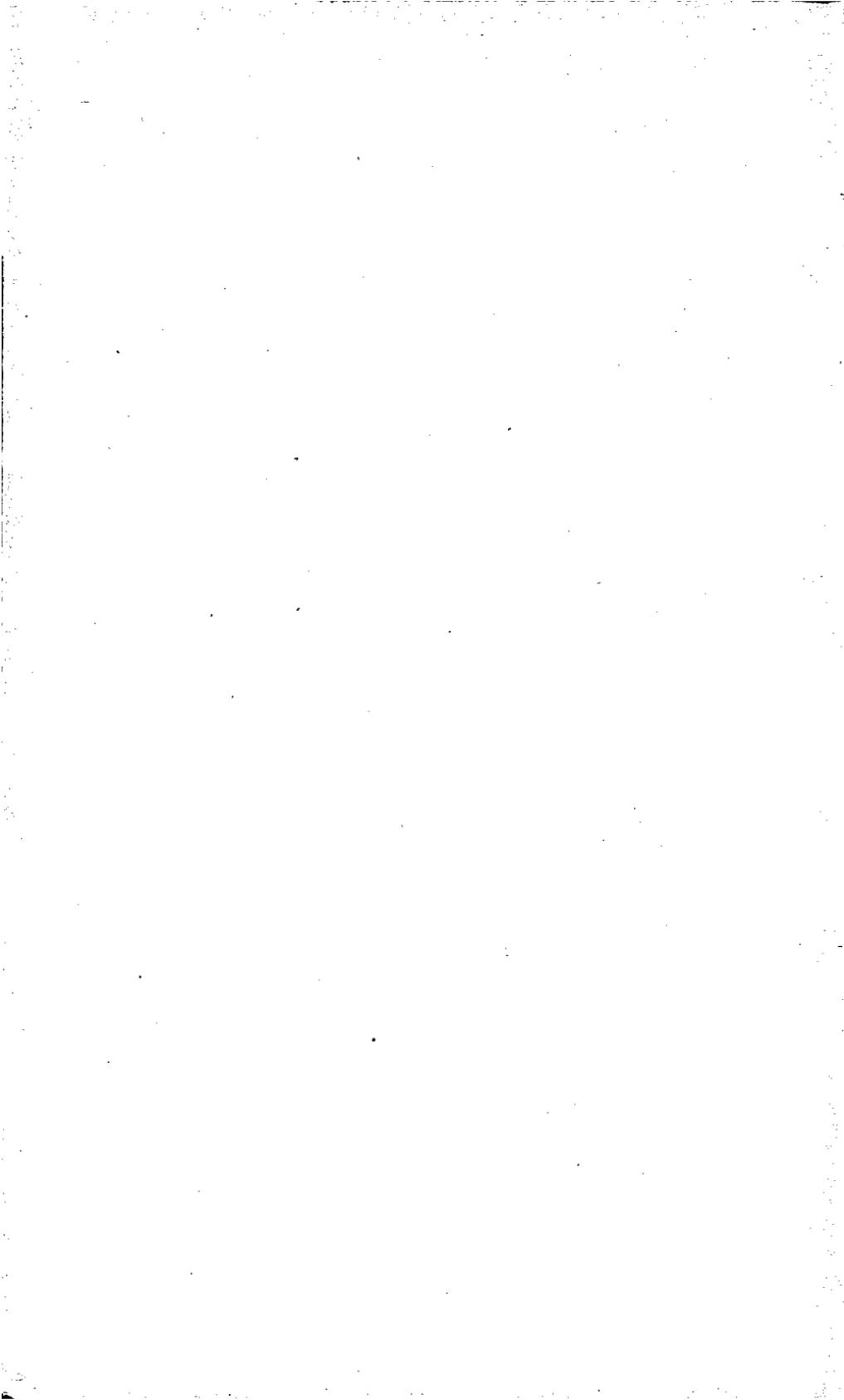


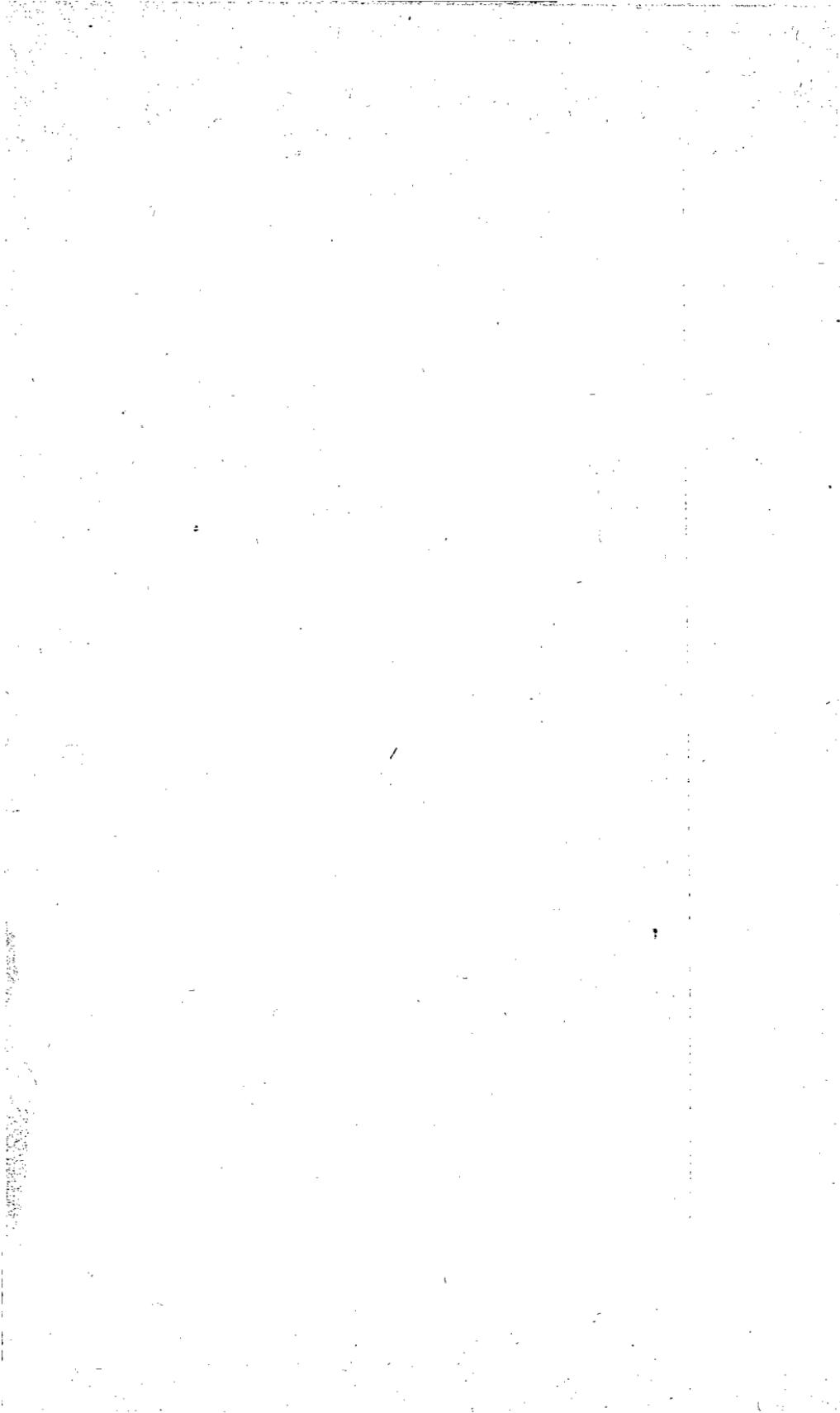
TABLE DES MATIÈRES

Bureau de l'Académie du Var	IV
Sociétés Savantes	XI
Procès-verbaux des Séances de l'Académie	17
Rapport du Prix Jean-Aicard - Poésie	19
id. Amiral-Sénès - Eloquence	19
La Méditerranée (fragments)	28
Prix Amiral-Sénès (fragments)	35
Ce qu'est un collège Américain	42
Nos ingrates	56
La Lutte des Riches et des Pauvres dans la Grèce Antique	58
La Légende Napoléonienne	65
Essais sur les voies de sel en Provence	75
A propos de livres	81
Nouvelles Poésies de F. Fabié	93
Soir de Relève	104









Publications de l'Académie du Var

- Années 1832 à 1865. — 29 volumes in-8°.
1868. — 1 volume in-8° de 358 pages.
1869. — 1 volume in-8° de 556 pages.
1870. — 1 volume in-8° de 358 pages.
1871. — 1 volume in-8° de 391 pages.
1872. — 1 volume in-8° de 334 pages.
1873. — 1 volume in-8° de 480.
1874-75-76. — 1 volume in-8° de 406 pages.
1877-78. — 1 volume in-8° de 475 pages.
1881. — 1 volume in-8° de 334 pages.
1882-1883. — 1 volume in-8° de 534 pages.
1884-1885. — 1 volume in-8° de 508 pages.
1886. — 1 volume in-8° de 332 pages.
1887-88. — 1 volume in-8° de 480 pages.
1889-90. — 1 volume in-8° de 508 pages.
1891-92. — 1 volume in-8° de 480 pages.
1893-94. — 1 volume in-8° de 432 pages.
1895. — 1 volume in-8° de 228 pages.
1896. — 1 volume in-8° de 180 pages.
1897. — 1 volume in-8° de 264 pages.
1898. — 1 volume in-8° de 196 pages.
1899. — 1 volume in-8° de 198 pages.
1900. — Livre d'Or du Centenaire, 1 volume in-8° de 230 pages.
1901. — 1 volume in-8° de 258 pages.
1902. — 1 volume in-8° de 180 pages.
1903. — 1 volume in-8° de 496 pages.
1904. — 1 volume in-8° de 261 pages.
1905. — 1 volume in-8° de 270 pages.
1906. — 1 volume in-8° de 128 pages.
1907. — 1 volume in-8° de 156 pages.
1908. — 1 volume in-8° de 184 pages.
1909. — 1 volume in-8° de 216 pages.
1910. — 1 volume in-8° de 144 pages.
1911. — 1 volume in-8° de 120 pages.
1912. — 1 volume in-8° de 122 pages.
1913. — 1 volume in-8° de 128 pages.
1914-15. — 1 volume in-8° de 144 pages.
1916-17. — 1 volume in-8° de 144 pages.
1918. — 1 volume in-8° de 140 pages.
1919. — 1 volume in-8° de 96 pages.
1920. — 1 volume in-8° de 128 pages.
1921. — 1 volume in-8° de 200 pages.
1922. — 1 volume in-8° de 120 pages.

Ces volumes sont en vente, sauf les années 1832 à 1895 qui sont épuisées.
S'adresser à M. le Président de l'Académie du Var, 5 rue Hoche, à Toulon.